

2023

Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets

# SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES



Décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets Articles D.2224-1 à 3 du Code Général des Collectivités Territoriales





Chers collègues, chers prestataires, chers collaborateurs du SMICTOM,

Vous tenez en mains un document précieux, réalisé avec soin par les équipes du SMICTOM en particulier, Agnès, Emilie, Laura, Rudy et Sylvie qui ont géré la collecte des informations et se sont attachés à nous faire une présentation précise, juste, claire et attrayante.

Ce rapport annuel est la respiration du syndicat. On y trouve toutes les réponses aux questions que l'on se pose sur la collecte et le traitement des déchets, et ce, en toute transparence.

### 2023 : une année complète de nouveau marché et de REOMI

Le nouveau système de financement du service public de collecte des déchets et un marché beaucoup plus intéressant ont permis une réduction drastique de la production des ordures ménagères résiduelles (en bac noir). De 22 593 tonnes en 2021, nous sommes passés à 17 594 tonnes en 2023, avec 82 tonnes de dépôts sauvages de tout ordre (32 tonnes collectées en communes et 50 tonnes amenées directement à Strazeele sur notre quai de transfert).

Les apports en déchèterie sont en hausse, preuve d'un meilleur choix de tri parce que les produits amenés en déchèterie hormis l'amiante, sont valorisés et cette valorisation s'étend encore de plus en plus. Souvenons-nous aussi que même si l'incinération n'est pas considérée, à tort, comme valorisation, elle existe néanmoins de manière énergétique et le Syndicat Mixte Flandre Morinie travaille pour que nous puissions obtenir cette élimination des OMR au meilleur coût.

C'est un bon présage pour l'avenir quand les coûts continuent d'augmenter. La gestion rigoureuse et le travail nous permettent de minimiser le plus possible ces coûts qui nous sont imposés. La taxe carbone qui arrive sur l'incinération en est le meilleur exemple.

### 2023 : une année de réorganisation du SMICTOM

Cette réorganisation était vitale et indispensable. Un management transversal et respectueux a permis une responsabilisation des agents. Les services mieux identifiés sont plus opérationnels dans les nouvelles conditions. Les initiatives fleurissent et l'information circule mieux entre les services même s'il reste toujours à optimiser encore et encore ce fonctionnement.

L'enthousiasme au travail et la rigoureuse réalisation de leurs tâches est une constante chez nos agents que je remercie pour l'accomplissement de leurs missions chacun où ils sont. Et cette situation n'est pas statique, elle va continuer d'évoluer.

Nos agents nous rendent bien la confiance pour peu qu'on leur en donne...

### 2023 : une année de vigilance

Le monde du déchet est un monde très évolutif et les réglementations sont régulièrement modifiées, adaptées. De nouvelles mesures pas toujours concertées ou très orientées nous sont imposées. La fausse consigne sur les bouteilles plastiques a été le sujet de l'année, combattu par toutes les collectivités et l'unanimité fut belle pour combattre une mesure qui donnait la part belle aux metteurs en marché. Si sur ce sujet, nous avons gagné ensemble une bataille...la guerre est loin d'être terminée. Alors que pour réduire la quantité de plastiques dans nos déchets, il y a d'autres combats plus évidents à mener et d'abord sur leur utilisation par les metteurs en marché.

Contraint de continuer de supporter l'augmentation de la TGAP sur l'incinération qui devrait atteindre son maximum en 2025, nous voilà obligés d'intégrer la taxe carbone, issue de décision européenne qui s'applique dans le droit français menaçant très fortement le coût de l'incinération. Nous demandons des efforts à nos concitoyens, nous faisons des efforts pour

maîtriser les coûts et nous sommes impactés par des décisions unilatérales qui nous transforment en collecteur d'impôts.

### 2023 : des usagers de plus en plus irascibles...

Que ce soit par mail, sur les réseaux sociaux, à l'accueil, au téléphone ou en déchèterie, certains usagers ont un comportement de plus en plus irrespectueux.

Au « je paye donc je suis » se rajoute le tout, tout de suite, issu de la période COVID.

En déchèterie, le comportement de certains usagers est intolérable pour les agents qui en recueillent des dizaines par jour. On se moque de leurs consignes, on ne les respecte pas, on les insulte, on les menace...

Le temps de passage en déchèterie deviendra de plus en plus long avec la multiplication des filières REP. La déchèterie est désormais un pré-centre de valorisation où l'on ne se contente plus simplement de jeter mais où l'on prend son temps pour trier sous le conseil de l'autorité des agents. Ce nouveau comportement à adopter ne se fera pas sans quelques cris et mécontentements de certains usagers pressés. « Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage »\*.

Le consommateur, qui nous interroge par exemple sur la façon dont il faut laver son bac, je vous garantis que ça existe, se doit de devenir un consomm'acteur.

### 2023 : une année de perspectives

Elles auront rencontré des fortunes diverses...

Après une déception quant au centre de tri que nous aurions pu voir se construire pour notre territoire et des territoires voisins, notre travail sur le tri à la source des biodéchets n'a pas abouti, lui non plus.

Force est de constater que fédérer reste un exercice difficile pour vaincre les individualismes. Finalement aide toi, le ciel t'aidera.

Je tairais les raisons de l'abandon de ces projets, de toute façon on ne refait pas l'histoire.

Nous nous sommes, par conséquent, réfugiés dans une ambition moindre en poursuivant la politique, entamée depuis quelques années, de développement du compostage individuel et en amorçant le compostage partagé en pied d'immeuble et le compostage en établissement pour satisfaire la réglementation au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Nous sommes aussi déjà dans le temps d'après pour optimiser les collectes, devant le comportement très positif d'une très grande partie des usagers.

Une réflexion à l'échelle de tout le territoire de Flandre et de la vallée de la Lys de plus grande ampleur a été initiée...Ce sera l'avenir de ce territoire en termes de gestion des déchets.

Le rapport annuel est l'occasion d'une découverte pour certains, d'un rappel pour beaucoup. S'il acte le bilan d'une année du service public de collecte des déchets, il inspire les grands axes de réflexion sur lesquels nous devons travailler pour améliorer encore les performances.

Bonne lecture à vous....

Philippe BROUTEELE  
Président du SMICTOM des Flandres



\*La Fontaine « Le lion et le rat »

# SOMMAIRE

SYNTHESE INTRODUCTIVE.....	6
Une présentation générale de la structure.....	6
Les faits marquants de l'année 2023.....	9
RESSOURCES HUMAINES.....	16
PREVENTION.....	20
COMMUNICATION .....	23
LE TERRITOIRE .....	42
Carte du territoire desservi et compétences .....	42
Population desservie par le syndicat .....	43
INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS A LA COLLECTE DES DECHETS .....	44
Collectes par flux de déchets .....	44
Collecte des encombrants sur RDV .....	56
Collecte des déchets ménagers et déchèteries .....	57
Organisation de la collecte et évolutions possibles .....	58
INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT DES DECHETS .....	59
Les déchèteries.....	59
Le centre de tri TRIVALO 62 à Harnes .....	70
Le traitement des Ordures Ménagères (OM) et refus de tri.....	73
Le traitement des végétaux.....	75
Taux global de valorisation des déchets .....	79
Prévention des effets néfastes de la gestion des déchets sur l'homme et l'environnement .....	80
INDICATEURS FINANCIERS.....	82
Montants annuels en € HT des principales prestations rémunérées à des prestataires .....	82
Les différentes sources de financement .....	82
Coûts complets et aidés 2023 .....	85
GLOSSAIRE.....	99
ANNEXES.....	100

*\* Le SMICTOM des Flandres est propriétaire de toutes les photographies présentes dans ce document, leur utilisation sans accord préalable est interdite.*

# SYNTHESE INTRODUCTIVE

## Une présentation générale de la structure

<b>Nom du groupement</b>	•SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION DES FLANDRES
<b>Date de création</b>	•Créé le 10.03.1970 •Transformé en Syndicat Mixte le 03.10.2002 •Transformé en Syndicat Mixte à la carte arrêté préfectoral du 31 août 2010
<b>Commune siège</b>	•HAZEBROUCK •Transfert de siège le 20 décembre 2017 au Centre d'Affaires l'Atrium 3.0, 41 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
<b>Collectivités adhérentes</b>	•Communauté de Communes Flandre Lys •Communauté de Commune Flandre Intérieure
<b>Population totale</b>	• 119 199 habitants au 1 <sup>ER</sup> janvier 2023

### Composition du Bureau

**Président : Monsieur Philippe BROUTEELE**

#### Vice-Présidents

**Monsieur Didier TIBERGHIE**n chargé des finances, du coût de service et de la commande publique

**Monsieur Pierre-Laurent VANDECAVEYE**, chargé des projets innovants

**Madame Marjorie VANDENBERGHE**, chargée des déchèteries – Programme zéro déchet

**Monsieur Michel DUHOO**, chargé des relations avec les usagers professionnels et collectivités

**Madame Elizabeth BOULET**, chargée de la communication et de la pédagogie, prévention des déchets

**Monsieur Frédéric JUDE**, chargé de la sécurité des installations et des travaux

#### Membres

Madame Elisabeth GRESSIER

Monsieur Eric SMAL

Monsieur Joël DEVOS

Monsieur Luc EVERAERE

Monsieur Serge OLIVIER

Monsieur Philippe PRUVOST

# Organigramme des Elus du SMICTOM des Flandres



**M. BROUTEELE**  
Philippe



**M. TIBERGHEN**  
Didier

1<sup>er</sup> vice-président du  
SMICTOM des Flandres  
Finances, coût de service et  
commande publique



**M. VANDECAVEYE**  
Pierre-Laurent

2<sup>ème</sup> vice-président du  
SMICTOM des Flandres  
Projets innovants



**Mme VANDENBERGHE**  
Marjorie

3<sup>ème</sup> vice-présidente du  
SMICTOM des Flandres  
- Déchèteries : Construction,  
fonctionnement et optimisation  
- Programme zéro déchet



**M. DUHOO**  
Michel

4<sup>ème</sup> vice-président du  
SMICTOM des Flandres  
Relation avec les usagers  
professionnels et les  
collectivités



**Mme BOULET**  
Elizabeth

5<sup>ème</sup> vice-présidente du  
SMICTOM des Flandres  
Communication, pédagogie  
de la prévention et de la  
réduction des déchets



**M. JUDE**  
Frédéric

6<sup>ème</sup> vice-président du  
SMICTOM des Flandres  
Sécurité des installations et  
des travaux



**M. DEVOS**  
Joël

Membre du Bureau du  
SMICTOM des Flandres



**M. EVERAERE**  
Luc

Membre du Bureau du  
SMICTOM des Flandres



**Mme GRESSIER**  
Elisabeth

Membre du Bureau du  
SMICTOM des Flandres



**M. OLIVIER**  
Serge

Membre du Bureau du  
SMICTOM des Flandres



**M. SMAL**  
Éric

Membre du Bureau du  
SMICTOM des



**M. PRUVOST**  
Philippe

Membre du Bureau du  
SMICTOM d



**MEMBRES  
DELEGUES  
TITULAIRES  
du Comité  
Syndical**

**• COMMUNAUTE DE COMMUNES FLANDRE LYS**

- BOONAERT Jean-Philippe (Laventie), BROUTEELE Philippe (La Gorgue), DELABRE Aimé (Fleurbaix), DELVALLE Jean (Lestrem), DURUT Jocelyne (Haverskerque), DUYCK Joël (Merville), HENNEON François-Xavier (Estaires), PRUVOST Philippe (Lestrem)

**• COMMUNAUTE DE COMMUNES FLANDRE INTERIEURE**

- ABADIE Luc (Pradelles), ASSEMAN Céline (Hondeghe), BAILLEUL Jean-Pierre (Hazebrouck), BARREZEELE Laurence (Sercus), BELLEVAL Valentin (Hazebrouck), BERTIN Philippe (Neuf-Berquin), BETOURNE Cédric (Renescure), BEVE Francis (Ebbinghem), BEVE Nicolas (Vieux-Berquin), BILLIET Didier (Staple), BOULET Elizabeth (Meteren), BOULIER Eddie (Thiennes), BOUREL Michel (Merris), CARLIER Marie-Françoise (Sercus), COINTE Michel (Nieppe), CRINQUETTE Philippe (Caestre), DARQUES Jérôme (Morbecque), DAUTRICOURT Jean-François (Lynde), DEBOUDT Nathalie (Morbecque), DE FARIA Anita (Boeseghem), DEHESTRU Fabrice (Wallon-Cappel), DELAIRE Carole (Steenbecque), DELANGUE Bernadette (Le Doulieu), DELEURENCE Thierry (Pradelles), DELFOLIE Yves (Merris), DELVA Hervé (Hazebrouck), DENEUCHE Marc (Bailleul), DEVEY Sylvain (Ebbinghem), DEVILLEZ Arnaud (Bailleul), DEVOS Joël (Steenwerck), DEWYNTER Jean-Jacques (Steenbecque), DORMION Elise (Hazebrouck), DOYER Daniel (Staple), DUHAMEL Gaël (Hazebrouck), DUHAYON Bruno (Saint-Jans-Cappel), DUHOO Michel (Hazebrouck), EVERAERE Luc (Exécutif), GAUTIER Antony (Bailleul), GRESSIER Elisabeth (Strazeele), GRIMBER Philippe (Hazebrouck), JUDE Frédéric (Renescure), LEFEBVRE Franck (Le Doulieu), LEGRAND Michèle (Bailleul), LEMAIRE Roger (Nieppe), LEMIERE Emmanuel (Borre), LEROY Guy (Thiennes), LOUVET Bruno (Blaringhem), MAERTEN Gérard (Blaringhem), MAMETZ Danielle (Boeseghem), MASQUELIER Philippe (Flêtre), OLIVIER Serge (Neuf-Berquin), PLATEVOET Jean-Michel (Lynde), POPELIER Bernadette (Borre), RUCKEBUSH Jean-Benoît (Strazeele), SCHRICKE Jean-Luc (Caestre), SEINGIER Patrice (Steenwerck), SMAL Eric (Wallon-Cappel), STORET César (Saint-Jans-Cappel), TIBERGHEN Didier (Hazebrouck), UNVOAS Marie (Flêtre), VANDAMME Régis (Vieux-Berquin), VANDECAVEYE Pierre-Laurent (Hondeghe), VANDENBERGHE Marjorie (Bailleul), WEEXSTEEN Emmanuel (Meteren)

**MEMBRES  
DELEGUES  
SUPPLEANTS  
du Comité  
Syndical**

**• COMMUNAUTE DE COMMUNES FLANDRE LYS**

- BODART Michel (La Gorgue), CARDON Olivier (Sailly-sur-la-Lys), DELFLY Jean-Louis (Merville), FAIDUTTI Jean-Marc (Laventie), GOEDGEBUER Catherine (Haverskerque), PARENT Michaël (Estaires), THOREZ Jean-Claude (Sailly-sur-la-Lys), VANECLOO Serge (Fleurbaix)

**COMMUNAUTE DE COMMUNES FLANDRE INTERIEURE**

- ANDRE Sophie (Hazebrouck), BARLOY Alexandre (Flêtre), BEAUFROME Aurélien (Bailleul), BERON Michel (Wallon-Cappel), BLONDEL Sabrina (Hazebrouck), BOTTIN Claire (Lynde), BOUVIGNIES Pierre (Sercus), BUISSON-QUESTROY Sandrine (Pradelles), CAPPAERT Jean-Luc (Hondeghe), CEROUTER Frédéric (Caestre), CITERNE Denis (Merris), COQUETTE Rebecca (Strazeele), COSENTINO Nathalie (Thiennes), COUTURE Valérie (Bailleul), CREPIN Maxime (Neuf-Berquin), DE CIECHI Paul (Flêtre), DEBAECKER Bernard (Hazebrouck), DEBERT Angélique (Renescure), DEBLONDE Christophe (Strazeele), DEBLONDE Gérard (Steenbecque), DEBREU Christophe (Pradelles), DECOSTER Christine (Merris), DECUYPER Anne (Hondeghe), DEFEVERE Eddie (Staple), DEGRAVE Géraldine (Caestre), DEHEUNINCK Julien (Saint-Jans-Cappel), DELASSUS Béatrice (Thiennes), DENIS Laurent (Boeseghem), DENTENER Bernard (Hazebrouck), DEVAUX Alain (Blaringhem), DEZ Christophe (Steenbecque), DUHAMEL Philippe (Hazebrouck), DUQUENOY Régis (Blaringhem), DUREY Laurence (Bailleul), FENET Stéphanie (Sercus), FIOEN Matthieu (Hazebrouck), FOLLET Thierry (Morbecque), GISQUIERE Michel (Nieppe), HEMELSDAEL Sylvie (Wallon-Cappel), HEROGUET Quentin (Boeseghem), JOLY Dominique (Exécutif), KEIGNAERT Sandrine (Ebbinghem), LE LAY Lambert (Renescure), LESAP Nora (Ebbinghem), LIEFOOGHE Antoine (Vieux-Berquin), LOOTEN Michel (Morbecque), MACREL Sylvie (Borre), MAZIERE Mark (Steenwerck), MEIRLAND Adrian (Hazebrouck), MEURILLON Franck (Nieppe), PELISSIER Didier (Borre), PETITPRETZ Sylvain (Neuf-Berquin), PIERREUSE Jean-Christophe (Saint-Jans-Cappel), POLLET Sylvie (Meteren), QUENSON Séverine (Le Doulieu), SALOME Jean-Paul (Vieux Berquin), SONILIACQUE Franck (Staple), SOWA Benjamin (Bailleul), STOPIN Marie-Hélène (Lynde), VANDENABEELE Florent (Bailleul), VERRIER Jean-Michel (Meteren), VERSTAEN Gontran (Steenwerck), WALBROU Dominique (Le Doulieu), WINCKEL Sabrina (Bailleul)



# Les faits marquants de l'année 2023

## Réorganisation du syndicat et création de nouveaux services

Réorganisation du syndicat avec l'émergence de plusieurs services et des responsables dédiés avec une gestion horizontale des activités (cf. organigramme page 18).

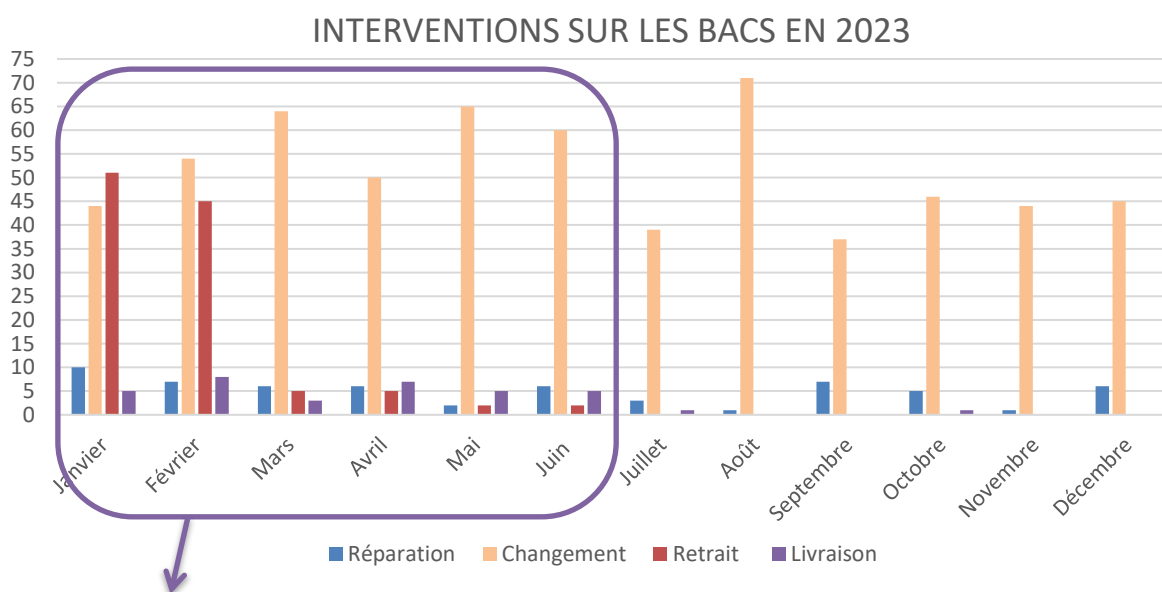
## Création d'un nouveau service de gestion et de maintenance des bacs

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, date de démarrage de la redevance incitative (REOMi) sur le territoire du SMICTOM des Flandres, le syndicat a dû intervenir au domicile des usagers pour diverses interventions tel que :

- le retrait de conteneurs (réalisé en début d'année et repris par la CCFI car cela concerne soit un déménagement soit une fin de contrat)
- la livraison de conteneurs pour bénéficier d'un bac supplémentaire (concerne principalement les entreprises)
- le changement de volume de conteneur suite à la modification de la composition familiale d'un foyer (naissance, décès, départ d'un enfant du domicile parental, ...)
- la réparation de conteneur (roue, couvercle, axe, cuve).

Un agent du SMICTOM des Flandres, Yohann OUTTERYCK, est désormais dédié à la réalisation de ces opérations.

En 2023, 817 interventions ont été réalisées, n'incluant pas les doublons d'interventions sur une même adresse pour le bac jaune et bac noir. Les passages supplémentaires pour bacs non nettoyés ne sont pas comptabilisés ici.

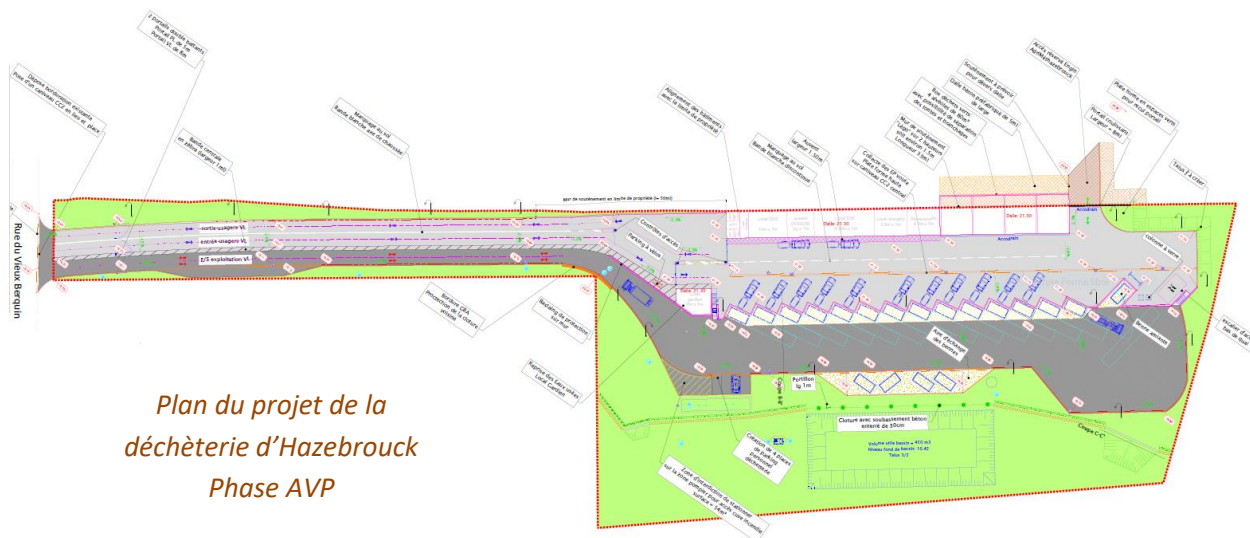


On observe qu'il y a eu davantage d'interventions au démarrage de la REOMi.

25 interventions ont également été réalisées pour des changements de « puces HS » (puces défectueuses détectées lors du passage du camion de collecte).

## Projet de création de la nouvelle déchèterie d'Hazebrouck

Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à la société IRH Ingénieur Conseil en groupement avec l'agence Astelle Architecture en janvier 2023. Le maître d'œuvre a terminé la phase Avant-Projet (AVP) et démarré la phase Projet (PRO) en fin d'année 2023.



En parallèle, les études géotechniques (phase G1 et G2 Avant-Projet) ont été réalisées par la société GINGER CEBTP. La réalisation de ces études a permis de connaître la structure du sol et permettra par la suite de choisir des fondations adaptées.

L'étude faune flore réalisée sur 4 saisons s'est terminée en juin 2023. Plusieurs espèces protégées ont été identifiées sur le site et devront faire l'objet de mesures ERC (Eviter – Réduire – Compenser).

En septembre 2023, une rencontre a été organisée avec les services de la DDTM afin d'évoquer les mesures environnementales à prendre en compte dans le cadre du projet.

## Mise aux normes des garde-corps des déchèteries d'Eblinghem et de Steenbecque

Les garde-corps des déchèteries d'Eblinghem et de Steenbecque étaient vieillissants et pas aux normes en vigueur. Ils ont été remplacés par des nouveaux garde-corps empêchant tout risque de chute.



*Déchèterie d'Eblinghem – Quai gravats*



*Déchèterie d'Eblinghem – Nouveau quai*

Un dispositif spécifique pour le dépôt des gravats a été installé à la déchèterie d'Eblinghem, facilitant le dépôt en toute sécurité.

## Démantèlement du quai de la déchèterie d'Estaires

Depuis avril 2021, l'accès au quai de la déchèterie d'Estaires était limité à un véhicule sur le quai à la fois suite aux préconisations de l'APAVE. Des contrôles réguliers de la solidité du quai étaient réalisés afin de surveiller l'état de corrosion.

Pour des raisons de sécurité, le quai métallique de la déchèterie d'Estaires a été démantelé en août 2023 par la société STI Déconstruction.



*Démantèlement du quai*

Les bennes ont ensuite été disposées au sol. Seuls le bois et la ferraille ne sont plus acceptés dans cette déchèterie, la disposition au sol ne permettant pas un tri en toute sécurité de ces matériaux.



*Déchèterie d'Estaires - Bennes disposées au sol*

## Mise en place d'une benne encombrants à la déchèterie de Merville

La déchèterie de Merville dispose de bennes directement posées au sol depuis le démontage du quai en 2018. Il avait été fait le choix de ne plus accepter les encombrants dans cette déchèterie, estimant que le dépôt d'encombrants serait compliqué sans quai.

Après un test concluant de collecte des encombrants directement dans une benne au sol à la déchèterie d'Estaires suite au démontage du quai, il a été décidé d'installer une benne encombrants à la déchèterie de Merville en novembre 2023.



## Mise en place de nouvelles filières à Responsabilité Elargie du Producteur (REP) en déchèteries

### ❖ Articles de Sport et Loisirs (ASL) et Articles de Bricolage et Jardin Thermiques (ABJ Th.)



Une convention a été signée avec l'éco-organisme Ecologic en septembre 2023 pour la reprise des Articles de Sport et Loisirs et les Articles de Bricolage et Jardin Thermiques collectés en déchèteries.

Des bacs de collecte spécifiques ont été installés dans l'ensemble des déchèteries du SMICTOM des Flandres (excepté la déchèterie de Nieppe par manque de place).



*Bac de collecte pour les ABJ Th. et les ASL*

### ❖ Jeux / Jouets et Articles de Bricolage et Jardin non thermiques (ABJ)



Une convention a été signée avec l'éco-organisme Ecomaison en novembre 2023 pour la reprise des Jeux /Jouets et Articles de Bricolage et Jardin non thermiques (ABJ) collectés en déchèteries.

Le SMICTOM des Flandres était déjà en partenariat avec cet éco-organisme pour la reprise des déchets d'éléments d'ameublement (DEA). Ces objets sont désormais collectés avec le mobilier dans une unique benne « objets et matériaux de la maison »

Seuls les petits objets doivent être déposés dans un bac séparé.



*Bac de collecte pour les petits objets*

### ❖ Cyclevia

Une convention a été signée avec l'éco-organisme CYCLEVIA pour la reprise des huiles minérales collectées en déchèteries.



*Borne à huile présente dans les déchèteries*



## Site de Strazeele

### ❖ Démantèlement de l'ancien centre de tri

En septembre 2023, l'ancien centre de tri de Strazeele a été démantelé. Ce bâtiment ne servait plus depuis des années et devenait dangereux. Ces travaux ont été effectués par la société STI Déconstruction. Des travaux complémentaires seront réalisés en 2024 afin de combler la fosse.



### ❖ Réfections de caniveaux

En octobre 2023, une réfection totale du caniveau central a été réalisée sur le parking du site de Strazeele, ce qui améliore la circulation des poids lourds sur le site. Le caniveau de l'aire de lavage a également été rénové. Ces travaux ont été effectués par la société BALESTRA TP.



## ❖ Installation d'une clôture sous le hangar semi-couvert

En octobre 2023, une clôture a été installée par les Ets Marcel Huyghe sous le hangar semi-couvert afin de sécuriser le stockage des bacs de déchets recyclables et d'ordures ménagères de 770 L.



## Amicale



L'amicale du personnel du SMICTOM des Flandres a été créée en octobre 2022, elle a pour objectif le développement des liens d'amitié entre les membres du personnel et les retraités du SMICTOM des Flandres.

Cette année a été une 1ère année remplie de moments conviviaux avec un repas dansant au restaurant "le Cochon Qui Rit" à Hardifort, une activité au Koésio de Lille, les ventes de cases sur le salon du développement durable du SMICTOM, la sortie cirque à Lille, et le pot de fin d'année avec la remise des cartes Illicado à l'ensemble des agents actifs et retraités.

## Journées techniques

En 2023, 2 journées techniques ont été organisées. La première à destination des élus et partenaires du syndicat et la suivante, à destination de l'ensemble du personnel du SMICTOM des Flandres.

### Journée technique élus et partenaires – 21 juin 2023

Cette journée s'est déroulée sur le site de tri-transfert du SMICTOM des Flandres à Strazeele. Réunissant les élus du SMICTOM afin de leur présenter les différentes activités du syndicat et de leurs partenaires.

- Stand SMICTOM : tri prévention et compostage
- Stand RECYNOV
- Stand PAPREC
- Stand éco-Déchets
- Visite du site



### Journée technique agents – 13 Septembre 2023

Rassemblant agents de déchèteries, agents polyvalents et agents administratifs, cette journée a débuté sur le site de tri / transfert de Strazeele par la présentation des activités des différents partenaires du SMICTOM des Flandres.

Les agents ont assisté à une caractérisation des déchets recyclables, à une présentation de RECYNOV et de ses activités sur le site de Strazeele, une présentation du prestataire de collecte éco-Déchets ainsi que la visite du site de tri/ transfert. Après le déjeuner sur place, chacun a pris le bus pour se rendre sur l'éco site BAUDELET de Blaringhem où 2 agents BAUDELET ont effectué une visite guidée de l'ensemble du site.



# RESSOURCES HUMAINES

## Recrutements et changement d'affectations

### AGENTS DE PREVENTION



**Camille  
DENTENER**  
Ambassadrice  
de Prévention

En poste depuis le  
16 janvier 2023



**Jessy  
COURBY**  
Ambassadeur  
Biodéchets

En poste depuis le  
13 novembre 2023

### AGENT DE DECHETERIES



**Françoise  
BOULENGUER**

En poste depuis le  
5 avril 2023



## AGENT POLYVALENT



Yohann  
OUTTERYCK

Après avoir exercé les missions d'ambassadeur du tri, Monsieur Yohann OUTTERYCK, a intégré le service gestion de bacs depuis la mise en place de la REOMI au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## Formations proposées aux agents du SMICTOM

### Hygiène & Sécurité

- **Initiation à l'utilisation du défibrilateur automatique externe** (1/2 jour - 19 agents)
- **Maintenir et actualiser les compétences acteurs en SST**(1 jour-13 agents)
- **Gestes postures et troubles musculo squelettiques** (1 jour-18 agents)
- **Gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil** (2 jours- 2 agents)

### Amiante

- **Formation de recyclage personnel opérateur de chantier - Intervention amiante sous secteur 4** (1 jour-1 agent)
- **Formation de recyclage personnel encadrement mixte intervention amiante SS4** (2 jours - 2 agents)

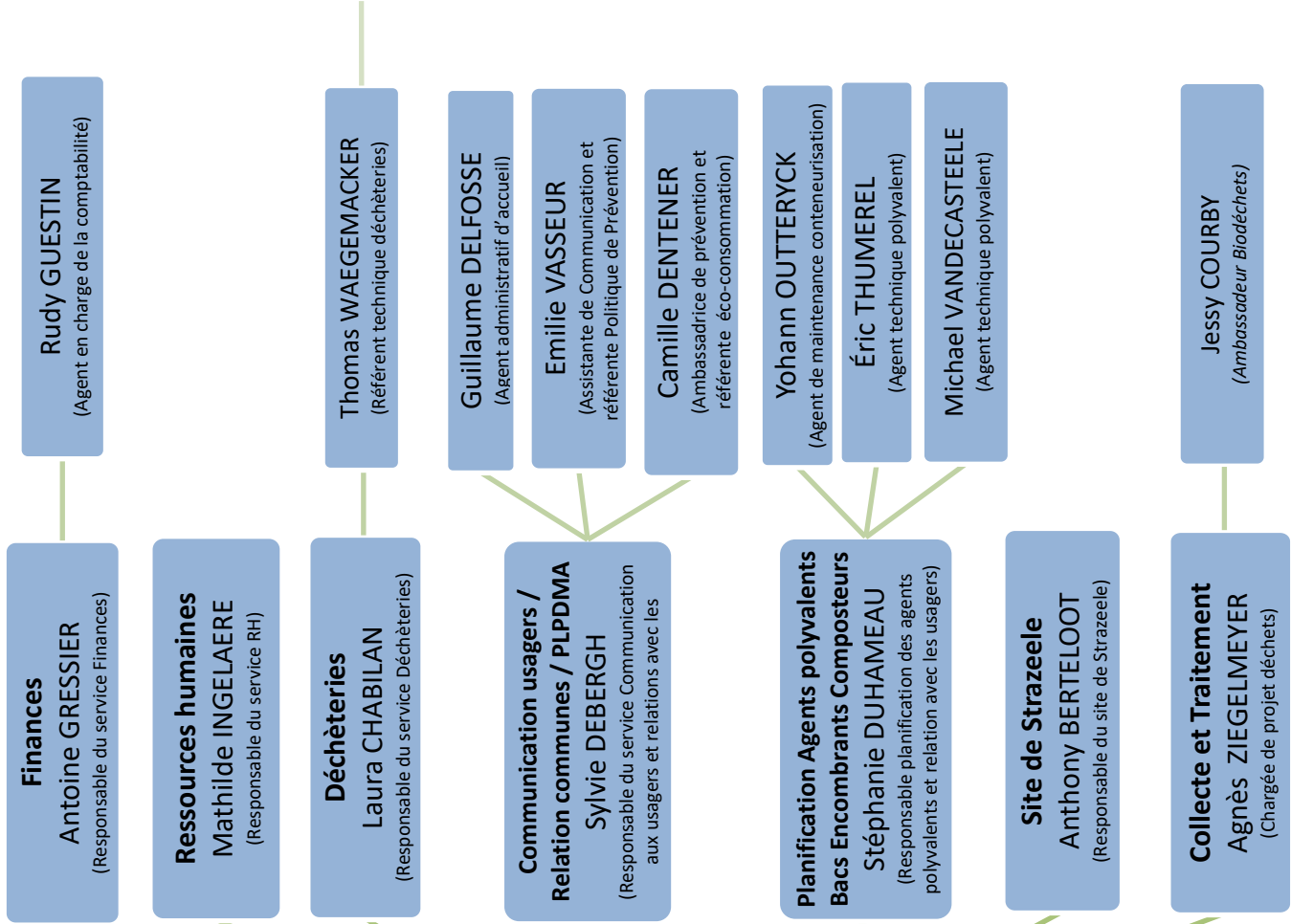
### Autres

- **Formation soudure : Souder à plat des ouvrages métalliques à l'électrode enrobé- AFPA**(5 jours-1 agent)
- **Formation guide composteur** (5 jours -2 agents)

# Organigramme du SMICTOM des Flandres



**Responsable des services**  
Agnès ZIEGELMEYER



## Agents de déchèteries

- BALLY Matthieu
- BAUDE Jean-Philippe
- BOULENGUER Françoise
- BOCQUET Corinne
- CAMPHIN Jérémie
- CARTON Franck
- CHMIELEWSKI Grégory
- COULIER Dimitri
- DORMIEU Alexandre
- GILLIERS Jessica
- MAILLOT David
- MARIEL Pascal
- MARLE Olivier
- MOREAU Sébastien
- PLATEVOET Myriam
- THOMAS Olivier
- VANDAMME Tony
- VASSEUR Caroline
- ZAMORANO Manuel



# PREVENTION

## Mise en œuvre des actions du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) : actions réalisées

### Frigo solidaire :



L'objectif de cette action est de sensibiliser les habitants du territoire à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Le concept du frigo solidaire a été créé par l'association « Les Frigos Solidaires » afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, de contribuer à la solidarité locale et de générer du lien social.

Depuis le 21 janvier 2022, un frigo solidaire est installé à l'épicerie « Un Caou dans l'Bocal » situé à Merville (il a été retiré début 2024).

### J'amène mes contenants :



Cette action permet de sensibiliser les clients des commerces du territoire à la consommation d'emballage et de suremballage. L'objectif étant de réduire au maximum cette consommation.

Certains commerces du territoire ont adopté le macaron « j'amène mes contenants » créé par le SMICTOM des Flandres. Cet autocollant indique que le commerce autorise les clients à utiliser leurs propres contenants (sacs, boîtes, tupperwares...) pour faire leurs courses.

En 2023, ce sont 47 commerces du territoire qui ont signé une charte d'engagement avec le SMICTOM des Flandres afin d'apposer le macaron « ici on accepte vos contenants » sur leur vitrine et d'accepter les contenants des consommateurs.

### Bioseaux :



Dans le cadre de la mise en œuvre de la redevance incitative, mais aussi pour inciter à la réduction des déchets et pour anticiper l'obligation du tri à la source des biodéchets à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, le syndicat propose aux usagers un bio-seau afin de faciliter la gestion des déchets de table et de cuisine au sein même de leur habitation.

Ce bio-seau d'une contenance de 5 L est proposé au tarif de 10€.

## Couches Lavables :



L'utilisation des couches lavables permet d'éviter environ 1 tonne de déchets par enfant, de la naissance à la propreté. Afin de permettre aux familles du territoire du SMICTOM des Flandres (partie CCFI) d'opter plus facilement pour les couches lavables, nous avons proposé à celles-ci, des kits de démarrage comprenant :

- 3 couches taille S
- 3 couches taille M
- 1 boîte de voiles jetables.
- 6 absorbants taille 1
- 6 absorbants tailles 2

En 2023, cette action a permis à 20 familles de découvrir les couches lavables, ce qui correspond à 57 600 couches jetables et donc 8 863 Kg de déchets évités. Parmi ces familles, 9 d'entre elles ont effectué un retour d'expérience, ce qui nous a permis d'adapter au mieux le kit de couches lavables.

Grâce à cette action, depuis l'année 2021, ce sont 43 familles qui ont optés pour l'utilisation de la couche lavable, ce qui correspond à 115 200 couches jetables évitées, et donc 17 726 Kg de déchets évités sur le territoire du SMICTOM partie CCFI.

Concernant le territoire de la CCFL, 17 familles ont été équipées de couches lavables, soit un total de 60 familles depuis 2021.

Ce sont au total, 103 familles du territoire du SMICTOM des Flandres qui ont été équipées de kits de démarrage de couches lavables depuis 2019.

Depuis janvier 2023, les familles recevant un kit de couches lavables participent à un atelier informatif sur celles-ci. Cet atelier a pour but d'informer les familles à propos de :

- L'utilisation et la fonctionnalité de la couche lavable.
- L'entretien de la couche lavable.
- Les intérêts écologiques et économiques de la couche lavable.
- Les enjeux sur la santé de bébé.
- Les éco-gestes à adopter au quotidien.

Les familles sont ensuite mises en situation avec un poupon, cela leur permet de repartir avec toutes les bases pour une utilisation optimale des couches sur bébé.

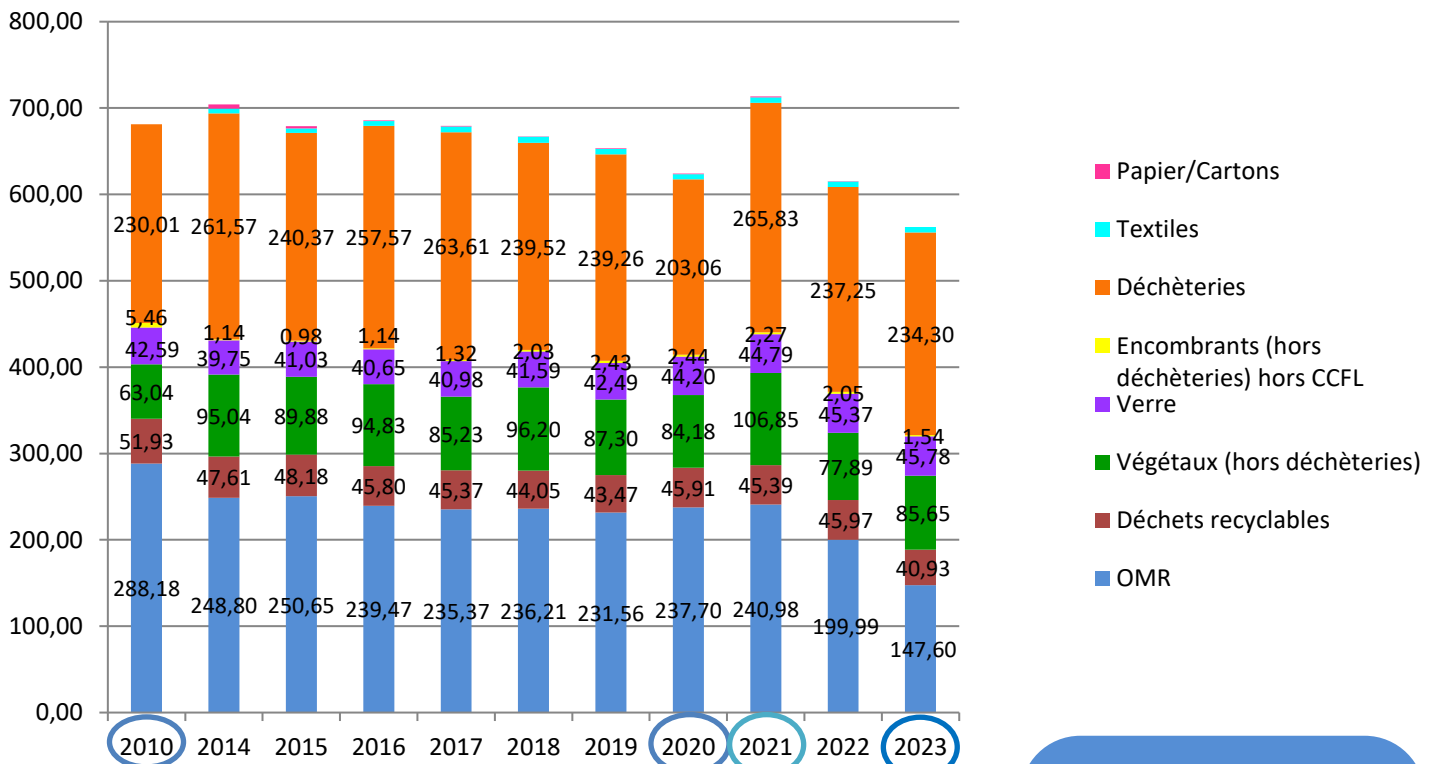


## Prévention des déchets - Bilan

L'objectif fixé par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (loi TECV) de 2015 est une diminution de 10% de la quantité de déchets ménagers et assimilés (DMA) par habitant en 2020, par rapport à 2010.

Les déchets comptabilisés sont tous les déchets collectés et traités par le syndicat, tous flux confondus (ordures ménagères, déchets recyclables, végétaux, verre, textiles, déchets issus des déchèteries, encombrants) et tous types de collectes confondus (en porte à porte, en apport volontaire, sur rendez-vous).

Evolution de la production de déchets sur le territoire (kg/hab/an)



Entre 2010 et 2020, le ratio de déchets par habitant a diminué de près de 13% en 10 ans, permettant ainsi au syndicat de respecter l'objectif fixé par la loi TECV. L'année 2020 avait toutefois été marquée par un contexte sanitaire difficile, impactant les collectes et l'activité en déchèterie.

L'année 2021 a été marquée par l'intégration de 5 communes au syndicat (+ 1 déchèterie + 5 bennes végétaux). Ce changement, couplé au regain d'activité suite à la crise sanitaire et à l'augmentation significative du gisement de végétaux, a généré une augmentation du ratio de déchets par habitant.

On observe une baisse globale de 9,5% entre 2022 et 2023, avec notamment :

- une baisse de 35,5% des ordures ménagères
- une baisse de 12% des déchets recyclables

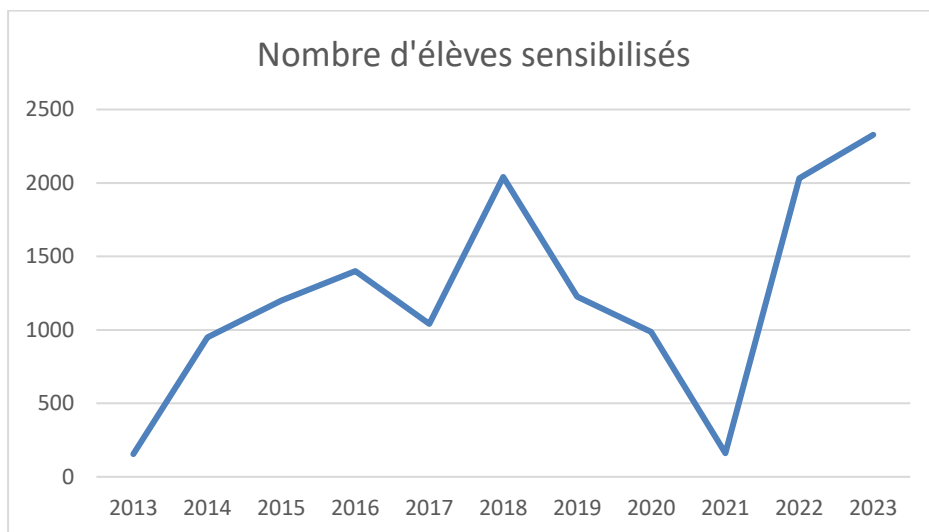
# COMMUNICATION

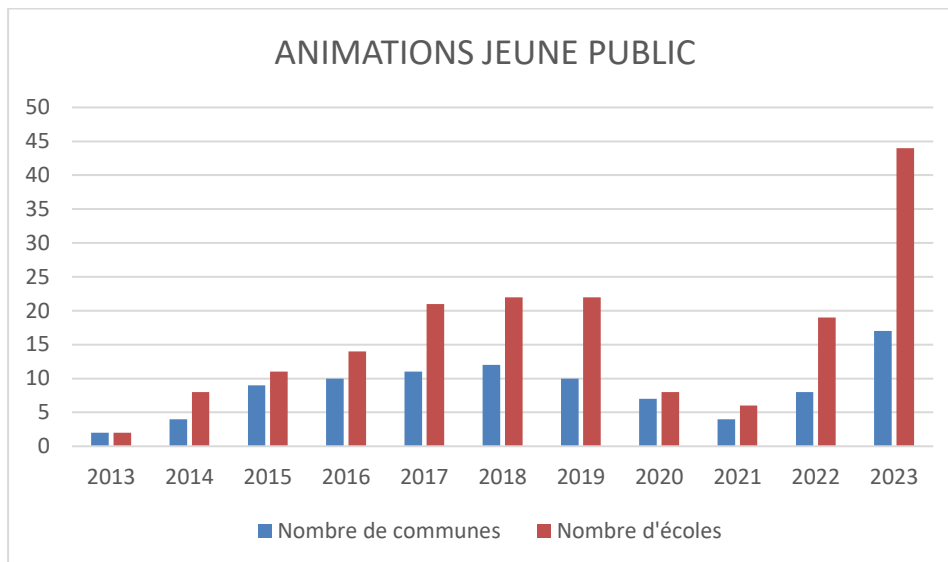
## Sensibilisation au tri sélectif

En 2023, 44 établissements scolaires ont bénéficié des animations proposées par le SMICTOM des Flandres, 2328 élèves ont été sensibilisés.

### Nombres d'écoles et de communes sensibilisées

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de communes	2	4	9	10	11	12	10	7	4	8	17
Nombres d'écoles	2	8	11	14	21	22	22	8	6	19	44
Nombre d'élèves sensibilisés	155	950	1200	1400	1040	2040	1226	987	162	2032	2328

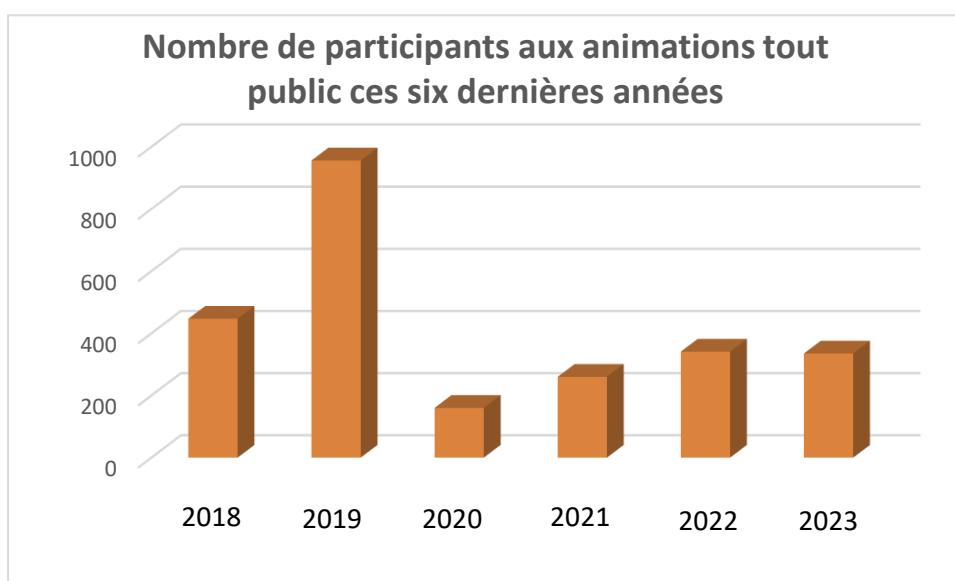




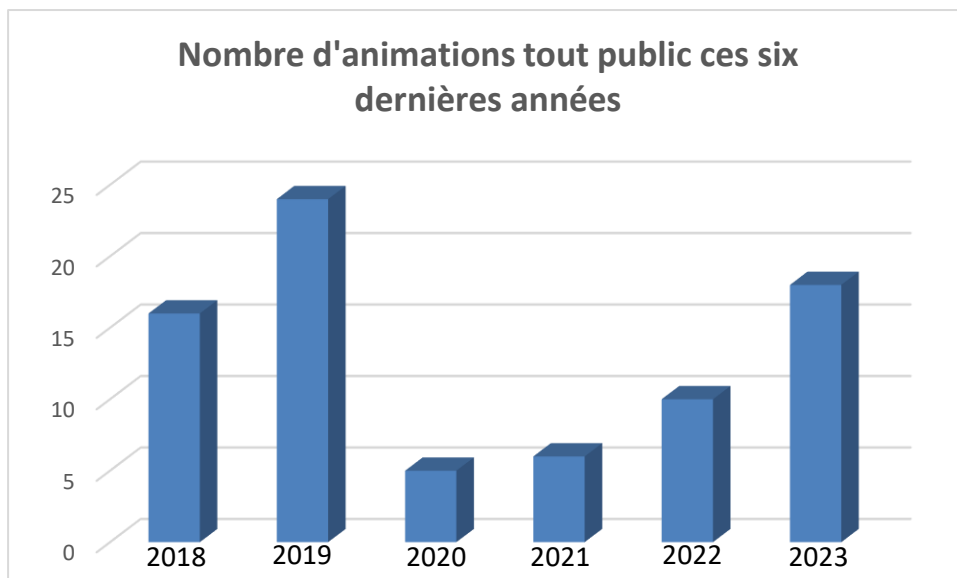
**Actions à thème réalisées tout au long de l'année 2023 auprès :**

- Des opérations Hauts de France Propres à Hazebrouck
- Du CVL de Nieppe
- Du Troc Plants à Nieppe
- Des résidents de la pension de famille ALEFPA de Bailleul
- Des résidents de la pension de famille Jean Ferrat d'Hazebrouck
- Des marchés d'Hazebrouck et Bailleul pendant l'opération « Tous au compost »
- Dans les locaux du Centre d'Affaires l'Atrium 3.0 Hazebrouck
- Des enseignants de l'école du Tilleul de Steenwerck

Lors de ces animations, 335 personnes ont été sensibilisées.







Troc  
Plants  
Nieppe



Sensibilisation  
au tri des agents  
du Territoire  
Energie Flandre



Atelier  
TAWASHI

Sensibilisation  
au tri des  
résidents du  
Foyer de vie  
Jean Ferrat



## Acquisition de matériel pédagogique



Au cours de l'année 2023, quelques supports pédagogiques ont été acquis pour diversifier les animations proposées par les ambassadeurs de prévention dans les écoles.

Le jeu « le petit composteur » et le livre « Charlotte reine du compost » ont été aussi offerts aux classes ayant gagné le concours « imaginons le composteur du futur », organisé dans le cadre de la SERD (Semaine Européenne de Réduction des Déchets).

## Jeux créés par le SMICTOM

Pour diversifier nos outils pédagogiques et ainsi permettre à un plus large public de mieux comprendre le tri, des supports ont été créés par nos services.

- Le memory permet au public non-lecteur de visualiser les déchets et ainsi de les trier dans le bon contenant.
- Le domino des déchets va permettre aux joueurs de bien sectoriser les différentes matières que l'on retrouve dans les déchets.
- Les vignettes représentant des déchets doivent être posées sur la fiche avec le contenant correspondant.



## Salon du Développement Durable 2022

### Sortie pédagogique, Ferme pédagogique « La Casseline »

Une sortie pédagogique a été offerte à la classe lauréate du concours de création « Inventons et imaginons l'école de demain » organisé à l'occasion du Salon du Développement Durable du SMICTOM des Flandres de 2022, pour la première fois en partenariat avec le SIECF et le SMFL.

Cette sortie a eu lieu le 6 Avril 2023 à la ferme pédagogique « La Casseline » à Cassel, Céline et Antoine ont accueilli les élèves de TPS/PS/ MS et GS/CP de l'école Marguerite Yourcenar de Le Doulieu, qui grâce à leur création originale, en vidéo, ont fait l'unanimité du jury du concours.

Au programme de la journée :

- Initiation au monde des abeilles
- Observation du parterre de plantes aromatiques et des pollinisateurs
- Cueillette/ récolte et dégustation de plantes et fleurs comestibles
- Balade panoramique
- Exposition arbre et paysage de Serge Ernst
- Plantation de la forêt de nuages (réalisé en amont en classe par les élèves)
- Dégustation de crêpes et sirops de plantes de La Casseline

Malgré la météo pluvieuse, les élèves et leurs accompagnants ont passé une journée pleine de découvertes, chacun est remonté dans le bus avec le sourire .... Accompagnés d'un petit rayon de soleil.



## Salon du Développement Durable 2023

### Conférence de Presse

Le 6 novembre 2023, une conférence de presse s'est déroulée dans les bureaux du SMICTOM des Flandres, en présence de Madame Danièle MAMETZ, Présidente du SMFL (Syndicat Mixte Flandre et Lys), de Monsieur Jean Luc DEBERT, Vice-Président du Territoire d'Énergie Flandre, de Monsieur Philippe BROUTEELE, Président du SMICTOM des Flandres et de Madame Elizabeth BOULET, Vice-Présidente en charge de la Pédagogie et de la Communication au SMICTOM, afin d'annoncer le programme et l'objectif du Salon 2023.



La voix Du Nord écrit :

« Le SMICTOM des Flandres, le SIECF et le syndicat mixte Flandre-Lys (guichet unique de l'habitat) s'associent pour ce grand salon sur le développement durable. L'an dernier, il avait attiré 600 visiteurs. »

« Lors de ce onzième salon, il sera possible de glaner plein d'astuces et de conseils sur comment mieux consommer, moins jeter, rénover sa maison. Organisé conjointement par le SMICTOM des Flandres, le syndicat mixte Flandre et Lys et le syndicat intercommunal d'énergies de Flandre (SIECF), un grand nombre d'interlocuteurs seront disponibles toute la journée à la salle des fêtes de Méteren. Il y aura des créateurs écoresponsables (Petite laine, Zou et Lou, les savons Liatana etc), le Sofa bleu (qui restaure des meubles), des artisans locaux (P'tit Fer sucré, Matières communes etc) et des représentants de plusieurs entreprises (éco.Déchets, GRDF, Enedis, EDF, SMICTOM etc), « pour montrer qu'il existe des solutions simples sur le territoire », précise Philippe Brouteele, le Président du SMICTOM des Flandres. »

## Semaine Européenne de la Réduction des Déchets 2023

Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2023 et en amont du Salon du Développement Durable, le SMICTOM des Flandres a proposé trois concours auprès des établissements scolaires du territoire à destination des classes de maternelle à CM2.

Ces concours ont été lancés à la fin de l'année scolaire 2022-2023, afin de permettre aux enseignants de mettre en place ce projet pédagogique dès la rentrée scolaire en septembre 2023.

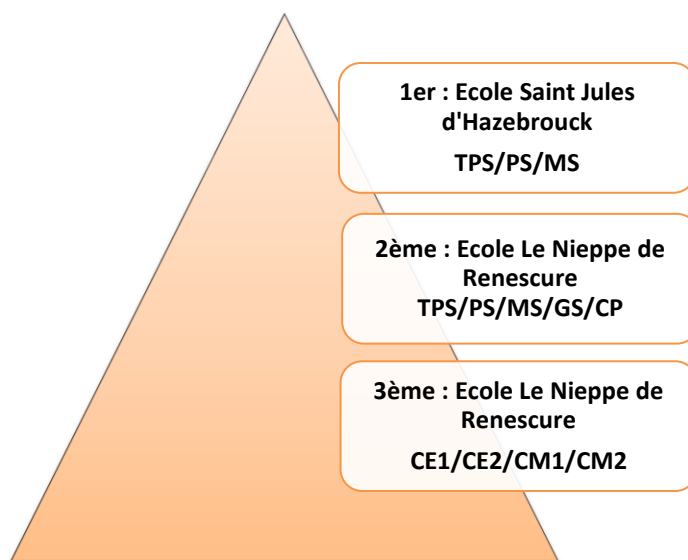
### Concours de création sur le thème « Imaginons et inventons le composteur du futur ! »

Trois classes de deux établissements scolaires ont participé au concours, soit 113 élèves inscrits.

Ecole	Commune
Ecole Saint Jules	Hazebrouck
Ecole Le Nieppe (maternelles CP)	Renescure
Ecole Le Nieppe (primaires)	Renescure

Pour déterminer le lauréat du concours, un jury composé d'élus et de techniciens a eu lieu le 15 novembre 2023.

Les trois lauréats du concours « Imaginons et inventons le composteur du futur ! » sont :



La classe lauréate a remporté une sortie pédagogique offerte par le SMICTOM des Flandres et de nombreux lots.

Les lauréats suivants ont reçu des livres et jeux sur le thème de l'environnement.



**1<sup>er</sup> prix**



**2<sup>ème</sup> prix**



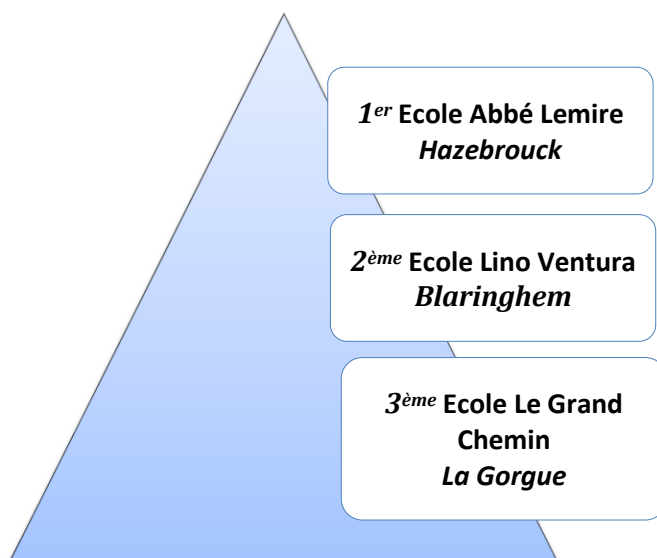
**3<sup>ème</sup> prix**

**Concours de création « Ecoloustic » organisé en partenariat avec le Territoire Energie Flandres.**

Concours ouvert aux élèves de CM1/CM2, la classe gagnante sera présentée au concours national « **Ecoloustic** » par le Territoire Energie Flandres.

Les trois lauréats du concours sont :

Ecole	Commune
Ecole Abbé Lemire	Hazebrouck
Ecole Lino Ventura	Blaringhem
Ecole Le Grand Chemin	La Gorgue



La classe lauréate a remporté des jeux pédagogiques offerts par le SMICTOM des Flandres ainsi qu'un bon d'achat en librairie d'une valeur de 200 euros offert par le Territoire Energie Flandre. Les lauréats suivants ont reçu des livres et jeux sur le thème de l'environnement.

Les affiches des 3 premières classes ont été apposées sur les camions de collecte éco Déchets.



**1<sup>er</sup> prix**



**2<sup>ème</sup> prix**



**3<sup>ème</sup> prix**

**Concours de bouchons en plastique en partenariat avec l'association « Les Bouchons d'Amour » de Neuf-Berquin.**

Vingt-trois écoles ont participé au concours, soit **2827 élèves** inscrits.



<b>Ecole</b>	<b>Commune</b>
<b>Le Nieppe</b>	Renescure
<b>Ecole du Tilleul</b>	Croix du bac
<b>Jacques Prévert</b>	Bailleul
<b>Ecole Louise Jonglez</b>	Le Doulieu
<b>Yves Montand</b>	Neuf-Berquin
<b>Grand Chemin</b>	La Gorgue
<b>Ecole Saint-Martin</b>	La gorgue
<b>Arthur Cornette</b>	Nieppe
<b>Ecole Bezegher</b>	Merville
<b>Notre Dame du Joyel</b>	Thiennes
<b>Marternelle Pasteur</b>	Hazebrouck
<b>Charles Perrault</b>	Morbecque
<b>Pierre Sion</b>	Staple
<b>Ecole Notre-Dame</b>	Estaires
<b>Ecole Sainte Marthe</b>	Méteren
<b>Saint-Jules</b>	Hazebrouck
<b>Tilleul</b>	Lynde
<b>Sainte-Anne</b>	Hazebrouck
<b>Ecole des 3 Clefs</b>	Boseghem
<b>Massiet du Biest</b>	Hazebrouck
<b>Marguerite Yourcenar</b>	Le Doulieu
<b>Roger Marcotte</b>	Wallon-Cappel
<b>Armand Morris</b>	Hazebrouck
<b>Abbé Lemire</b>	Hazebrouck

Pour déterminer le lauréat du concours, une pesée a été effectuée par l'association les bouchons d'amour représentée par Monsieur HOUSSIN, Président de l'association.

Pour un calcul plus équitable, pour le classement et résultat du concours, une moyenne au dixième près par kilo de bouchons collectés par élève et par établissement a été établie.

Les trois lauréats du concours de bouchons en plastique sont :



Ces écoles ont reçu en récompense, un ensemble de jeux pédagogiques en récompense offerts par le SMICTOM des Flandres et le Territoire Energie Flandre.

Ce concours a permis de récolter dans les écoles près de **2 tonnes 53 kg** de bouchons. Ces bouchons remis à l'association Les Bouchons d'Amour de Neuf-Berquin permettront à l'association d'acquérir du matériel pour personnes en situation de handicap (fauteuils roulants, prothèses auditives...)





## Le samedi 18 novembre 2023, jour du Salon

Le Salon du Développement Durable s'est déroulé à Salle des fêtes de Méteren.

Le salon a été organisé par le SMICTOM des Flandres en collaboration avec le SMFL (Syndicat Mixte Flandre et Lys) et le Territoire d'Énergie Flandre.



L'inauguration du Salon s'est déroulée en présence de nombreux élus et d'un public nombreux. L'inauguration a été clôturée par le cocktail déjeunatoire réalisé par le chef Michael Wyckaert, représentant l'association Créativité et Passion Culinaire, mettant en valeur de jeunes talents issus du lycée hôtelier Sainte Marie de Bailleul.



Lors du Salon, quatre thématiques ont été abordées : **la réduction des déchets, l'habitat durable, les économies d'énergies et les énergies renouvelables.**

Cette année, **27 exposants** ont répondu présents. Exposants sur le thème de la réduction des déchets, de l'art récup', du réemploi, du gaspillage alimentaire, de l'énergie, de l'habitat durable ... Plusieurs ateliers ont été proposés au public tout au long de la journée :

- Ateliers créatifs à destination des enfants
- Ateliers couches lavables, fabrication de produits d'entretien, Furoshiki (emballages cadeaux à base de tissus).
- Atelier cuisine anti-gaspi
- Différents stands animés par le SMICTOM des Flandres, la CCFI, la CCFL, les Bouchons d'Amour de Neuf-Berquin et différents partenaires....

Ces différents stands et ateliers ont été fortement sollicités et appréciés du public.

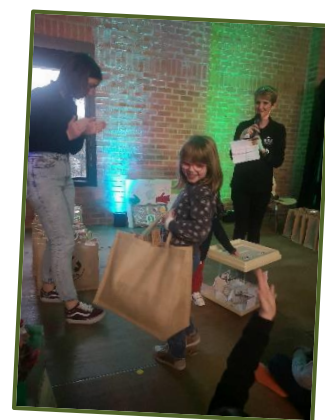


La journée du Salon a été animée par le Magicien Richard Atlas qui a proposé des tours de magie au public.

Il a été proposé de nouveau cette année d'organiser deux tombolas, une destinée aux adultes et une autre destinée aux enfants. Les tirages au sort ont eu lieu en fin d'après-midi. Les heureux gagnants ont reçu des lots provenant des trois différents syndicats (croisière sur la Lys pour 11 personnes, nuit insolite dans une cabane, découverte de la gastronomie locale, bons d'achats de livres...) ainsi que de partenaires (Eco-Déchets, PAPREC, MINERIS, Arc France...).

La présentation des réalisations dans le cadre du concours et la remise des prix des deux concours se sont achevées par un petit spectacle de Richard Atlas et par le goûter offert aux enfants ayant participé aux concours.

Le salon 2023 a accueilli près de 590 visiteurs sur la journée.



# SUPPORTS DE COMMUNICATION

## Flyer Mémoto Tri

Modification du flyer Mémoto Tri suite à la mise en place effective de la REOMI par la CCFI au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et à la conteneurisation. Ainsi que la mise à jour de certains logos d'éco organismes (Cyclevia, Ecomaison).

**mémoto tri**  
Chez vous

**Déchets recyclables**  
Tous les emballages et les papiers se trient !

- Tous les papiers, emballages et briques en carton
- Tous les emballages métalliques
- Toutes les bouteilles et flacons en plastique vides
- Tous les emballages en plastique et tous les petits emballages en métal (pots, films, sacs, sachets, tubes et boîtes) (y compris en polystyrène)

**Ordures ménagères**

- Vaisselle cassée
- Déchets soles (hochets, agrès, sautoies, couches, sacs, sacs aspirateur...)
- Petits objets en plastique
- Et autres déchets non recyclables

**Compostage**  
Simple et facile !

En cas de doute : Préférez jeter dans vos ordures ménagères (à moins que vous ne puissiez les ramener à trier dans les centres CCFI) les déchets non biodégradables.

Environ 30% de nos ordures sont compostables !

Renseignez-vous ! Le SMICTOM Des Flandres propose des composteurs de 45L, 120L, 200L, 1100L et des BACSATS de 20L.

Deposez vos emballages bien vides (sauf de les laver) **seulement** dans le bac estomac CCFI ou couvercle jaune bien fermé.

Gagnez de la place en compactant vos déchets.

Deposez vos cartons en déchèterie.

CITEO, smictom

**mémoto tri**  
Verre, textile et déchèterie

**Colonnes à verre**

Bouteilles, pots, bocaux et flacons sans couvercle, ni bouchon !

Interdit de déposer Ampoules, vitres, vaisselle

Inutile de les laver, il suffit de bien les vider !

Pour le matériel de votre maison de ne pas déposer de verre en sac

**Points de collecte textile & chaussures**

Donnez une seconde vie aux vêtements, linge de maison, chaussures

Quelques soit leur état, même abîmés !

Déposez-les propres et secs dans un sac fermé. Les chaussures doivent être liées par paire

Plus d'infos sur [refashion.fr](http://refashion.fr)

Plus de 100 points de collecte sur tout le territoire

**Déchèteries**

LES DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE : Baillieu, Ebblinghem, Estaires, Hazebrouck, Laventie, Marville, Nieppe, Steenbecque

Bois, Encroûtements, Ferraille et métaux, Gravats, Isolant, Papier, Papiers cartons, Végétaux

Appareils et pièces d'électroménagers, Électriques, Moteurs (sauf ceux de 200W), Meubles (sauf ceux de 100kg), Produits de nettoyage, Produits de réparation, Produits chimiques (sauf ceux dangereux pour l'environnement)

Bois, Cartouches d'encre usagées, Piles, Radiateurs

Nous contacter  
SMICTOM des Flandres  
Centre d'Affaires l'Atrium 3.0  
41 Av. du Maréchal de Lattre de Tassigny  
59190 Hazebrouck

03 59 68 40 06  
smictom@ville-hazebrouck.fr  
www.smictomdesflandres.fr  
SMICTOM des Flandres

**Les communes concernées**

Communauté de Communes Flandre Intérieure

Baillieu	Neuf-Berquin
Blaringhem	Nieppe
Boisseghem	Prodelles
Borre	Renescure
Cœstre	Sercus
Ebblinghem	Staple
Flâtre	Steenbecque
Hazebrouck	Steenwerck
Hondeghem	Saint-Jans-Cappel
Le Doullieu	Strozele
Lynde	Thiennes
Merris	Vieux-Berquin
Méteren	Wallon-Cappel
Morbecque	

Ccffi Flandre Intérieure

ecovision, CYCLEVIA, ecosystem, 500 BPS, FALIASOL

## Flyers Ateliers couches lavables

**LA COUCHE LAVABLE**

- 50% d'eau utilisée en moins
- pas de substances chimiques
- plus de 60% d'économies

**LE SMICTOM PROPOSE RÉGULIÈREMENT DES ATELIERS INFORMATIFS SUR L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN DES COUCHES LAVABLES**

N'hésitez pas à nous contacter pour y participer. A l'issu de l'atelier, il vous sera possible de repartir avec 1 kit de démarrage (sous conditions)

smictom@ville-hazebrouck.fr smictomdesflandres.fr  
03 59 68 40 06

smictom

# Flyers Compostage

Création et distribution de fiches techniques.

## Les règles du compostage et le BIO SEAU :

**Fiche Technique Compostage**  
Le compostage des biodéchets c'est simple !

**Ce que je mets dans mon composteur**  
Matières sèches, déchets verts de jardin (carbonés) Proportion 1/3  
Marc de café, thé (avec filtre en papier), Feuilles d'arbres, Fruits à coque, Serviettes en papier, essui-tout, mouchoirs coupés en morceaux, Boîte à œufs coupée en morceaux, Cartons bruns sans encres ni scotch, coupés en morceaux.

**Ce que je ne mets pas dans mon composteur**  
Pierres, gravats, plastiques, plantes malades, mauvaises herbes, graminées, magazines, huiles, couches, colottes, libères animales non naturelles, cendre de bois, les étiquettes de fruits et légumes.

**SOS Problèmes du composteur**

Problèmes	Causes	Solutions
Mauvaise odeur	Manque d'aération Trop d'humidité	Brasser le tas de compost Ajouter plus de matières sèches
Présence de mouches	Trop d'humidité	Recouvrir de matières sèches les déchets de tables et de cuisine
Composteur trop sec, présence de fourmis	Conditions climatiques chaudes : canicule Trop de matières sèches	Humidifier avec un arrosoir sans détrempier Mettre moins de matières sèches
Présence d'animaux nuisibles	Pas assez de présence humaine sur le composteur Manque d'aération	3 fois par semaine, brasser son tas de compost afin d'éliminer les potentialités galeries

**Focus matériel**  
Brosses compost à utiliser tous les 15 jours  
Pelle pour les retournements 1 à 2 fois dans l'année

**Maturation du compost** : 3 mois (semis), 6 mois (les emmi) et 9 mois (noirs)

**BIO SEAU**  
De la cuisine au composteur

5L  
En métal recyclable  
Pratique et esthétique  
Doté d'un filtre à charbon pour limiter les odeurs  
au prix réduit de 10 euros !  
A vider tous les trois jours ou toutes les semaines  
A laver une fois par semaine

Le bio-seau vous servira de contenant de stockage des biodéchets dans votre cuisine et vous permettra de les transporter facilement jusqu'au composteur.

## Une méthode de réduction du volume des biodéchets : Le BOKASHI.

**Fiche Technique Bokashi**  
Décomposition de la matière grâce à un activateur en absence d'air

**Ce que je mets dans le Bokashi**  
Fruits, légumes, pain, café, thé, aliments crus ou cuits, agrumes, mouchoirs en papier, le tout coupé en petits morceaux. Ne pas mettre de produit d'origine animale.

**Utilisation du jus de Bokashi**

- 10 ml de jus dans 1 L d'eau pour un arrosage une fois par semaine ou moins.
- 10 ml de jus dans 2L d'eau pour un arrosage fréquent (plusieurs fois par semaine).
- A utiliser pur, pour l'entretien de vos canalisations. Le jus permet de diminuer le risque d'évier bouché et de faire disparaître les odeurs désagréables.

**Devenir du digestat**  
Le digestat est le produit final du bokashi. Maturation dans un composteur ou Mélange avec de la terre ou du terreau ou Apport en déchèterie (bennes Végétaux) ou Bac Ordures Ménagères (couverture noir)

**Fiche Technique Bokashi**  
Décomposition de la matière grâce à un activateur en absence d'air

**Mode d'emploi**

- Saupoudrez 2 cuillères à soupe d'activateur
- Déposez une couche de 5 cm de biodéchets maximum
- Pressez les déchets pour les tasser et éviter les bulles d'air
- Recouvrez avec 2 cuillères à soupe d'activateur
- Tous les 3 à 5 jours, videz le jus de Bokashi
- Recommencez l'opération jusqu'à remplissage
- Une fois le Bokashi rempli, tassez bien les déchets, saupoudrez 4 cuillères à soupe d'activateur
- Laissez le Bokashi fermé pendant 14 jours, tout en continuant tous les 3 à 5 jours à vider le jus de Bokashi
- Au 15ème jour, choisissez comment évacuer votre digestat (voir le recto du document "devenir du digestat")

# Roll Up

Roll Up réalisés par les services du SMICTOM des Flandres, ils s'adressent au grand public et sont utilisés lors des manifestations, stands de sensibilisation et animations. Ceux-ci présentent, les bons gestes concernant les TLC et 2 nouvelles filières REP que sont les articles de sport et de loisirs et les articles de bricolage et de jardin thermiques.



Les bottes qui font mal de Pascal c'est la taille idéale pour Kamal

Vos textiles et vos chaussures ont de l'avenir, réparez-les ou donnez-les. Même ceux qui sont usés ou troués!



### Le bon geste En 3 étapes

1. Le trie mes placards et je mets ce dont je souhaite me séparer dans un sac fermé.
2. Rendez-vous sur [Refashion.fritoyens.com](http://Refashion.fritoyens.com) pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous.
3. Déposez vos textiles selon les consignes ci-dessous.

- Vos vêtements et votre linge de maison, propres et secs, dans un sac fermé (30L).
- Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L).
- Ne pas déposer d'articles humides, ni souillés.



#### Filière ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS (ASL)

Pas besoin de réparation

Trop usés ou hors d'usage

Donné ou réparé ou revendu par les associations

Recyclé quand c'est techniquement possible

Multi-usage énergétique

**Petits ASL**

Dans les contenants

**ASL volumineux**

Stockage au sol

**MATÉRIELS NON CONCERNÉS**

- Les textiles, chaussures non exclusivement destinés au sport, sont à mettre dans les bennes TLC (Textile, Linge, Chaussures)
- Les vélos et trottinettes électriques, même sans batterie, sont à déposer en zone DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

---

#### Filière ARTICLES DE BRICOLAGE ET DE JARDIN THERMIQUES (ABJ Th)

En bon état ou réparable

Tropicité ou hors d'usage

Donné ou réparé ou revendu par les associations

Recyclé quand c'est techniquement possible

Valorisation énergétique

**Petits ABJ Th**

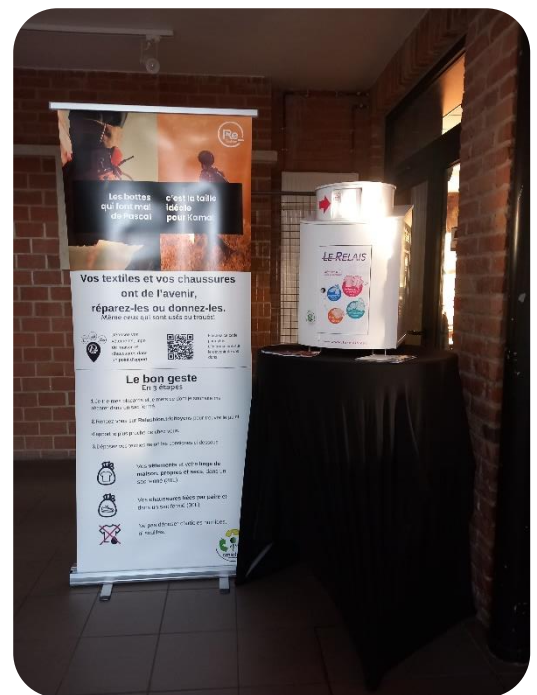
Dans les contenants

**ABJ Th volumineux**

Stockage au sol

**MATÉRIELS NON CONCERNÉS**

- Les machines fonctionnant avec une batterie ou un câble sont à mettre en zone DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)



## Vidéo

Réalisée par Maxime Lefebvre, agent du Territoire Energie Flandre, en collaboration avec le service communication du SMICTOM des Flandres, cette vidéo reprend toutes les missions et actions du syndicat.

Après avoir introduit l'inauguration du Salon du développement durable de 2023, elle est désormais disponible sur la chaîne YOUTUBE du SMICTOM des Flandres.



# Affiche

Affiche du Salon du Développement Durable créée par les services du Territoire Energie Flandre, en collaboration avec le SMICTOM des Flandres et le SMFL.



## Programme du Salon du Développement Durable

Le programme du Salon a été distribué dans les écoles du territoire, dans les Mairies et dans les commerces, publié sur Facebook en amont du Salon (programme réalisé par les services du Territoire Energie Flandre en collaboration avec le SMICTOM des Flandres et le SMFL)

**Tombolas sur place**

**3 Syndicats pour des compétences multiples**

- Le SMICTOM des Flandres est l'opérateur de collecte et de traitement de l'ensemble des déchets du territoire. Par ses actions, il conseille et encourage à réduire la production de déchets, et il assure 97% des poubelles collectées.
- Le Territoire d'Énergie Flandre agit pour des réseaux d'énergie de qualité au service du territoire, de l'efficacité énergétique, du développement des énergies renouvelables et des modèles propres.
- Le Syndicat Métier Flandre et Lys coordonne sur le territoire de la CCT et CCIL les programmes en matière de travaux de rénovation énergétique des logements, grâce à l'expertise, la mise en place du Guichet Unique de l'Habitat, de médiation avec les Constructeurs Espaces Déco et vous informe des financements possibles pour votre projet de rénovation énergétique de votre habitation.

**De nombreux lots sont à gagner! De nombreux stands sont à découvrir! Exposition de sculptures éco-conçues!**

**Animations ludiques pour toute la famille!**

**PENSEZ À COVOITURER POUR PLUS DE FACILITE DE STATIONNEMENT SUR PLACE**

**PROGRAMME SALON DU DEVELOPPEMENT DURABLE**  
Samedi 18 novembre 2023, de 9h00 à 17h30  
Salle des fêtes de METEREN

**ATELIERS**

**Des 8h30** **Balade thématique**, animée par la conseillère de France Rivier.  
→ Sur un parcours défini, vous pourrez identifier les différentes sources de pertes de chaleur d'un logement. Ensuite, une fiche de données thématiques vous permettra de poser un diagnostic et de débattre sur la rénovation énergétique des logements.  
→ Sur inscription par téléphone au Guichet Unique de l'Habitat avant le 14/11/23.  
Lieu de rendez-vous : Salle des Fêtes de Méteren, rue Nationale.  
Admission libre à 25 personnes.

**11h00** **Atelier** **écosystem** **Qu'est-ce que le recyclage? Comment mieux recycler? Comment mieux trier?**  
Préservez l'une de nos ressources précieuses: l'eau!  
Collecte de bouchons en plastique sur place!

**13h00** **Atelier** **Re** **Vos brouilles ont-elles de la valeur? Réparez-les ou donnez-les (même sales ou troués).**

**19h00** **Atelier** **Plus d'infos sur: www.smictomdesflandres.fr www.stecf.fr www.sim-flandrestyls.fr et sur nos réseaux sociaux**

**TOMBOLA des ADULTES**  
salon du développement durable 2023

Norm : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_

**TOMBOLA des ENFANTS**  
salon du développement durable 2023

Norm : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_



## Dépôts sauvages

**39 dépôts sauvages non identifiés, collectés par les services du SMICTOM**

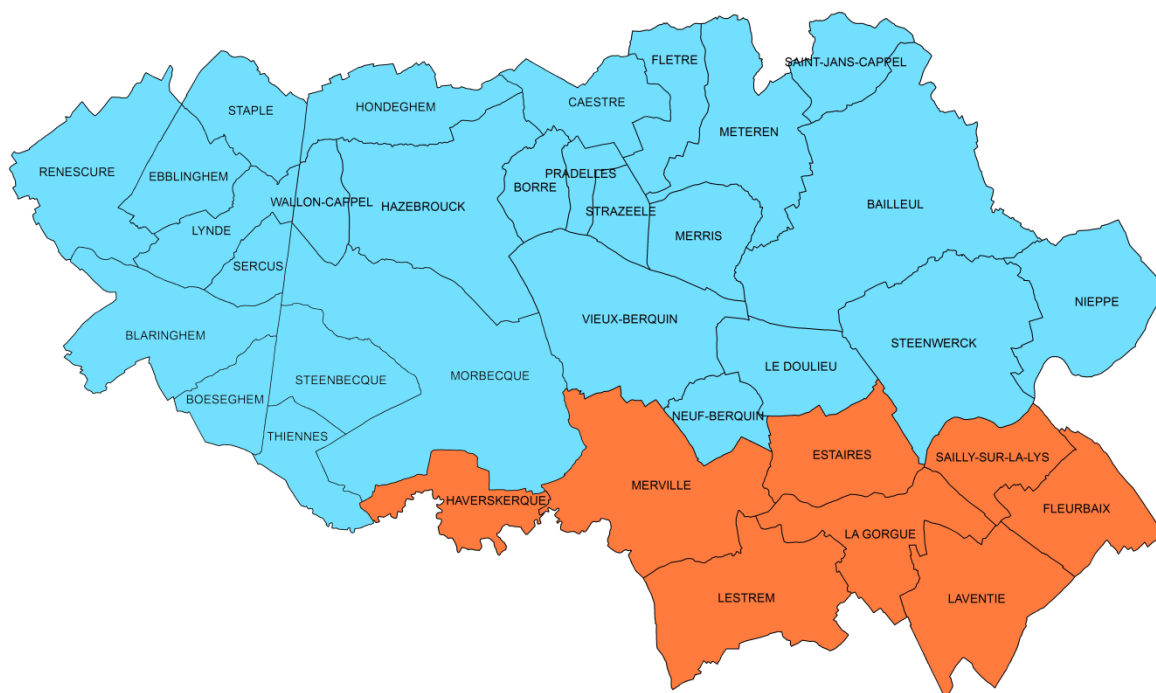
**3 dépôts sauvages importants : tôles d'amiante, cuve à fioul, carrosserie**

**Prestations de collecte sous-traitées à la société Baudalet**



# LE TERRITOIRE

## Carte du territoire desservi et compétences



### CCFI

**Compétences :** La CCFI exerce les compétences « collecte » et « traitement » des déchets par représentation-substitution et adhère au SMICTOM pour le compte de ces 27 communes.

**Mode de financement :** Redevance incitative

**Unités de traitement :**

- Centre de tri de Harnes (marché PAPREC) pour les déchets recyclables des 27 communes
- Centre de Valorisation Energétique Flamoval à Arques pour les ordures ménagères (adhésion du SMICTOM des Flandres au SMFM) pour les 27 communes

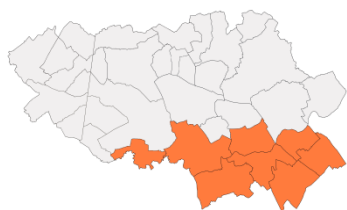
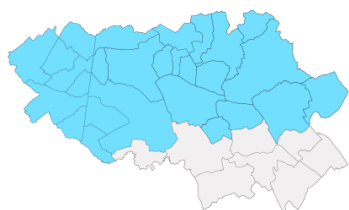
### CCFL

**Compétences :** La CCFL adhère au SMICTOM pour sa seule compétence « traitement » et la collecte des points d'apport volontaire du verre et des textiles. Elle conserve sa compétence « collecte » pour les ordures ménagères et les déchets recyclables.

**Mode de financement :** Redevance incitative

**Unités de traitement :**

- Centre de tri de Harnes (marché PAPREC) pour les déchets recyclables
- Centre de Valorisation Energétique Flamoval à Arques pour les ordures ménagères (adhésion du SMICTOM des Flandres au SMFM)



# Population desservie par le syndicat

(Populations légales 2020 - données INSEE en vigueur du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023)

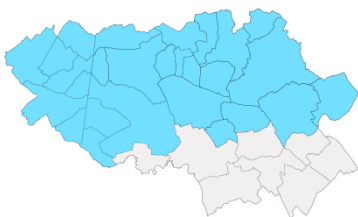


*31 communes situées dans le Nord (59)*



*4 communes situées dans le Pas de Calais (62)  
(Laventie, Lestrem, Fleurbaix, Sailly sur la Lys)*

**CCFI**



**78 635 habitants**

**CCFL**



**40 564 habitants**

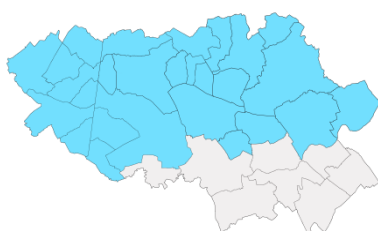
**Population totale du SMICTOM des Flandres :  
119 199 habitants**

# INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS A LA COLLECTE DES DECHETS

## Collectes par flux de déchets

### Ordures ménagères (OM)

SMICTOM - CCFI



Collecte en bac ou en sac (sur dérogation)



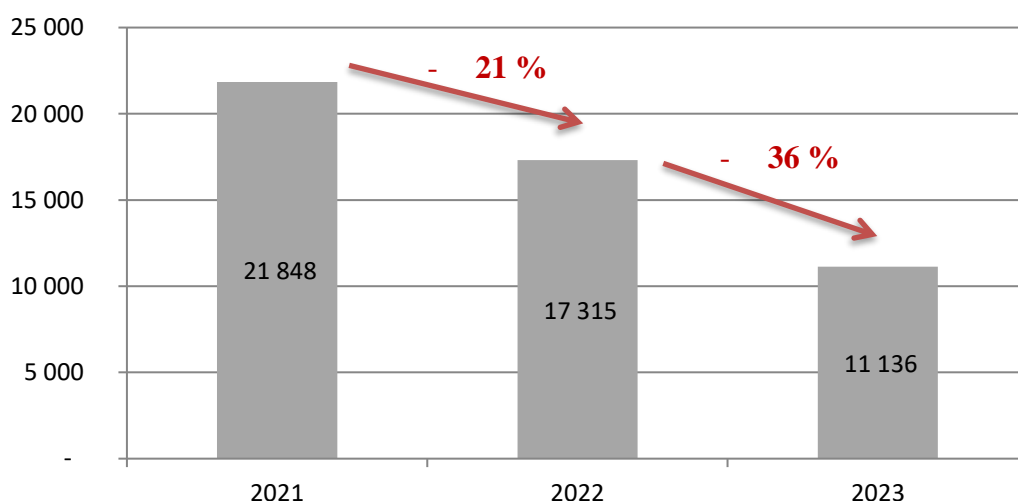
Quai de transfert de Strazeele

Marché Eco Déchets (Echéance : 31 mars 2026 avec possibilité d'une reconduction de 1 an)

Fréquences de collecte

Hebdomadaire dans toutes les communes

## Tonnages collectés ces 3 dernières années



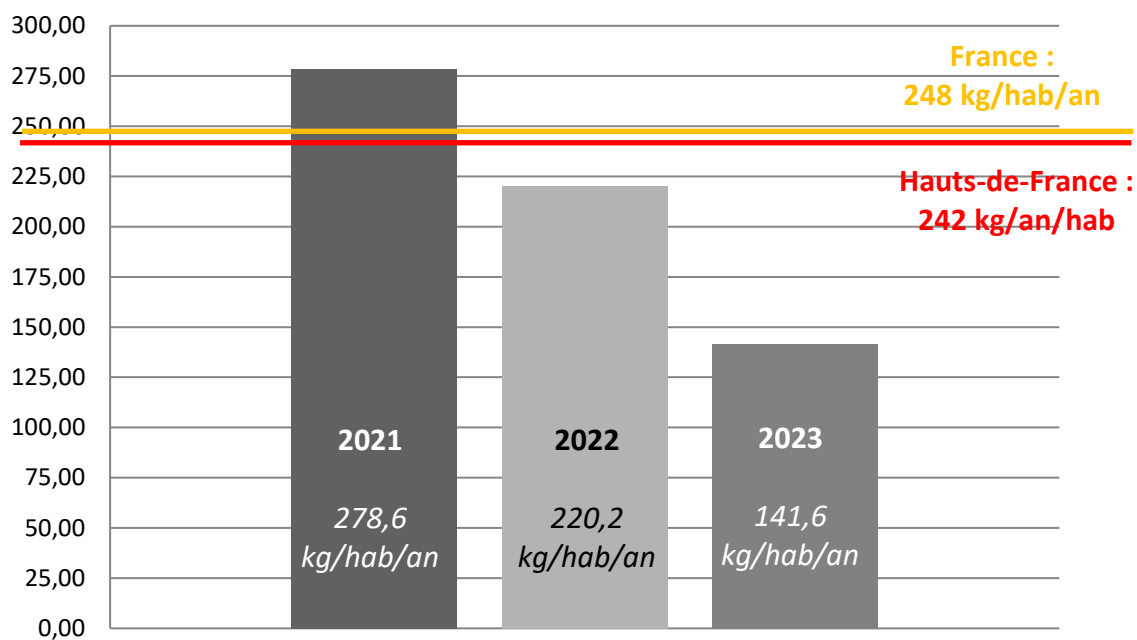
La forte baisse de la quantité de déchets ménagers collectés entre 2022 et 2023 s'explique en partie par la mise en œuvre de la redevance incitative au 1<sup>er</sup> janvier 2023, par la conjoncture économique et par la mise en place d'actions dans le cadre du PLPDMA.

Une baisse est observée au niveau national.

# Collectes par flux de déchets

## Ordures ménagères (OM)

### Ratios en kg/hab/an Ordures ménagères en porte à porte



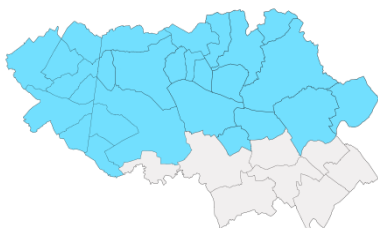
Ci-dessus les ratios de collecte des ordures ménagères du SMICTOM des Flandres des 3 dernières années, comparés aux ratios des niveaux régionaux et nationaux (Source : Enquête nationale ADEME 2019 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2018)).



# Collectes par flux de déchets

## Déchets recyclables

**SMICTOM - CCFI**



*Collecte en bac ou en sac (sur dérogation)*



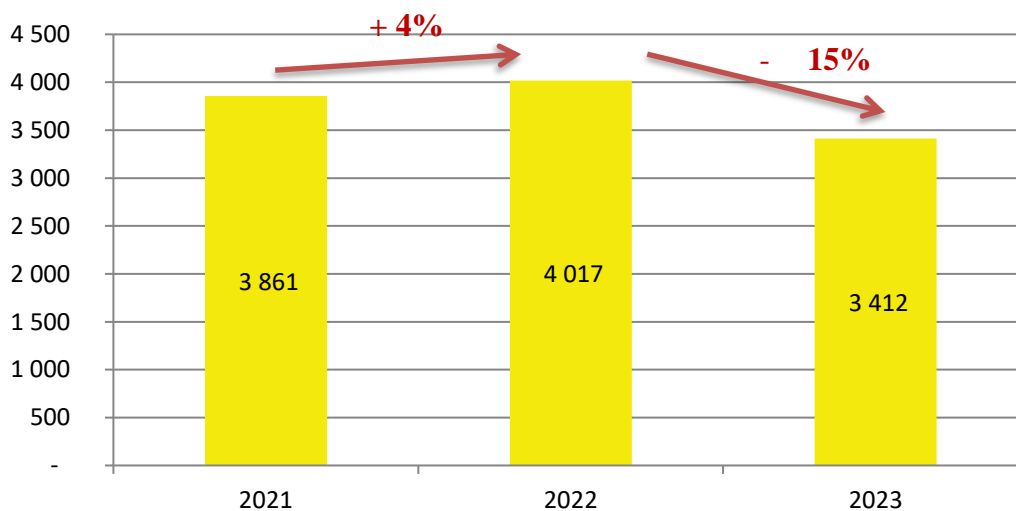
Site de tri/transfert de Strazeele

*Marché Eco Déchets (Echéance : 31 mars 2026 avec possibilité d'une reconduction de 1 an)*

**Fréquences de collecte**

Tous les 15 jours dans toutes les communes

## Tonnages collectés ces 3 dernières années



La baisse de la quantité de déchets recyclables collectés entre 2022 et 2023 s'explique en partie par la mise en œuvre de la redevance incitative au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et par une forte augmentation des flux transférés en déchèterie.

# Collectes par flux de déchets

## Déchets recyclables

### Ratios en kg/hab/an Déchets recyclables

Hauts-de-France :  
62 kg/hab/an



Ci-dessus les ratios de collecte des déchets recyclables du SMICTOM des Flandres ces 3 dernières années, comparés aux ratios des niveaux régionaux et nationaux (Source : *Enquête nationale ADEME 2019 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets* (données 2018)).



# Collectes par flux de déchets

## Végétaux en porte à porte (Hazebrouck et Bailleul)



\*Les sacs en papier sont vendus dans les centres techniques des communes de Bailleul et Hazebrouck (les horaires de vente sont précisés sur le Site Internet du SMICTOM des Flandres). Le nombre de sacs présentés par foyer est limité à 10 unités par collecte.

\*\*Les fagots ficelés doivent être de longueur inférieure à 1 mètre et de diamètre inférieur à 40 cm. Le nombre de fagots présentés par foyer est limité à 5 unités par collecte.

\*\*\* Les conteneurs doivent respecter la norme NF EN 840, avoir un volume maximal de 140L et porter la mention « végétaux ».

### Villes concernées

Communes (hors écarts) de Bailleul et Hazebrouck

### Période et fréquence de collecte

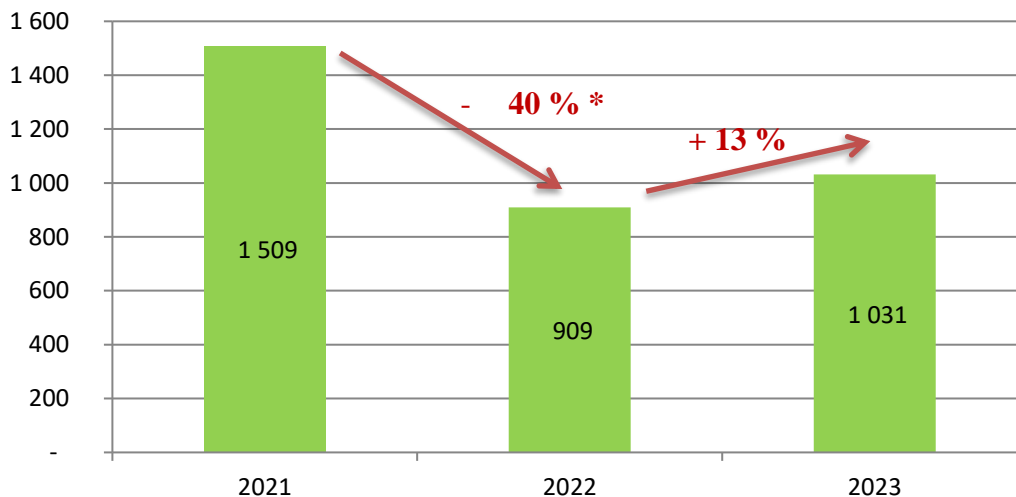
Collecte effectuée de mi-mars à mi-novembre  
Une fois par semaine



# Collectes par flux de déchets

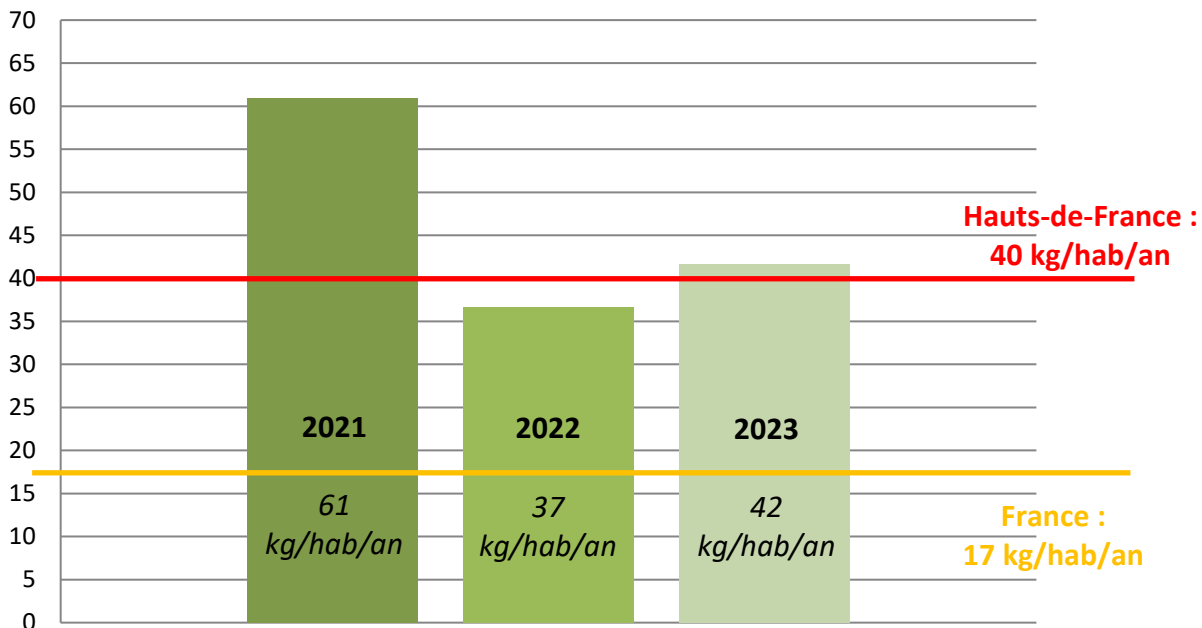
## Végétaux en porte à porte (Hazebrouck et Bailleul)

### Tonnages collectés ces 3 dernières années



\* Diminution importante entre 2021 et 2022 due à la sécheresse de 2022

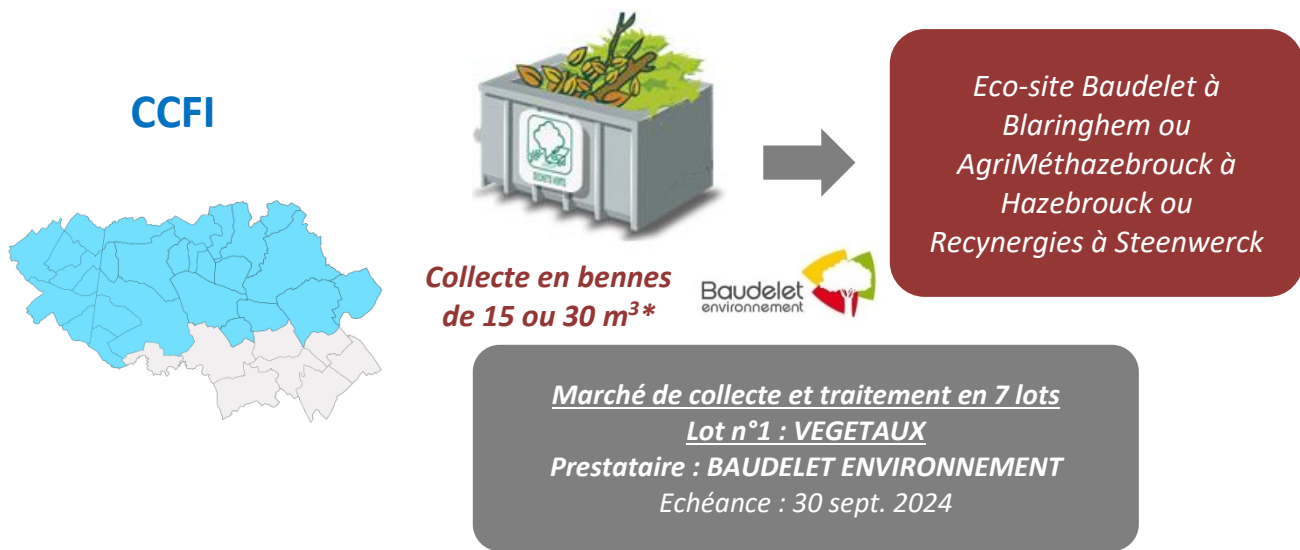
### Ratios en kg/hab/an Végétaux en porte à porte



Ci-dessus le ratio de collecte des déchets végétaux en porte à porte du SMICTOM des Flandres concerné par la collecte, comparé aux ratios « Biodéchets et Déchets verts » des niveaux régionaux et nationaux (Source : Enquête nationale ADEME 2019 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2018)).

# Collectes par flux de déchets

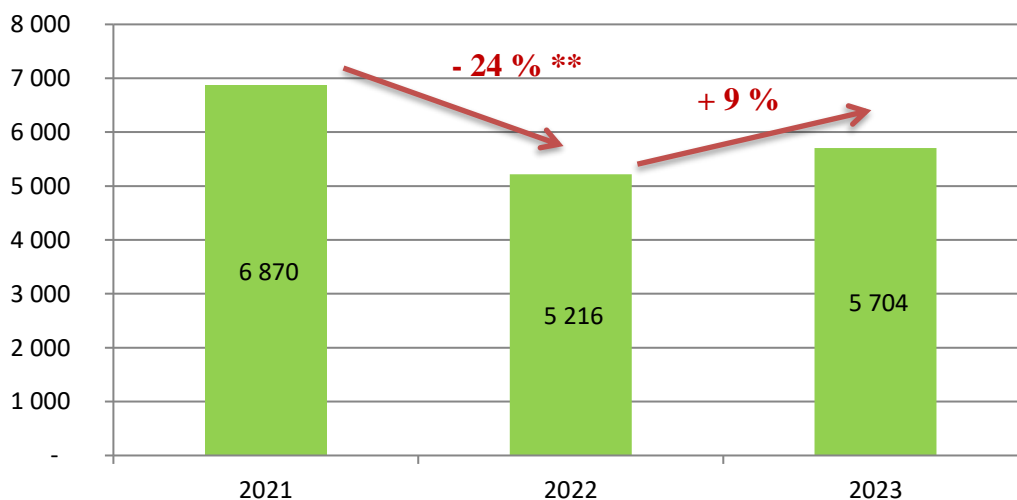
## Végétaux en apport volontaire



\*Les communes disposant déjà d'une déchèterie ne sont pas dotées de benne à végétaux (excepté dans les écarts et hameaux de Bailleul).

<b>Nombre de bennes</b>	39 bennes
<b>Fréquence de collecte</b>	Aléatoire (selon planning du prestataire, et à la demande des communes) Fréquence variant entre 1 et 5 fois par semaine

## Tonnages collectés ces 3 dernières années

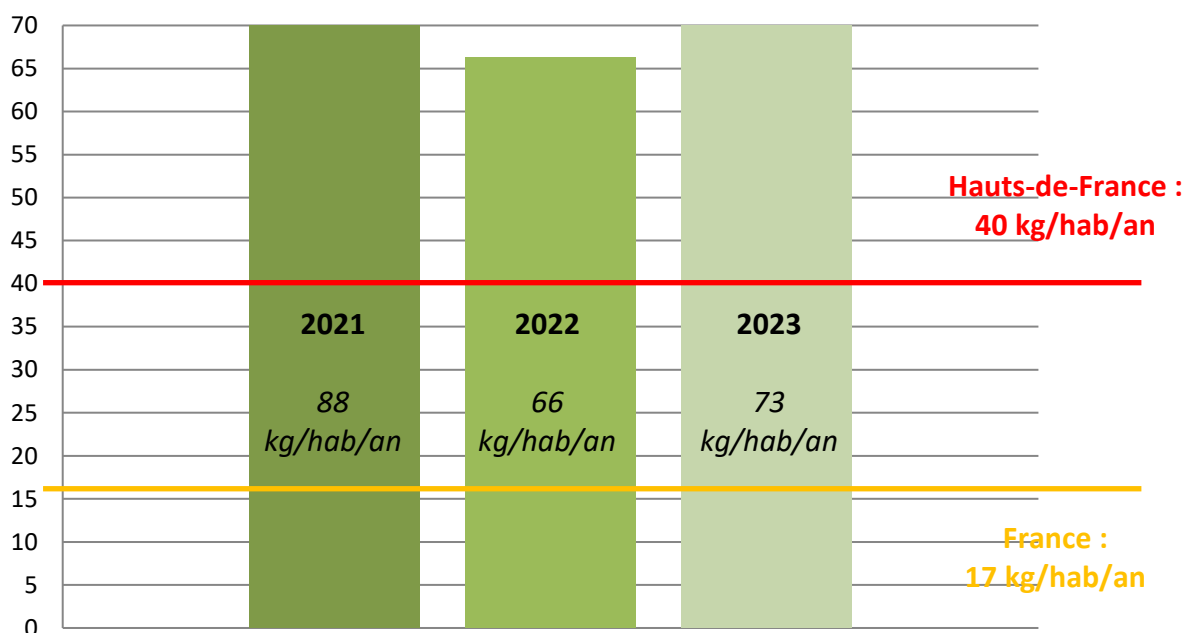


\*\* Diminution importante due à la sécheresse de 2022

# Collectes par flux de déchets

## Végétaux en apport volontaire

### Ratios en kg/hab/an Végétaux en apport volontaire

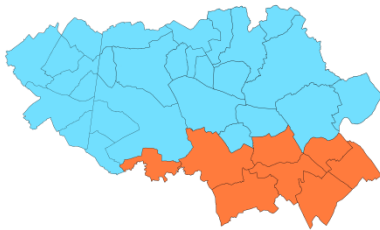


Ci-dessus le ratio de collecte des déchets végétaux en apport volontaire du SMICTOM des Flandres concerné par la collecte, comparé aux ratios « Biodéchets et Déchets verts » des niveaux régionaux et nationaux (Source : Enquête nationale ADEME 2019 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2018)).

# Collectes par flux de déchets

## Verre

SMICTOM des Flandres



Verrerie  
PROVER

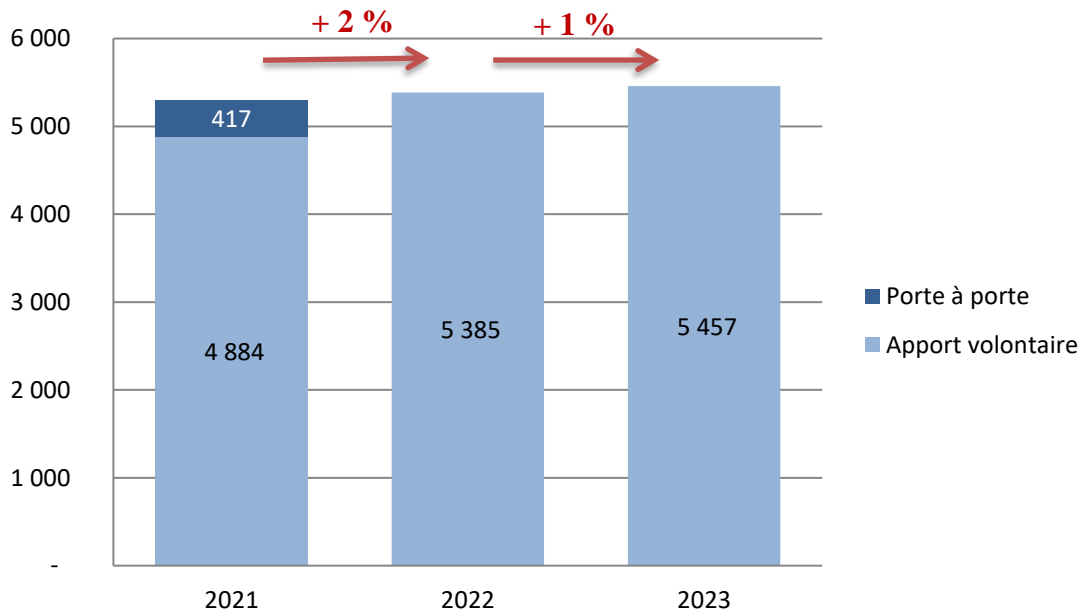


Marché MINERIS  
Échéance : 30 septembre 2024

Nombre de  
colonnes à verre

330 colonnes à verre installées sur le territoire

### Tonnages collectés ces 3 dernières années

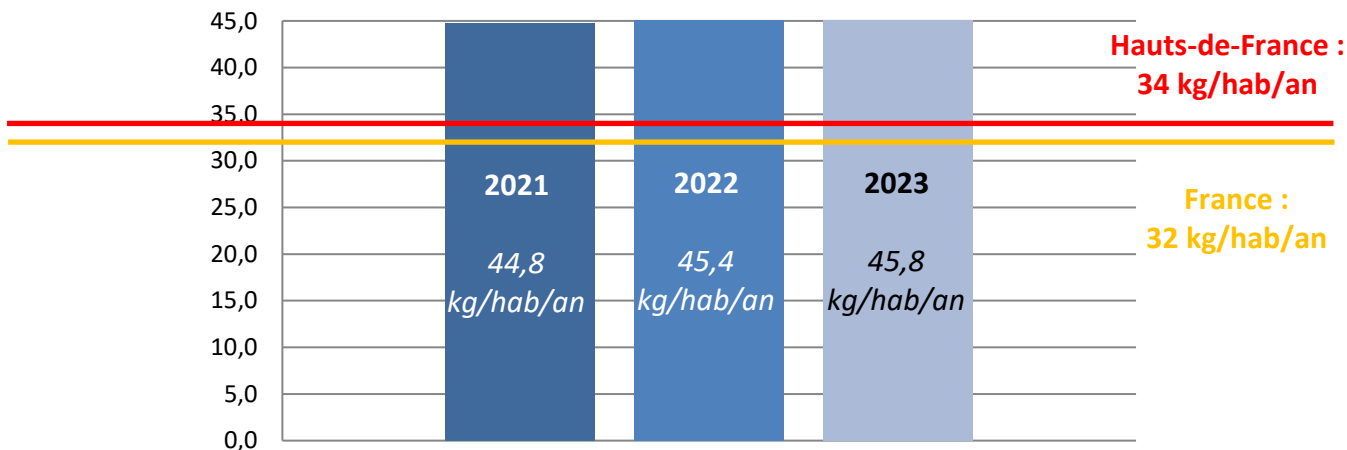


Les tonnages de verre collectés sont plutôt stables depuis 3 ans (très légère hausse).

# Collectes par flux de déchets

## Verre

### Ratios en kg/hab/an Verre



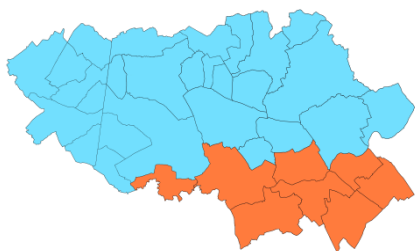
Ci-dessus les ratios de collecte du verre, comparés aux ratios des niveaux régionaux et nationaux (Source : Enquête nationale ADEME 2019 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2018)).



# Collectes par flux de déchets

## Textiles, linge de maison et chaussures usagés (TLC)

SMICTOM des Flandres



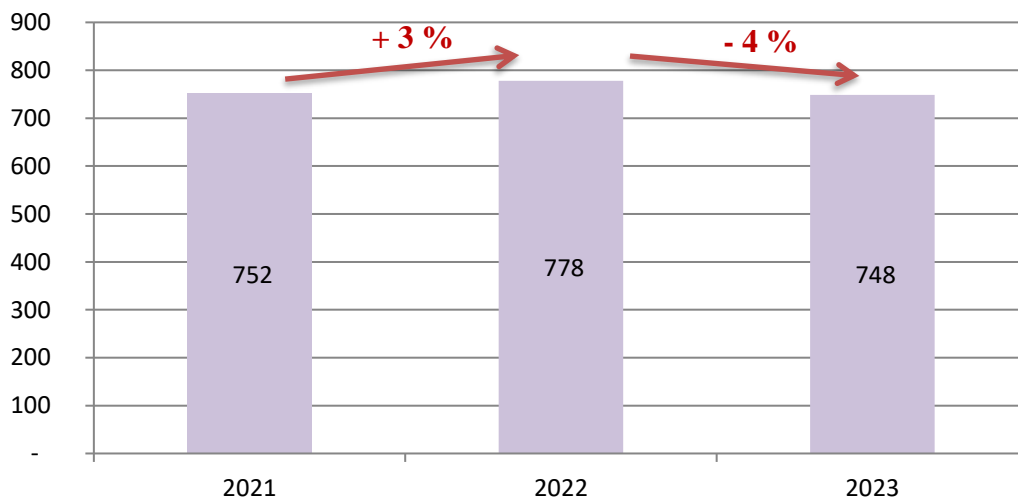
Recyclage ou réemploi des textiles

Convention avec l'éco-organisme Eco TLC (période 2023)

Nombre et type de bornes "textiles"

- Bornes : Le Relais, Getebex (Azimut), Pas à pas
- Associations : Emmaüs, Croix Rouge, Audo-tri
- 88 points référencés au total (dont 10 sur le territoire de l'Ex-CCVR)

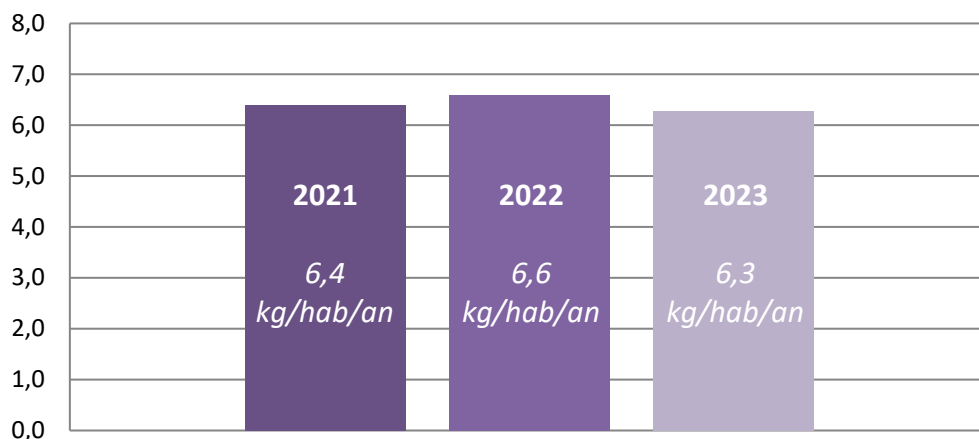
## Tonnages collectés ces 3 dernières années



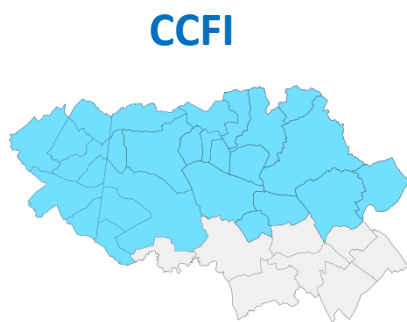
# Collectes par flux de déchets

## Textiles, linge de maison et chaussures usagés (TLC)

### Ratios en kg/hab/an Textiles, linge de maison et chaussures usagés (TLC) en apport volontaire



# Collecte des encombrants sur RDV



Dépôt et tri  
en déchèteries

Collecte sur RDV et en porte à porte  
effectuée en régie par les services  
du SMICTOM des Flandres

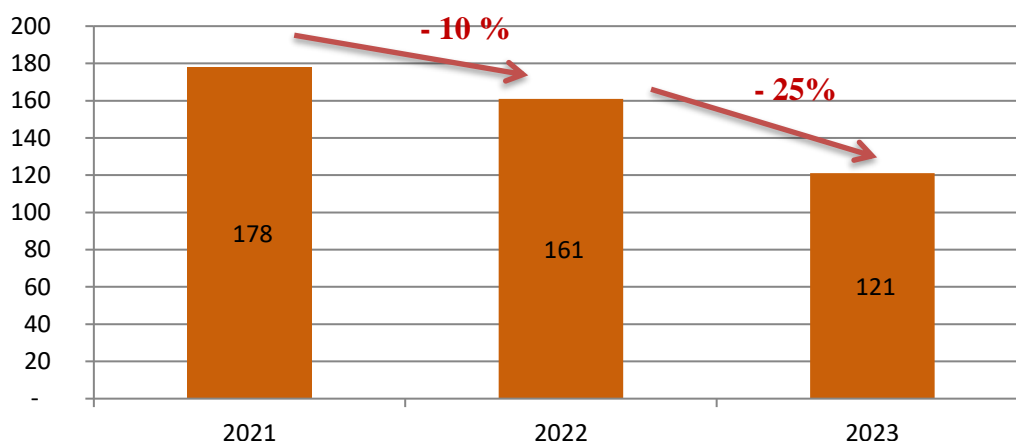
## Conditions d'acceptation

- Service gratuit
- Rendez-vous pris sur appel téléphonique, par mail envoyé sur le site, ou via les mairies
- 2 passages de 2m<sup>3</sup> ou 1 passage de 4m<sup>3</sup> par an
- Service réservé aux personnes à mobilité réduite, personnes sans permis ou ayant un véhicule dont la taille n'est pas adaptée aux déchets à évacuer

## Territoire concerné

- CCFI

## Tonnages d'encombrants collectés ces 3 dernières années



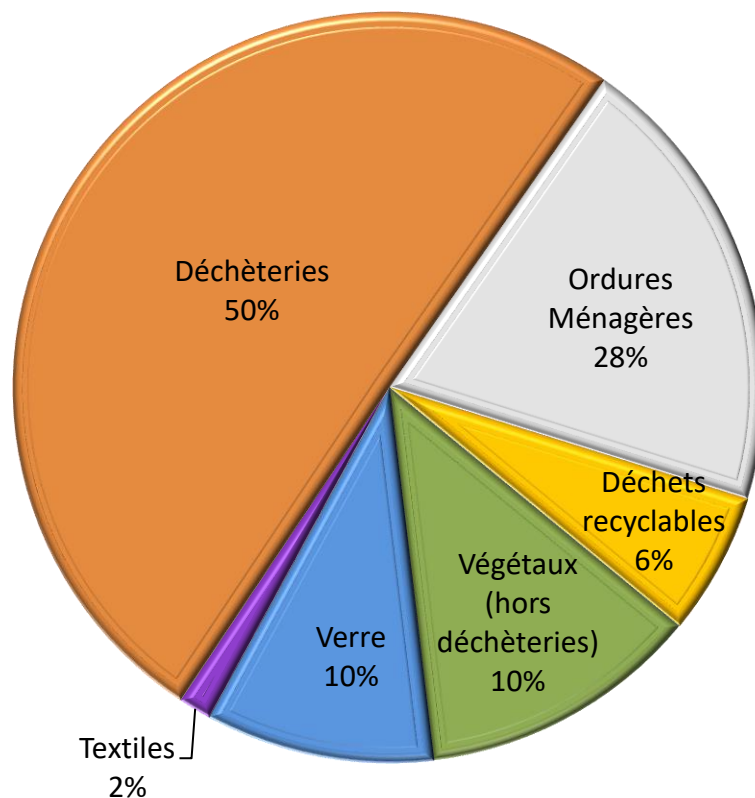
Remarque : Lors de la collecte des encombrants sur rendez-vous, l'agent technique polyvalent chargé de cette mission estime un volume pour chaque enlèvement à domicile. Le tonnage est ensuite estimé en supposant qu'une benne de 30m<sup>3</sup> pèse environ 3,5 tonnes.

**Soit en 2023 : 1 041 m<sup>3</sup>**



# Collecte des déchets ménagers et déchèteries

## Répartition des tonnages de déchets collectés en 2023



## Collecte des déchets non ménagers

Collectes de déchets non ménagers non réalisées par le SMICTOM des Flandres.  
L'accès des professionnels est interdit en déchèteries.

# Organisation de la collecte et évolutions possibles

Les fréquences des collectes sont précisées tout au long de la partie « INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS A LA COLLECTE DES DECHETS ». Les campings, aires des gens du voyage et entreprise sont collectés aux mêmes fréquences que les ménages.

Durant l'année, exceptée la collecte des végétaux qui a lieu entre le 15 mars et le 15 novembre de chaque année, les fréquences de collecte des autres types de déchets **ne varient pas en fonction des saisons**.

Les collectes en porte à porte sont également assurées **les jours fériés** (y compris le 1<sup>er</sup> mai, le 25 et le 1<sup>er</sup> janvier).

Le **renouvellement de marché de collecte** pour l'ensemble du territoire à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 a permis une harmonisation des prestations.

Par ailleurs, la **conteneurisation** de l'ensemble du territoire SMICTOM-CCFI a modifié les habitudes de collecte et de présentation des déchets par les usagers. Désormais, chaque foyer est doté en bacs (l'attribution des sacs payants est accordée sous certaines conditions, et de manière très exceptionnelle) par la CCFI.

Sur certaines voies étroites ou rues en impasse des communes du territoire, le prestataire organise une tournée spécifique « **petites routes** » avec une mini-benne.

## Evolutions dans les prochaines années :

Construction des nouvelles déchèteries à Hazebrouck et Merville

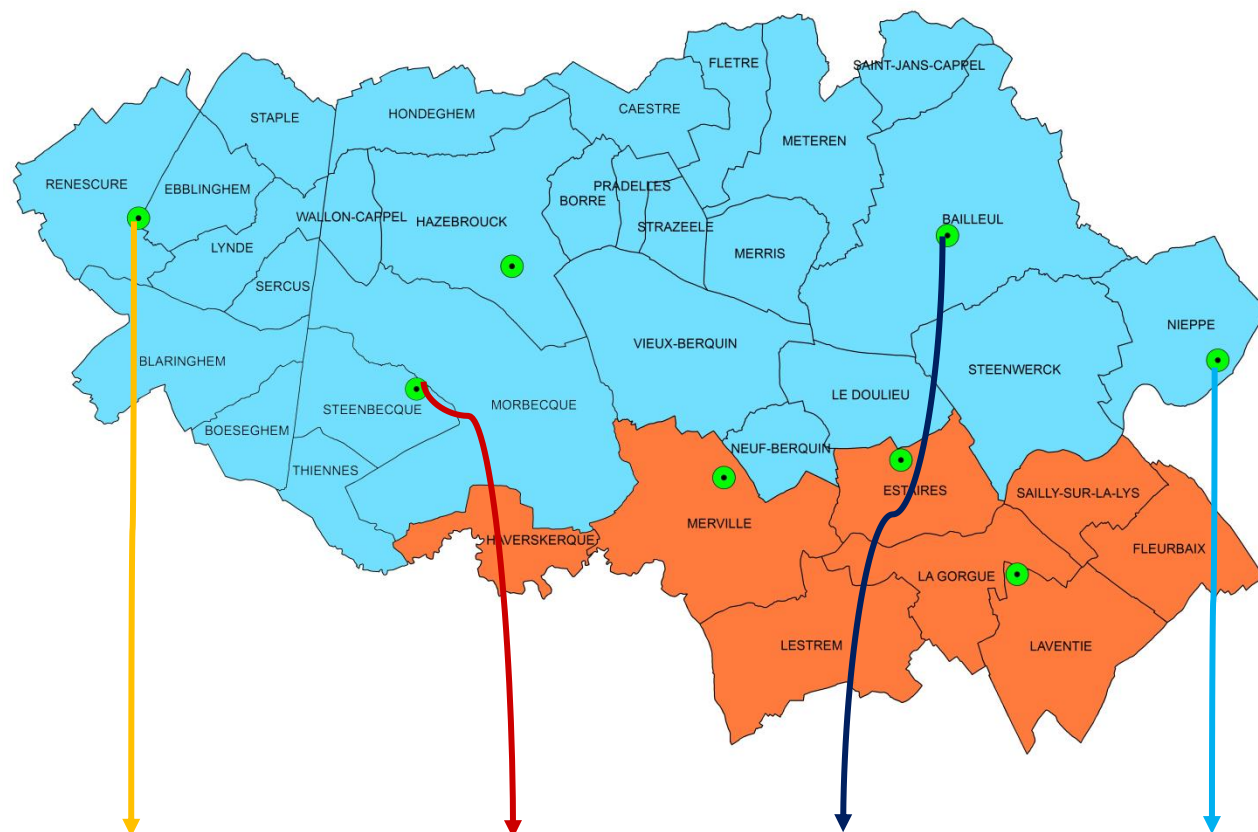
Arrêt de la collecte des végétaux en porte à porte

Mise en place du contrôle d'accès en déchèteries

# INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT DES DECHETS

## Les déchèteries

### Localisations et particularités – Partie 1



#### Eblinghem

Rue de Théroouane

**24 332 entrées**  
(- 1 120 entrées par rapport à 2022)

Pas de bennes végétaux mais une plateforme (séparation tontes et branchages)

#### Steenbecque

Impasse de la Gare

**25 700 entrées**  
(+ 6 175 entrées par rapport à 2022)

#### Bailleul

701 rue des Roseaux, Parc d'Activités de la Verte Rue

**103 244 entrées**  
(+ 20 311 entrées par rapport à 2022)

Collecte spécifique de l'amiante uniquement dans cette déchèterie sur les jours de fermeture

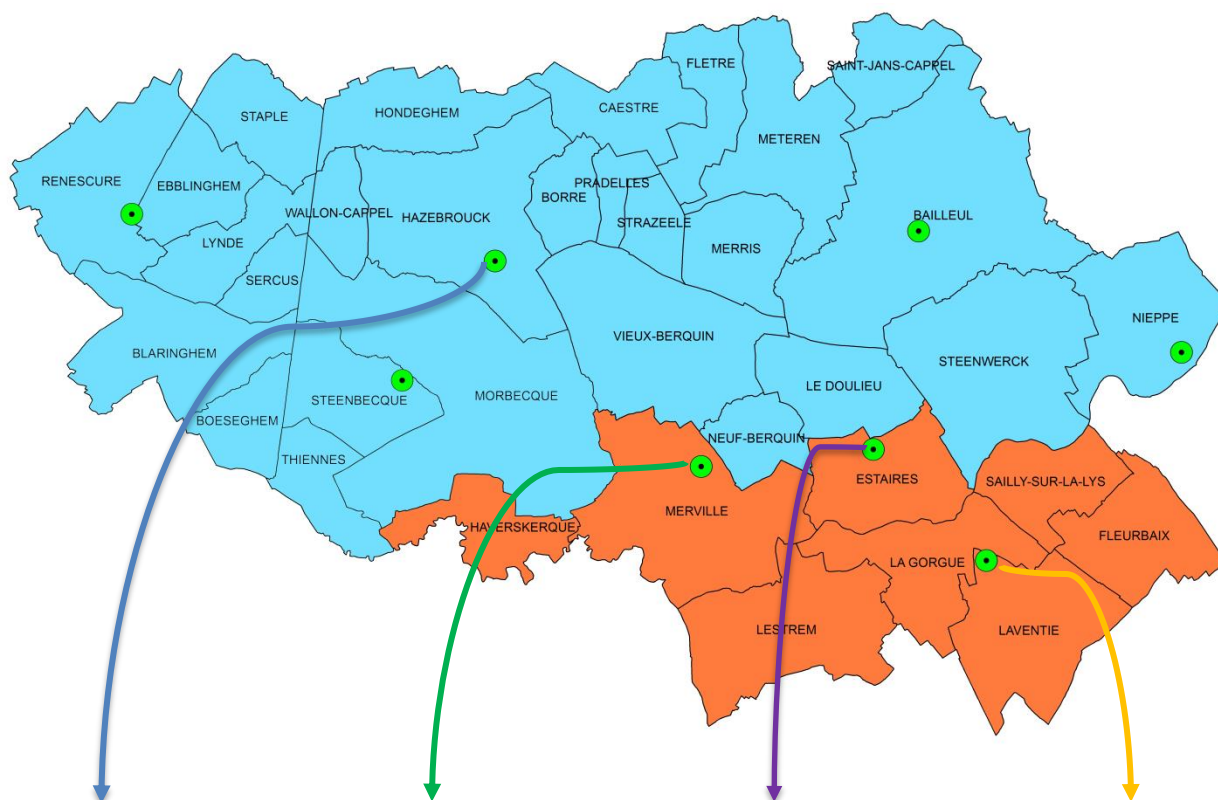
#### Nieppe

Z.A. de la Warnave

**47 718 entrées**  
(+ 5 425 entrées par rapport à 2022)

# Les déchèteries

## Localisations et particularités – Partie 2

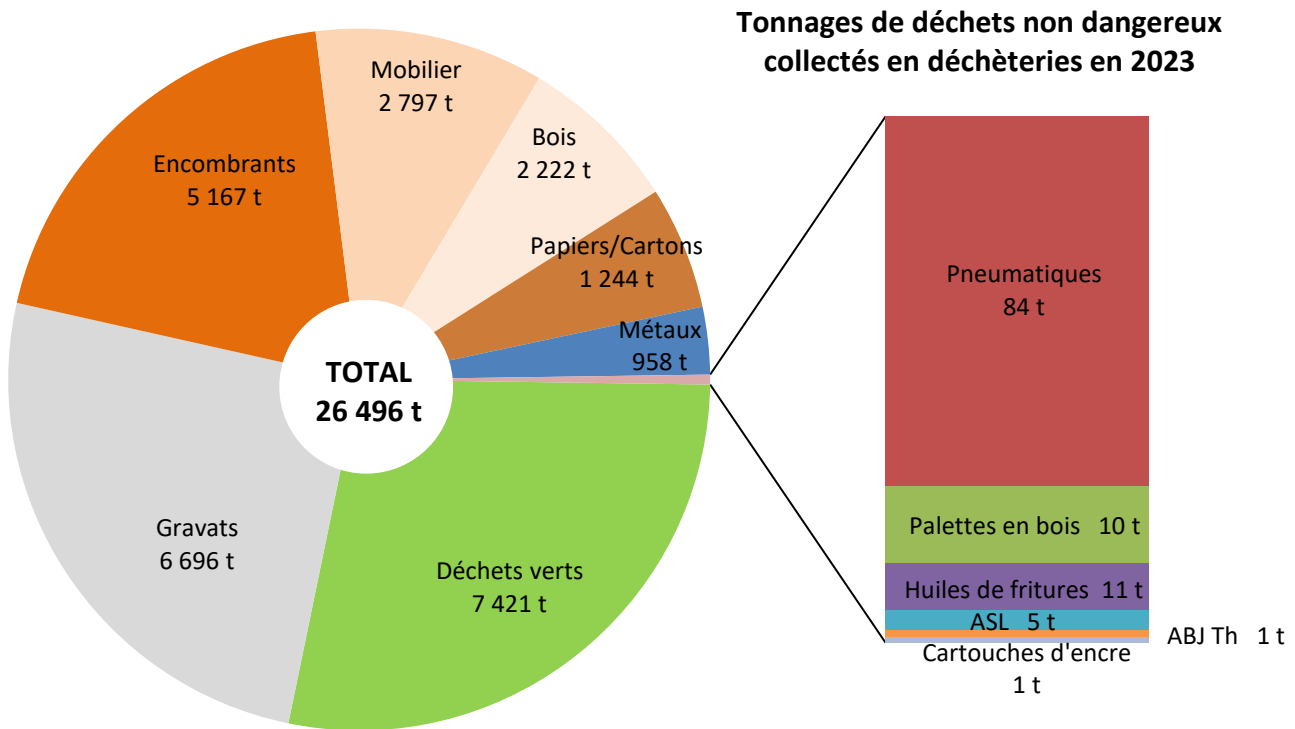
























Hazebrouck	Merville	Estaires	Laventie
Rue du Milieu	Rue Victorine Deroïde	Rue du Courant	2 ter rue de la Gare
<b>85 322 entrées</b> (+11 999 entrées par rapport à 2022)	<b>23 957 entrées</b> (+1 687 entrées par rapport à 2022)	<b>30 693 entrées</b> (-3 109 entrées par rapport à 2022)	<b>99 250 entrées</b> (+ 3 366 entrées par rapport à 2022)
	«Déchèterie temporaire» depuis le 15 janvier 2018.	Bennes disposées au sol depuis le 24 août 2023.	

# Les déchèteries

## Déchets non dangereux

En 2023, toutes les déchèteries acceptaient les déchets non dangereux listés ci-dessous, exceptée la déchèterie de Merville qui n'accepte pas le bois, les métaux et le mobilier, la déchèterie d'Estaires qui n'accepte plus le bois et la ferraille depuis août 2023 et la déchèterie de Nieppe qui ne prend pas les Articles de Sport et Loisirs (ASL) et les Articles de Bricolage Thermiques (ABJ Th) par manque de place.



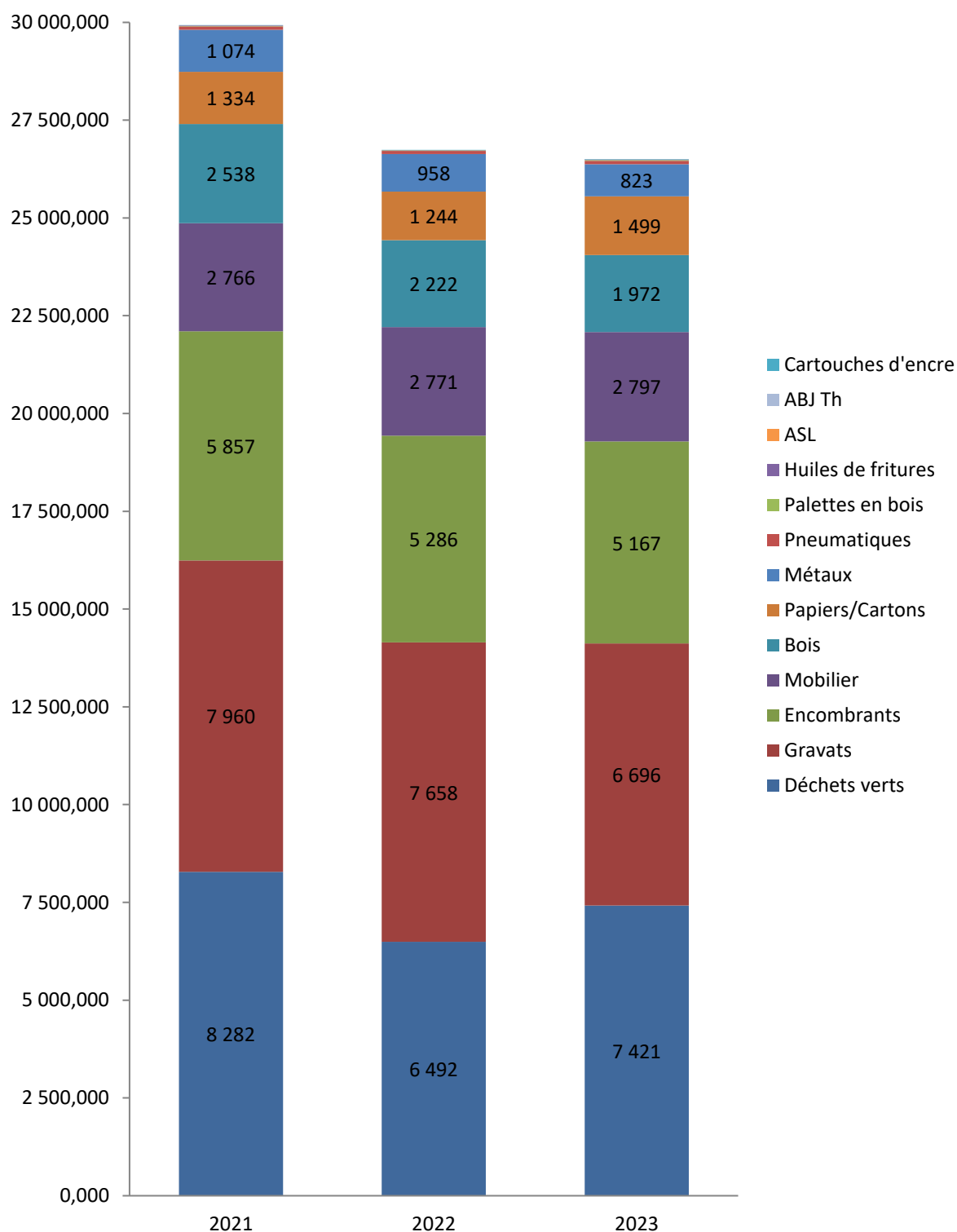
 DÉCHETS VERTS		 BOIS		 PALETTES EN BOIS	
 DÉBLAIS / GRAVATS		 PAPIERS / CARTONS		 HUILES DE FRITURES	
 ENCOMBRANTS DÉCHETS ENCOMBRANTS		 MÉTAUX		 ARTICLES DE SPORT ET LOISIRS	
 MOBILIER		 PNEUMATIQUES	 COLLECTE ET RECYCLAGE DE VOS PNEUS	 MACHINES BRICO / JARDIN THERMIQUES	
				 CARTOUCHES ENCRE	

\* Éco-organismes assurant gratuitement la collecte et le traitement

# Les déchèteries

## Déchets non dangereux

### Évolution du tonnage de déchets non dangereux collectés en déchèteries de 2021 à 2023

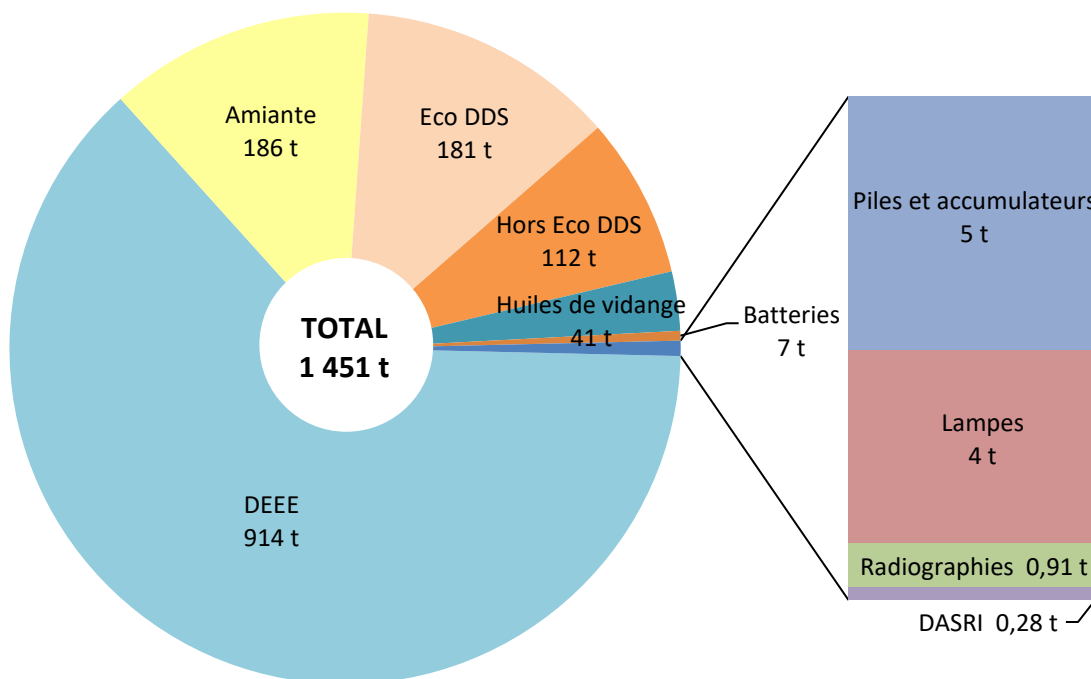


# Les déchèteries

## Déchets dangereux

En 2023, toutes les déchèteries acceptaient les déchets dangereux listés ci-dessous, excepté l'amiante qui est collecté uniquement en déchèterie de Bailleul.

Tonnages de déchets dangereux collectés en déchèteries en 2023



DEEE

ecosystem\*



HUILES DE VIDANGE

Baudelet  
environnement



LAMPES

ecosystem\*



AMIANTE / CIMENT

Baudelet  
environnement



BATTERIES

Baudelet  
environnement



RADIOGRAPHIES

Baudelet  
environnement



DÉCHETS DIFFUS  
SPECIFIQUES (DDS)

Eco  
DDS\*

Baudelet  
environnement



PILES ET  
ACCUMULATEURS

screlec  
environnement\*



DÉCHETS D'ACTIVITÉS  
DE SOINS À RISQUES

DAS  
TRI\*

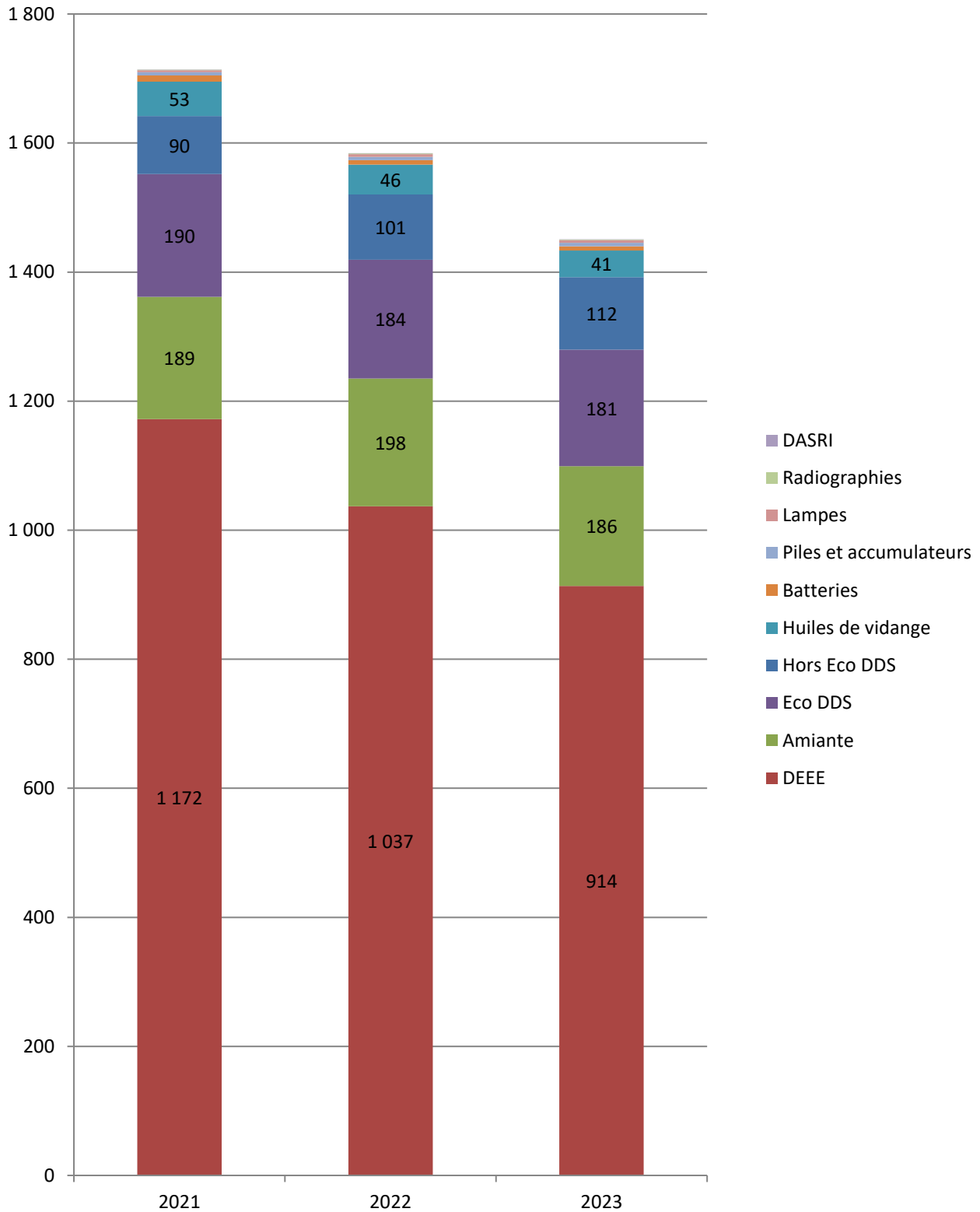
Les DDS incluent les emballages souillés, peintures, solvants, aérosols, bases, acides, produits phytosanitaires, combustibles, filtres à huiles, produits non identifiés.

\* Éco-organismes assurant gratuitement la collecte et le traitement

# Les déchèteries

## Déchets dangereux

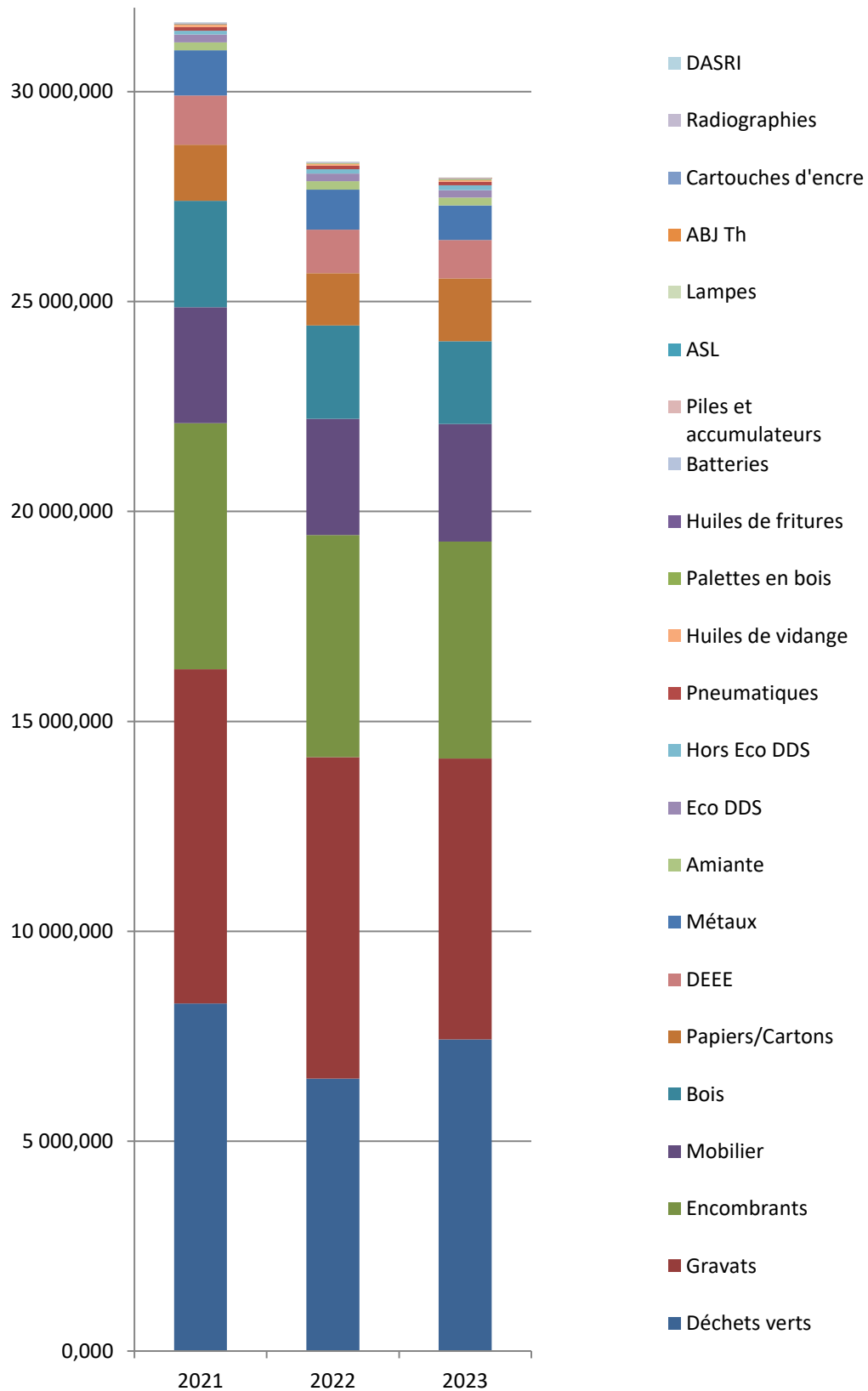
### Évolution du tonnage de déchets dangereux collectés en déchèteries de 2021 à 2023





# Les déchèteries

## Tonnages – Déchets dangereux et non dangereux



# Les déchèteries

## Tonnages par déchèterie et par matériau

2023	Hazebrouck	Bailleul	Estaires	Nieppe	Laventie	Ebblinghem	Merville	Steenbecque	TOTAL	TOTAL 2022 pour mémoire	
Déchets non dangereux	Gravats	1 544,640	572,700	719,340	1 139,860	540,200	806,320	377,740	6 696,300	7 657,58	
	Déchets verts	892,100	575,140	939,990	1 978,380	754,400	910,340	590,550	7 421,400	6 492,36	
	Encombrants	1 306,280	419,900	518,320	1 129,540	324,340	21,500	274,820	5 167,480	5 286,48	
	Bois	383,320	578,360	115,240	200,380	421,860	156,040	116,980	1 972,180	2 222,08	
	Palettes en bois	0,191	2,416	1,238	1,318	9,123	3,183	0,000	0,178	17,647	10,30
	ASL	0,813	1,498	0,618		1,119	0,418	0,000	0,093	4,559	
	ABI Th	0,000	0,461	0,066		0,527	0,268	0,000	0,082	1,404	
	Papiers/Cartons	296,460	351,730	124,640	176,380	312,400	64,640	110,180	62,200	1 498,630	1 243,78
	Métaux	129,860	216,820	63,040	82,880	212,620	68,600		49,280	823,100	958,49
	Mobilier	622,660	676,060	260,460	299,460	627,500	171,200		139,640	2 796,980	2 770,88
	Pneumatiques	10,582	15,175	11,317	4,936	9,692	22,780	6,071	3,580	84,133	83,94
	Huiles de frites	1,920	2,420	1,900	1,290	2,100	0,570	0,200	0,400	10,800	11,19
	Cartouches d'encre	0,390	0,310	0,000	0,178	0,292	0,069	0,046	0,046	1,331	1,47
	<b>Sous total déchets non dangereux</b>	<b>4 394,976</b>	<b>5 588,270</b>	<b>2 146,259</b>	<b>2 944,472</b>	<b>5 845,013</b>	<b>2 106,708</b>	<b>1 854,611</b>	<b>1 615,589</b>	<b>26 495,944</b>	<b>26 738,55</b>
	DEEE	170,488	213,016	87,007	98,612	214,855	55,873	23,341	50,383	913,575	1 037,11
	DASRI	0,020	0,054	0,085	0,000	0,078	0,024	0,012	0,012	0,273	0,21
	Radiographies	0,176	0,178	0,084	0,113	0,248	0,023	0,039	0,054	0,915	0,90
Lampes	0,757	1,132	0,384	0,286	0,960	0,247	0,194	0,127	4,087	4,19	
Piles et accumulateurs	0,754	1,219	0,248	0,547	1,500	0,508	0,266	0,295	5,337	5,10	
Batteries		1,384			3,559	1,856			6,799	7,00	
Huiles de vidange	7,120	10,420	4,140	5,220	6,750	4,050	2,340	1,350	41,390	46,44	
Amiante		185,550							185,550	197,88	
<b>Sous total (hors déchets chimiques)</b>	<b>179,315</b>	<b>412,953</b>	<b>91,948</b>	<b>104,778</b>	<b>227,950</b>	<b>62,581</b>	<b>26,192</b>	<b>52,209</b>	<b>1 157,926</b>	<b>1 298,84</b>	
Déchets dangereux	Bidons vides de combustible de chauffage	0,700	0,242	0,321	0,288	0,647	0,133	0,127	0,180	2,638	2,57
	Peintures	33,922	35,083	15,567	16,083	34,405	11,811	4,410	10,843	162,124	163,06
	Solvants	1,400	1,819	0,753	0,881	1,172	0,525	0,070	0,234	6,854	8,01
	Aérosols	0,578	0,930	0,380	0,446	0,671	0,314	0,048	0,281	3,648	3,63
	Bases	0,086	0,110	0,071	0,094	0,104	0,046	0,009	0,033	0,553	0,57
	Acides	0,100	0,142	0,059	0,086	0,142	0,056	0,018	0,020	0,623	0,68
	Combustants	0,107	0,103	0,031	0,072	0,163	0,050	0,004	0,023	0,553	0,57
	Produits phytosanitaires	0,273	0,502	0,308	0,423	0,300	0,233	0,048	0,176	2,263	3,74
	Filtres à huiles	0,196	0,285	0,303	0,166	0,210	0,217	0,000	0,068	1,445	1,26
	<b>Sous total Eco DDS</b>	<b>37,362</b>	<b>39,216</b>	<b>17,793</b>	<b>18,539</b>	<b>37,814</b>	<b>13,385</b>	<b>4,734</b>	<b>11,858</b>	<b>180,701</b>	<b>184,09</b>
	Emballages souillés	9,546	8,672	4,792	3,891	10,249	3,285	1,395	2,241	44,071	40,21
	Peintures	7,793	3,429	1,274	1,790	5,029	1,368	0,527	1,059	22,269	17,26
	Solvants	1,085	2,618	0,876	0,875	2,937	0,603	0,467	0,602	10,063	8,14
	Aérosols	0,547	0,664	0,237	0,362	0,975	0,161	0,048	0,121	3,115	3,85
	Bases	0,860	1,375	0,362	0,832	1,167	0,205	0,079	0,142	5,022	4,76
	Acides	0,000	0,159	0,038	0,034	0,091	0,026	0,076	0,011	0,435	0,46
	Combustants	0,000	0,013	0,180	0,021	0,016	0,001	0,000	0,000	0,231	0,19
Produits phytosanitaires	0,532	0,540	0,415	0,316	0,874	0,205	0,033	0,147	3,062	2,59	
Produits non identifiés	5,847	3,443	2,454	3,676	4,739	1,512	0,737	1,495	23,903	23,62	
<b>Sous total hors Eco DDS</b>	<b>26,210</b>	<b>20,913</b>	<b>10,628</b>	<b>11,797</b>	<b>26,077</b>	<b>7,366</b>	<b>3,362</b>	<b>5,818</b>	<b>112,171</b>	<b>101,08</b>	
<b>Sous total déchets dangereux</b>	<b>242,887</b>	<b>473,082</b>	<b>120,369</b>	<b>135,114</b>	<b>291,841</b>	<b>83,332</b>	<b>34,288</b>	<b>69,885</b>	<b>1 450,798</b>	<b>1 584,01</b>	
<b>TOTAL en tonnes</b>	<b>4 637,863</b>	<b>6 061,352</b>	<b>2 266,628</b>	<b>3 079,586</b>	<b>6 136,854</b>	<b>2 190,040</b>	<b>1 888,899</b>	<b>1 685,474</b>	<b>27 946,74</b>		
<b>Pour mémoire - Total 2022 (t)</b>	<b>4 563,778</b>	<b>5 919,108</b>	<b>2 331,606</b>	<b>3 106,289</b>	<b>6 403,770</b>	<b>2 280,850</b>	<b>1 680,761</b>	<b>2 036,321</b>	<b>28 322,56</b>		

# Les déchèteries

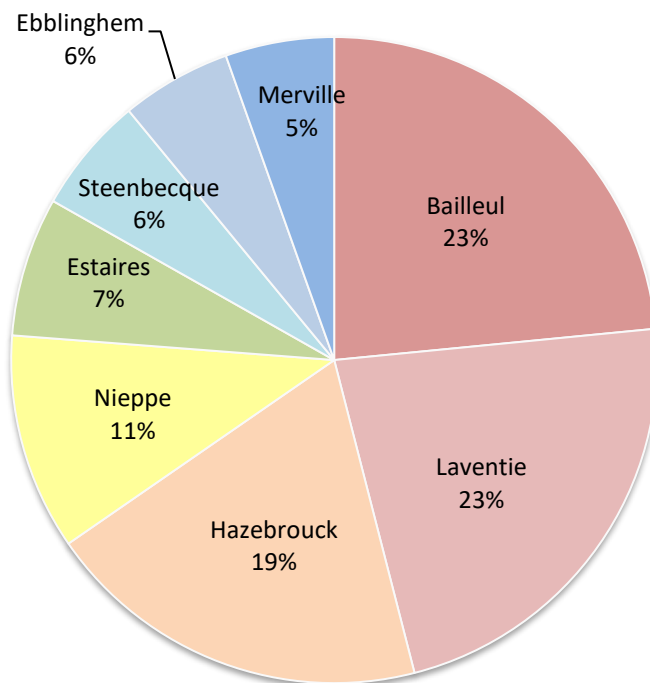
## Modes de valorisation des déchets

Déchets traités	Unité de traitement	Techniques utilisées
Amiante (lié)	Eco-site BAUDELET à BLARINGHEM (59)	Installation de stockage de déchets dangereux (classe 2)
Batteries	Site BAUDELET à SANTES (59)	Regroupement et transfert, puis recyclage
Bois	Ecosite BAUDELET à BLARINGHEM (59)	Transformation en panneaux de particules ou en combustible
Cartouches d'encre	LVL - La Chevrolière (44)	Recyclage
Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux (DASRI)	Eco-organisme DASTRI INOVA à NOYELLES SOUS LENS (62) et SOTRENOR à COURRIERES (62)	Incineration avec valorisation énergétique
Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA)	Eco-organisme Eco Mobilier Unité de traitement TRP à SECLIN (59)	Tri, recyclage, valorisation énergétique, enfouissement
Déchets Diffus Spécifiques (DDS)	- Eco-organisme Eco DDS : CHIMIREC NOREC à ECQUES (62) - Produits « hors Eco DDS » : regroupement sur l'écosite de MOUVAUX avant traitement par SOTRENOR à COURRIERES (62)	Transformation en CSR pour les cimentiers avec les peintures, valorisation énergétique pour les produits phytosanitaires, combustibles, recyclage matière des aérosols...
Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE ou D3E)	Eco-organisme ecosystem ENVIE2E à LESQUIN (59)	Démantèlement et/ou valorisation matière
Encombrants	Ecosite BAUDELET à BLARINGHEM (59) Centre de Valorisation Énergétique FLAMOVAL à ARQUES (62)	Tri, valorisation matière, valorisation énergétique, enfouissement
Ferrailles	Ecosite BAUDELET à BLARINGHEM (59)	Recyclage
Gravats	Sites RAMERY Environnement à HAZEBROUCK (59) ou HARNES (62)	Valorisation matière et/ou stockage en installation de classe 3
Huiles minérales (huile de vidange)	SEVIA à HARNES (62) ou Compagnie Française Eco Huile à LILLEBONNE (76)	Régénération
Huiles végétales	SA EUROFAT (Belgique)	Recyclage
Lampes et néons	Eco-organisme RECYLUM : Centre de démantèlement INDAVER en Belgique	Démontage pour dépollution et séparation des matières pour valorisation
Papiers Cartons	Cartonneries locales et françaises majoritairement	Recyclage
Piles	Eco-organisme SCRELEC LUMIVER à Seclin (59)	Traitement par pyrométallurgie ou hydrométallurgie puis valorisation des matières quand cela est possible
Pneus	Prestataire ALIAPUR: Ramery/Gommage Ecosite BAUDELET à BLARINGHEM (59)	Valorisation matière
Radiographies	Site BAUDELET à SANTES (59)	Regroupement et transfert, puis recyclage et valorisation énergétique
Végétaux	Ecosite BAUDELET à BLARINGHEM (59) Recynergies à STEENWERCK (59) AgriMéthazebrouck à HAZEBROUCK (59)	Compostage Compostage Méthanisation

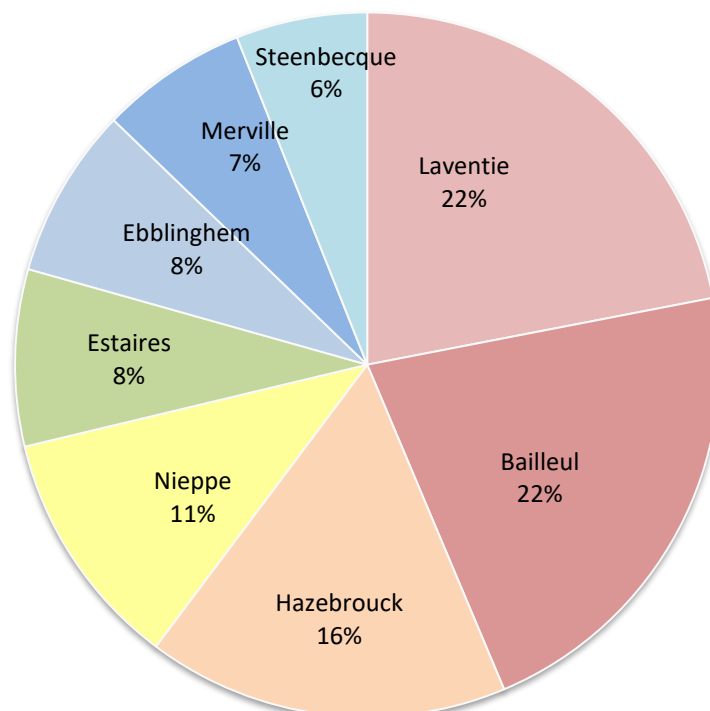
# Les déchèteries

## Bilan

### Répartition du taux de fréquentation par déchèterie en 2023



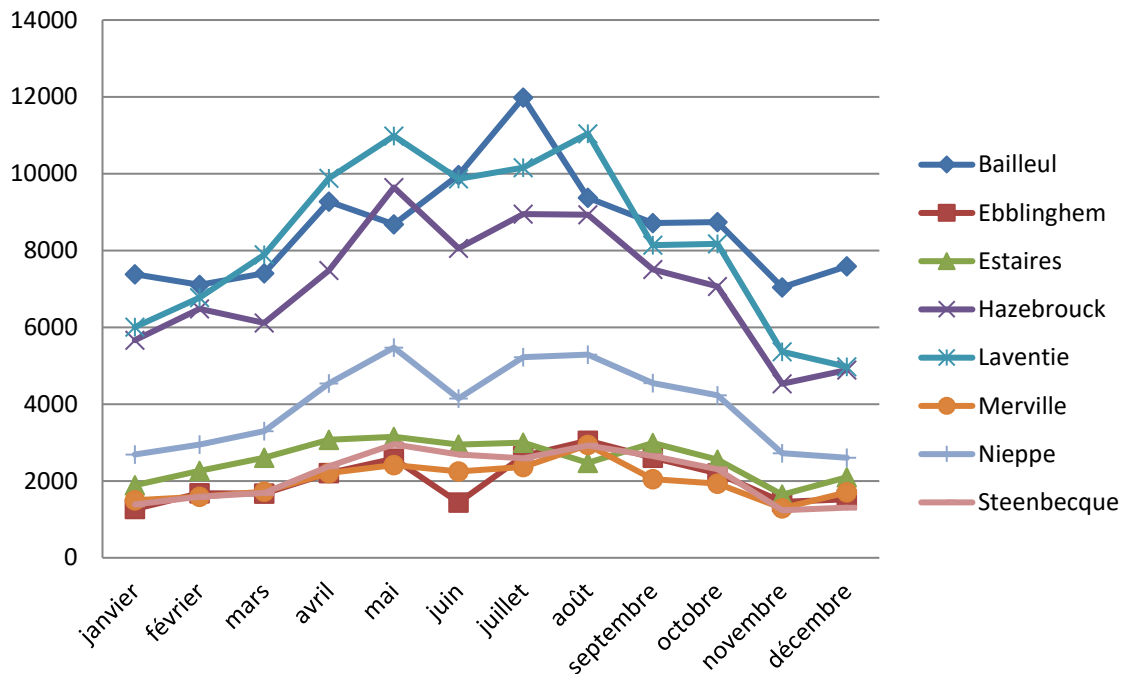
### Répartition des tonnages collectés par déchèterie en 2023



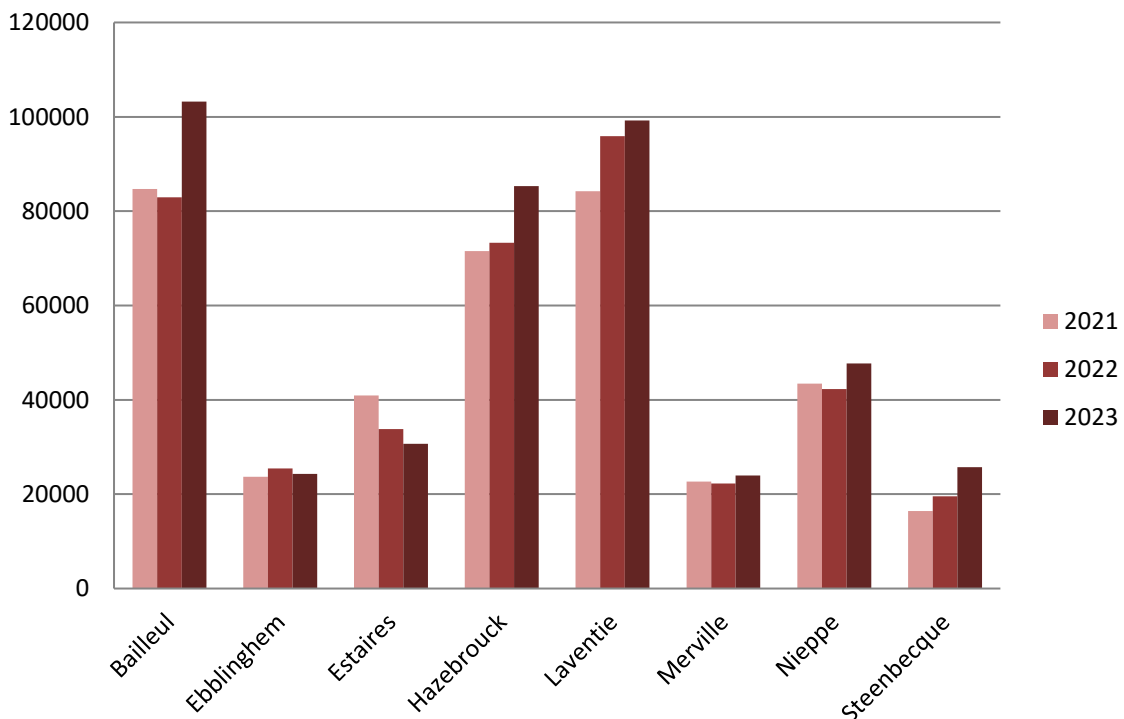
# Les déchèteries

## Bilan

### Nombre d'usagers par mois et par déchèterie en 2023



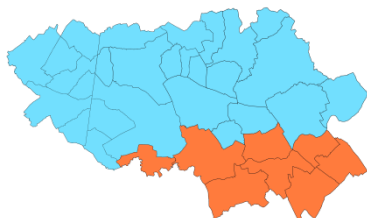
### Nombre d'usagers ces 3 dernières années par déchèterie (2021-2022-2023)



On observe que les déchèteries de Laventie, Bailleul et Hazebrouck sont les plus fréquentées et collectent les plus gros tonnages de déchets.

# Le centre de tri TRIVALO 62 à Harnes

## SMICTOM - CCFI



CCFL



*Marché d'exploitation*  
*Prestataire : PAPREC NORD*  
*Echéance : 31 décembre 2025*

Tonnages triés  
SMICTOM des Flandres

4 796 t de déchets recyclables triés  
En extension des consignes de tri (ECT)

Tonnages de  
refus de tri triés  
SMICTOM des Flandres

25 % de refus de tri  
829 t de refus : secteur CCFI  
365 t de refus : secteur CCFL

Traitement des refus de  
tri par Valorisation  
énergétique au CVE  
Flamoval à Arques, par  
adhésion au SMFM



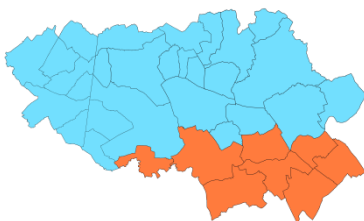
Capacité annuelle de  
traitement du site

- Arrêté préfectoral du 13 mars 2009
- 42 000 tonnes

Moyens humains  
(centre de tri au  
global)

**3 équipes de 23 personnes (en trois postes)**  
(agents tri, chefs d'équipe, chefs adjoint,  
chauffeurs PL, conducteurs d'engins,  
conducteurs de presse)  
17 970 heures en **insertion** (2 CDI à la clé)

# Le centre de tri TRIVALO 62 à Harnes



**25 %**

C'est le taux de refus de tri en 2023  
Sur le secteur du SMICTOM des Flandres

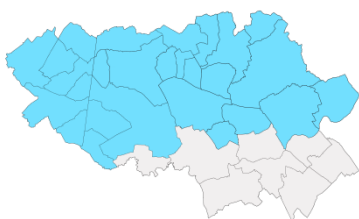


**21 %**

Erreurs de tri et refus de process  
Des collectivités en ECT  
Données de l'ORDIF et CITEO  
En date du 29 juin 2021

Données ADEME 2013 ("Etat des lieux du parc des centres de tri de recyclables secs ménagers en France") : le taux moyen par centre est de 15,4%, et 80% des centres affichent des valeurs comprises entre 7,1 et 24,3%.

Valeur de référence donnée par CITEO = 5,80 kg/an/hab  
(Source : Soutien pour le Développement 2017)



**10,5 kg/hab/an**

C'est le ratio de refus de tri  
Sur le secteur SMICTOM-CCFI \*

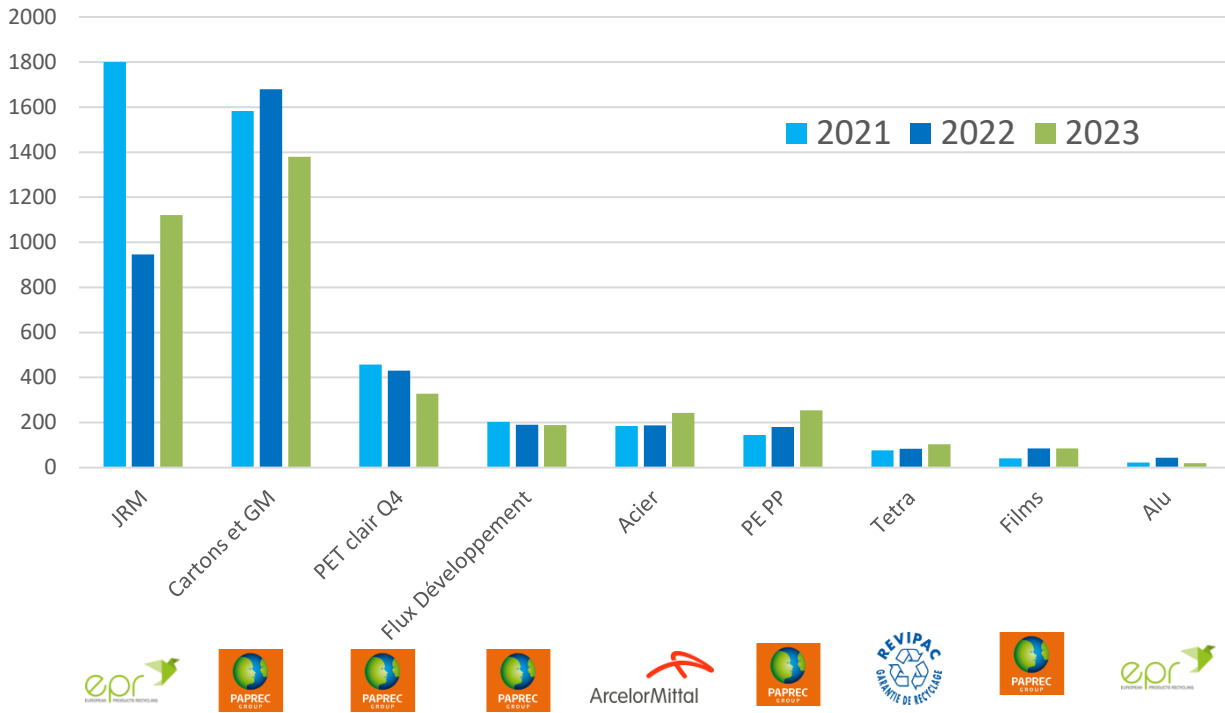


**9 kg/hab/an**

C'est le ratio de refus de tri  
Sur le secteur de la CCFL \*

# Le centre de tri TRIVALO 62 à Harnes

Tonnages valorisés de matériaux issus du centre de tri de Harnes  
Evolution entre 2021 et 2023

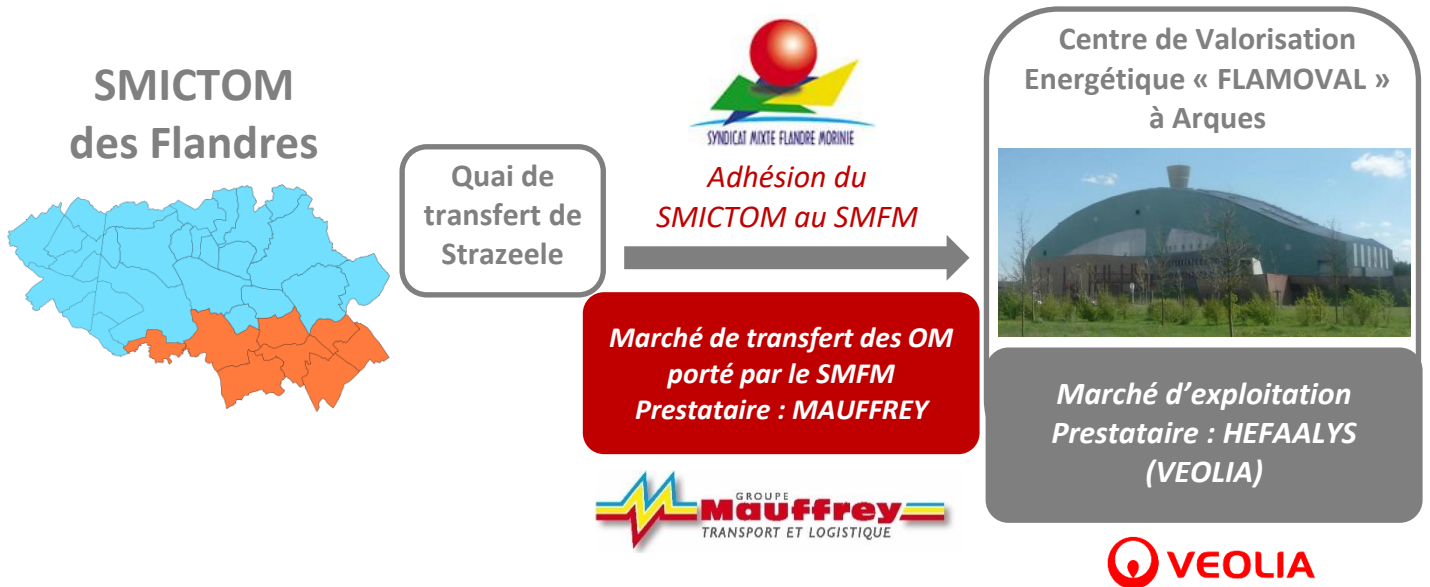


Repreneurs année 2023



# Le traitement des Ordures Ménagères (OM) et refus de tri

## La valorisation énergétique – Partie 1



Tonnages d'OM traités (SMICTOM)

17 946 tonnes en 2023

Tonnages de refus traités (SMICTOM)

1 108 tonnes en 2023

Métaux issus des mâchefers (SMICTOM)\*

Métaux ferreux : 263 tonnes  
Métaux non ferreux : 45 tonnes

Capacité annuelle de traitement

- Arrêté préfectoral complémentaire du 4 avril 2018
- Autorisation pour 100 000 tonnes par an (à compter de 2018)
- Autres collectivités adhérentes : SM SIROM Flandre Nord et SMLA

Performance énergétique (Douane)

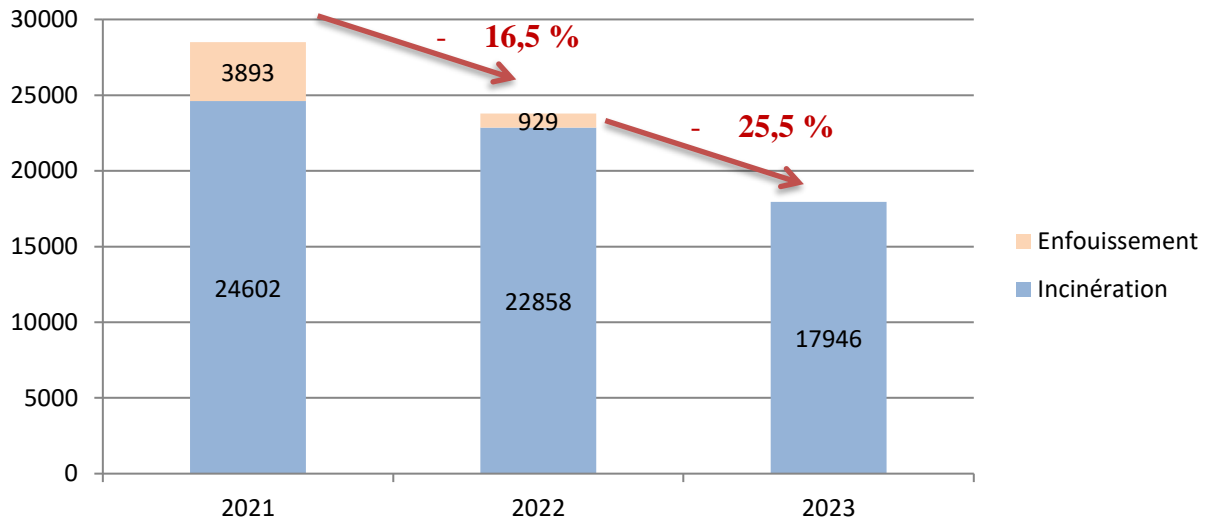
- 74 % en 2023
- 78 % en 2022

\* Mâchefers = résidus solides de combustion

# Le traitement des Ordures Ménagères (OM) et refus de tri

## Bilan

### Tonnages d'ordures ménagères traitées ces 3 dernières années



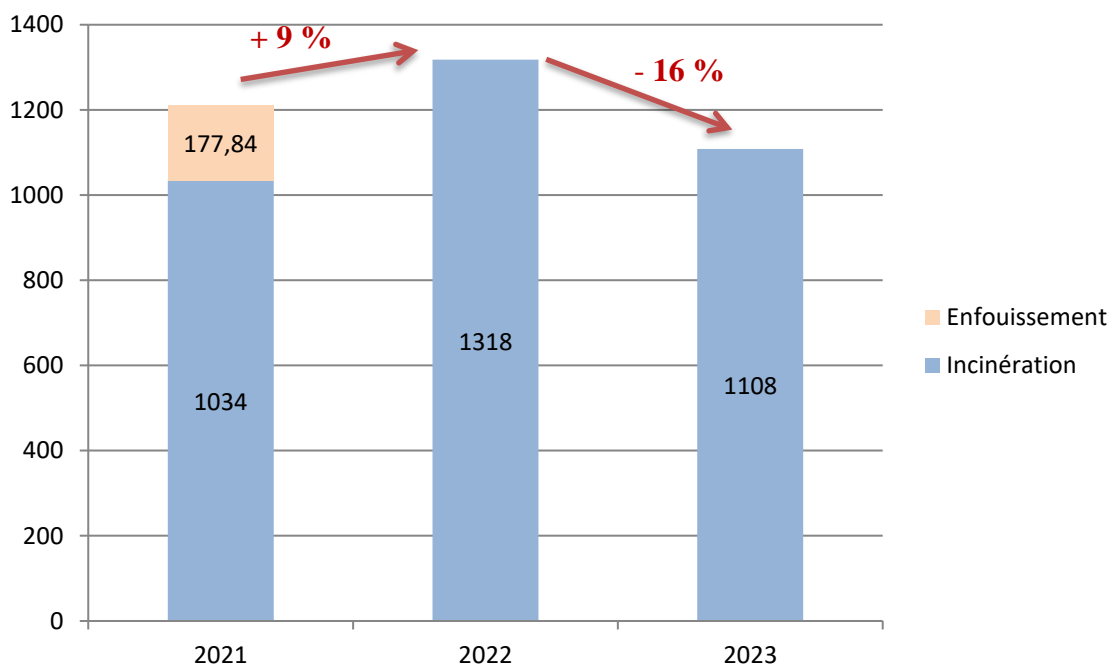
Entre 2021 et 2022 :

- Baisse de 16,5 % du tonnage d'ordures ménagères traitées
- Diminution de la part d'enfouissement car la totalité des ordures ménagères du territoire sont traitées par incinération depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022

En 2023 :

- Traitement uniquement par incinération (plus aucune tonne en enfouissement)

### Tonnages de refus de tri traités ces 3 dernières années



# Le traitement des végétaux

## Plateforme de compostage



### Plateforme de compostage sur l'écosite Baudelet à Blaringhem

*Marché de collecte et traitement en 7 lots*  
*Lot n°1 : VEGETAUX*  
*Prestataire : BAUDELET ENVIRONNEMENT*

*Echéance : 30 sept. 2024*



#### Gisement de végétaux concernés

Végétaux issus des bennes d'apport volontaire (PAV) déposées dans les communes (hors CCFL)  
Végétaux issus de certaines déchèteries du territoire

#### Modalités de fonctionnement

- Pour les végétaux issus des déchèteries : apport direct à l'écosite de Blaringhem
- Pour les végétaux des bennes d'apport volontaire : apport direct à Blaringhem

#### Tonnages de végétaux traités

- 4 776 tonnes issues des déchèteries
- 1 230 tonnes issues des PAV

#### Capacité annuelle de traitement

- Arrêté préfectoral du 06 novembre 2012
- Plateforme : autorisation pour 165 t/jour ou 60 325 t/an
- Affinage du compost par criblage : 150 kW - 500 t/jour

# Le traitement des végétaux

## Plateforme de compostage



### Plateforme de compostage Recynergies située à Steenwerck

Marché de collecte et traitement en 7 lots

Lot n°1 : VEGETAUX

**Prestataire : BAUDELET ENVIRONNEMENT**

Sous-traitant : Recynergies

Echéance : 30 sept. 2024



#### Gisement de végétaux concernés

- Végétaux issus des bennes d'apport volontaire (PAV) déposées dans les communes (hors CCFL)
- Végétaux issus de certaines déchèteries du territoire
- Végétaux issus de la collecte en porte à porte à Bailleul
- Végétaux issus des services techniques de Bailleul, sur convention

#### Modalités de fonctionnement

- Pour les végétaux issus des déchèteries et des PAV : transport effectué par la société BAUDELET
- Pour les végétaux issus de la collecte en porte à porte : apport par le prestataire de collecte
- Pour les végétaux issus de la ville de Bailleul et de Fleurbaix : apport direct par les services techniques

#### Tonnages de végétaux traités

- 1 887 tonnes issues des PAV
- 733 tonnes issues des déchèteries
- 250 tonnes issues de la collecte en porte à porte
- 224 tonnes issues des services techniques de Bailleul et Fleurbaix

#### Autorisation d'exploitation

- Déclaration initiale de l'installation le 3 octobre 2019 (régime de déclaration)

# Le traitement des végétaux

## Unité de méthanisation



Unité de méthanisation Agri Méthazebrouck située à Hazebrouck

Marché de collecte et traitement en 7 lots

Lot n°1 : VEGETAUX

**Prestataire : BAUDELET ENVIRONNEMENT**

Sous-traitant : Agri Méthazebrouck

Echéance : 30 sept. 2024



### Gisement de végétaux concernés

- Végétaux issus des bennes d'apport volontaire (PAV) déposées dans les communes (hors CCFL)
- Végétaux issus de certaines déchèteries du territoire
- Végétaux issus de la collecte en porte à porte à Hazebrouck
- Végétaux issus des services techniques des communes d'Hazebrouck, Merville et de la CCFI, sur convention

### Modalités de fonctionnement

- Pour les végétaux issus des déchèteries et des PAV : transport effectué par la société BAUDELET
- Pour les végétaux issus de la collecte en porte à porte : apport par le prestataire de collecte
- Pour les végétaux issus des communes : apport direct par les services techniques

### Tonnages de végétaux traités

- 2 607 tonnes issues des PAV
- 1 911 tonnes issues des déchèteries
- 774 tonnes issues de la collecte en porte à porte
- 450 tonnes issues des services techniques des communes d'Hazebrouck, Merville et de la CCFI

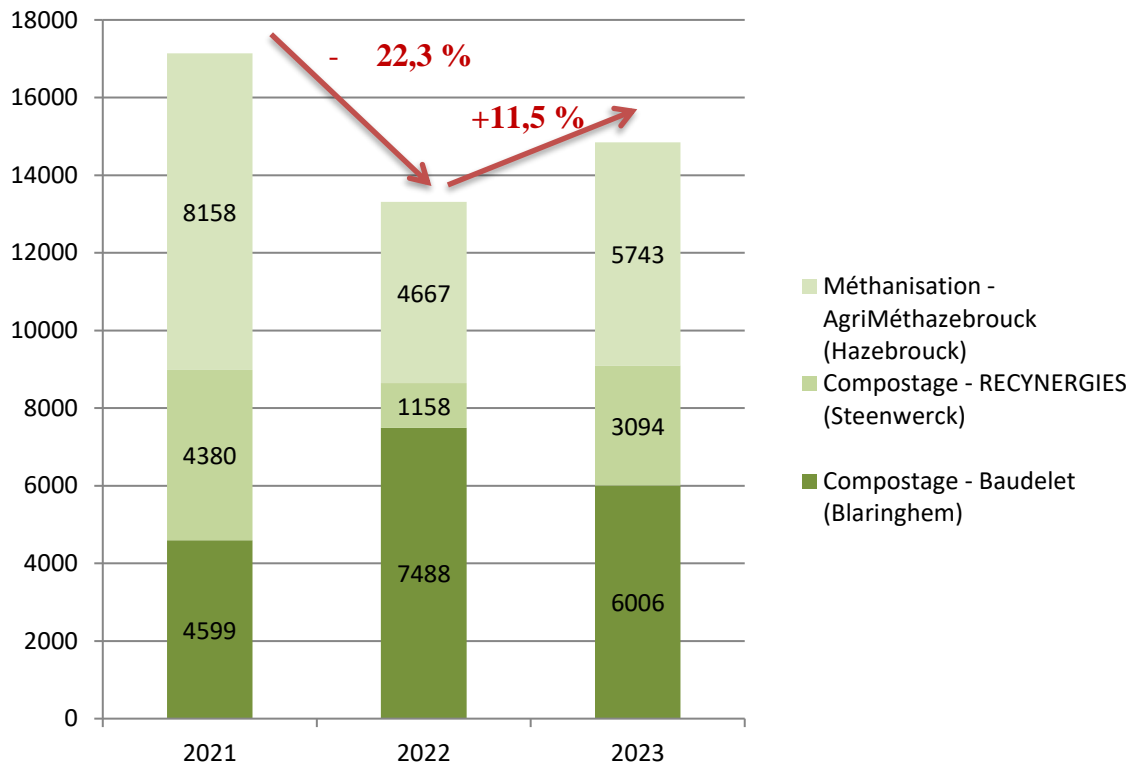
### Autorisation d'exploitation

- Arrêté préfectoral du 9 décembre 2014

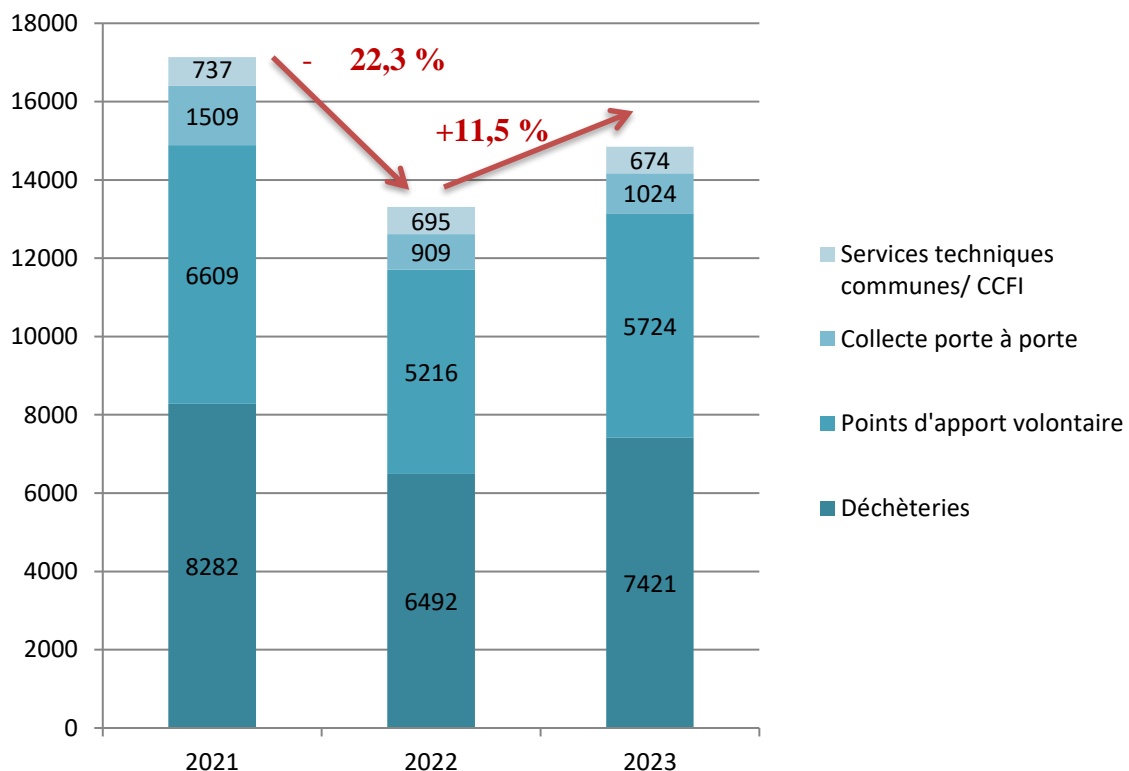
# Le traitement des végétaux

## Bilan

Tonnages de végétaux traités ces 3 dernières années par site de traitement



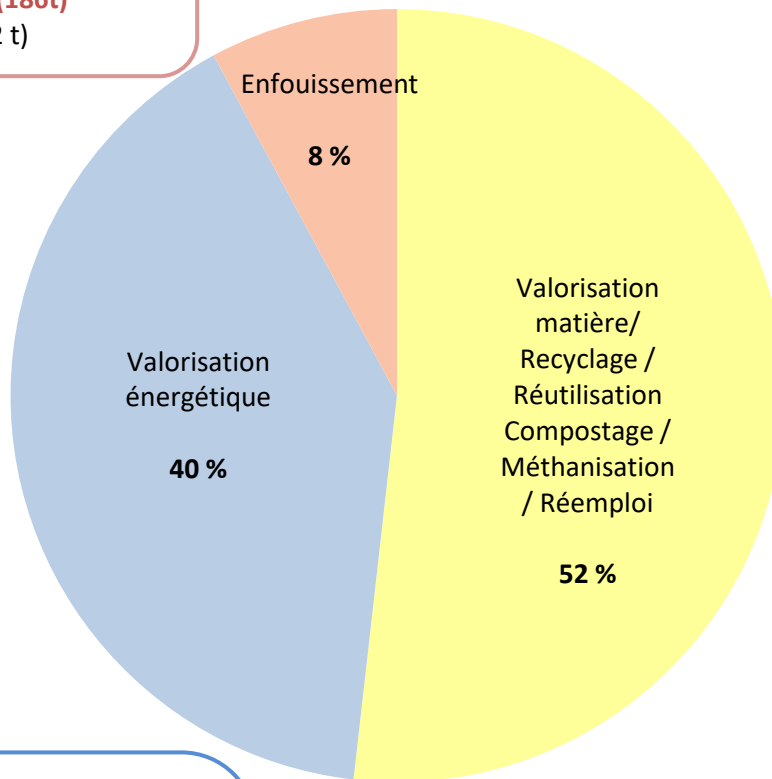
Tonnages de végétaux traités ces 3 dernières années par provenance



# Taux global de valorisation des déchets

## Déchets enfouis / stockés :

50 % des gravats (3 348t)  
 26,1 % des encombrants (1 349t)  
**100 % de l'amiante (186t)**  
 4 % du mobilier (112 t)



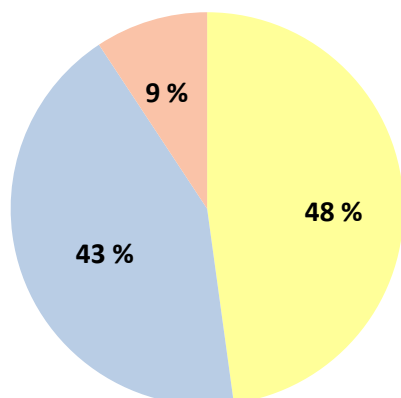
## Déchets incinérés :

**100 % des OM (17 946t)**  
 70,4 % des encombrants (3 638 t)  
 66 % du mobilier (1 846 t)  
 50 % du bois ( 986t)  
**100 % des refus de tri (900t)**  
 95 % des DDS (278 t)  
 et moins d'une tonne de radiographies, DASRI et cartouches d'encre.

## Déchets valorisés / recyclés :

**100 % des végétaux (14 843t )**  
**100 % du verre (5 457t)**  
 50 % des gravats (3 348t)  
**100 % des déchets recyclables (3 042 t)**  
**100 % du papiers cartons (1 499t)**  
 50 % du bois ( 986t)  
**100 % des DEEE (914t)**  
 30 % du mobilier (839t)  
**100 % de la ferraille (829 t)**  
**100 % du textiles (748 t)**  
 3,5 % des encombrants (181 t)  
 100 % des pneus (84 t)  
 100 % de l'huile de vidange (41t)  
 100 % des palettes en bois (18t)  
 5% des DDS (15t)  
 100 % de l'huile végétale (11 t)  
 100 % des batteries (7t)

Pour rappel en 2022 :



et aussi 11 tonnes de déchets divers : lampes et néons, piles, radiographies et cartouches d'encre.

# Prévention des effets néfastes de la gestion des déchets sur l'homme et l'environnement

Déchèteries gérées en régie par le SMICTOM des Flandres

## Protection du sol et de l'environnement

- Nettoyage régulier des déchets dispersés sur le site par les agents
- En cas de pollution accidentelle : utilisation d'absorbant pour neutraliser le déversement

## Réseaux d'eaux pluviales et protection du milieu naturel

- Gestion des eaux pluviales à la parcelle avec présence de séparateur à hydrocarbures sur chaque déchèterie
- Présence d'une fosse toutes eaux dans les déchèteries non reliées à l'assainissement collectif
- Vidange annuelle de ces équipements
- Analyse annuelle de rejet de l'eau avant rejet au milieu naturel

## Nuisances sonores

- Horaires d'ouverture des déchèteries et de rotation des bennes respectant le voisinage
- Mesures de bruit réalisées tous les 3 ans

## Pollution de l'air

- Les seuls déchets susceptibles de produire des nuisances olfactives sont les déchets verts, par leur fermentation. Toutefois, les rotations de bennes sont réalisées de manière fréquente et régulière pour éviter toute génération d'odeur.

## Sécurité

- Mise à disposition d'EPI (chaussures, vêtements de travail, gants...).
- Un marquage spécifique est effectué sur chacun des DEEE collectés en déchèterie afin de pouvoir les repérer en cas de vol. Les prestataires interviennent dans la mesure en dehors des heures d'ouverture pour ne pas croiser le flux de véhicules légers.
- Local de décontamination de l'amiante à Bailleul
- Alarme intrusion (Bailleul et Laventie uniquement)
- Système de détection incendie (Bailleul et Laventie uniquement)
- Trappes de désenfumage dans les locaux DDS (Bailleul et Laventie uniquement)
- Présence d'un registre de sécurité par déchèterie

## Gestion des risques

- Extincteurs à proximité des locaux de produits chimiques
- Installation d'un nouveau local produits chimiques aux normes
- Aquisition de diphotérine et formation à son utilisation (en cas de projection oculaire et/ou cutanée)
- Réalisation de permis de feu et/ou de plan de prévention avant travaux



## Site de Strazeele

### *Prestataires sur place :*

*éco.Déchets (collecte des ordures ménagères (OM) et des déchets recyclables)*

*Recynov (tri et transfert des encombrants, chargement des déchets recyclables)*

*Mauffrey (transport des OM vers Flamoval et des encombrants vers l'Eco-site Baudelet à Blaringhem)*

*SFTRL (sous-traitant de PAPREC pour le transport des déchets recyclables vers le centre de tri TRIVALO 62 à Harnes)*

*Paprec (caractérisations)*

### Protection du sol et de l'environnement

- Balayage des poussières au sol dans la zone encombrants toutes les 3 semaines
- Nettoyage régulier des déchets dispersés sur le site par les agents, en complément d'un nettoyage mécanique programmé deux fois par semaine

### Réseaux d'eaux pluviales et protection du milieu naturel

- Curage du bassin de rétention avant rejet en milieu naturel chaque année

### Nuisances sonores

- Les avertisseurs des véhicules du prestataire de collecte ne sont utilisés que pour la marche arrière ou un incident.

### Pollution de l'air

- Les fosses d'ordures ménagères au quai de transfert ne génèrent aucune émission nocive dans l'air pour l'environnement avoisinant
- Pour diminuer les émissions importantes de poussières, un brumisateur est utilisé lors des chargements des encombrants triés

### Sécurité

- Chaque prestataire met à disposition de ses salariés des Equipements de Protection Individuelle (EPI)

### Gestion des risques

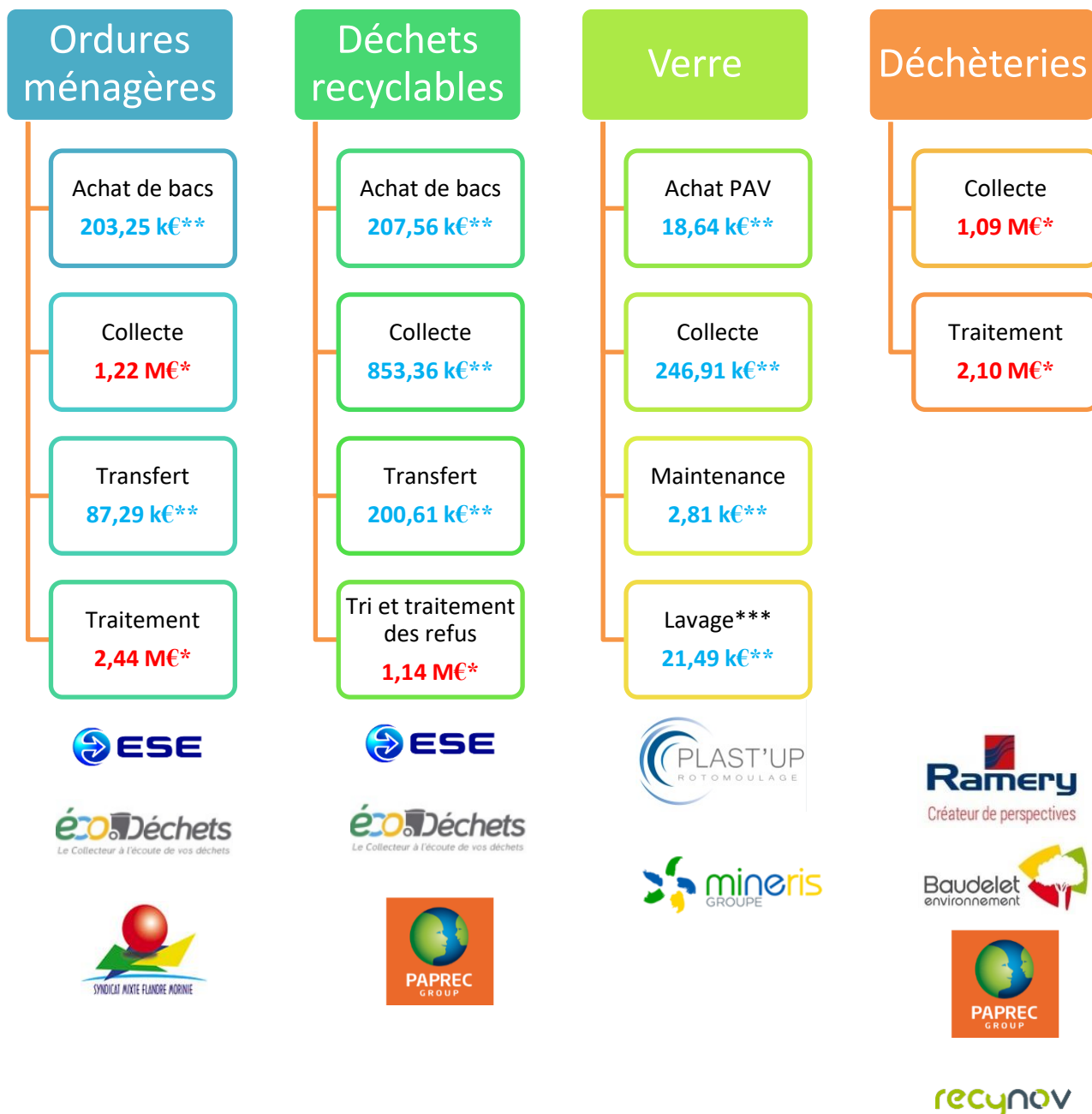
- Présence de Réseaux d'Incendie Armés (RIA), extincteurs, système de détection incendie (vérifié par le SMICTOM)
- Les équipements font l'objet d'une vérification périodique annuelle, à la charge du SMICTOM des Flandres.
- Seuls le pont roulant et le grappin font l'objet d'une vérification périodique annuelle à la charge du prestataire de collecte et de gestion du quai de transfert
- Réalisation de permis de feu et/ou de plan de prévention avant travaux

# INDICATEURS FINANCIERS

Montants annuels en € HT des principales prestations rémunérées à des prestataires

**\*Prestations dépassant le million d'euros (en M€)**

**\*\*Prestations dépassant le millier d'euros (en k€)**



\*\*\*Pas de prestation de lavage des colonnes à verre les années paires. Les campagnes de nettoyage des PAV sont réalisées une année sur deux, les années impaires.

# Les différentes sources de financement

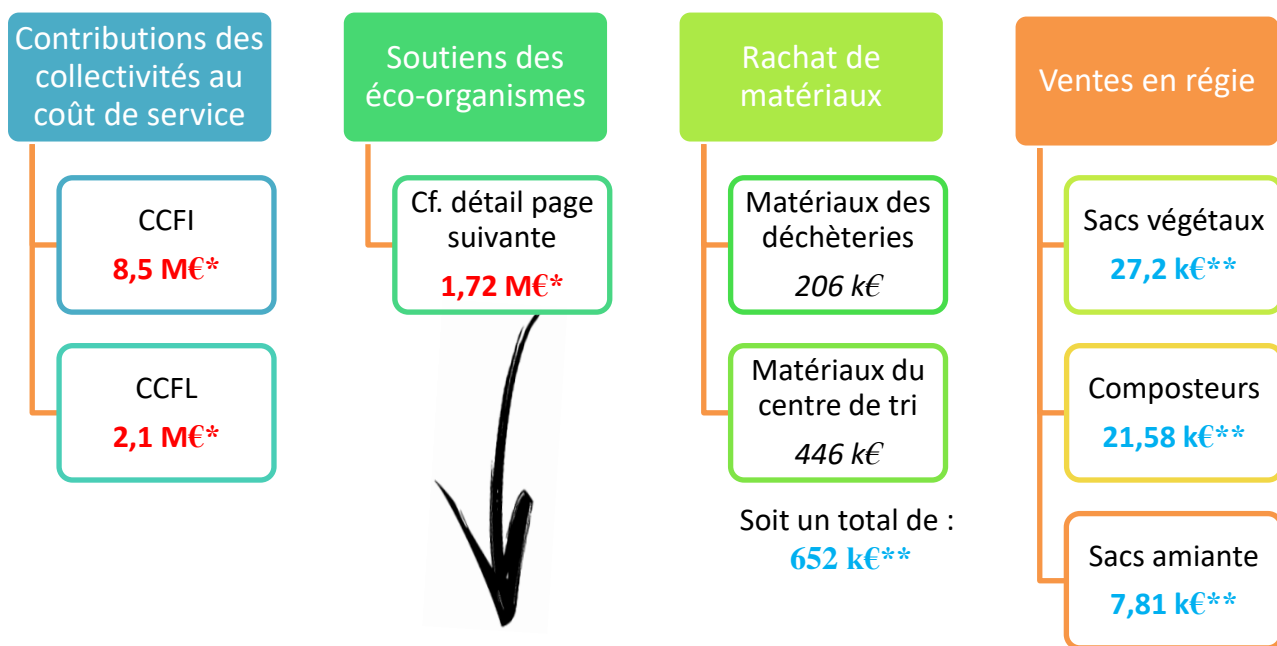
En CCFI, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) a laissé place au 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la redevance incitative (REOMI). Les recettes qui en découlent servent à couvrir les dépenses liées au service.

La CCFL équilibre ses dépenses par les recettes du budget annexe de la Redevance Incitative.

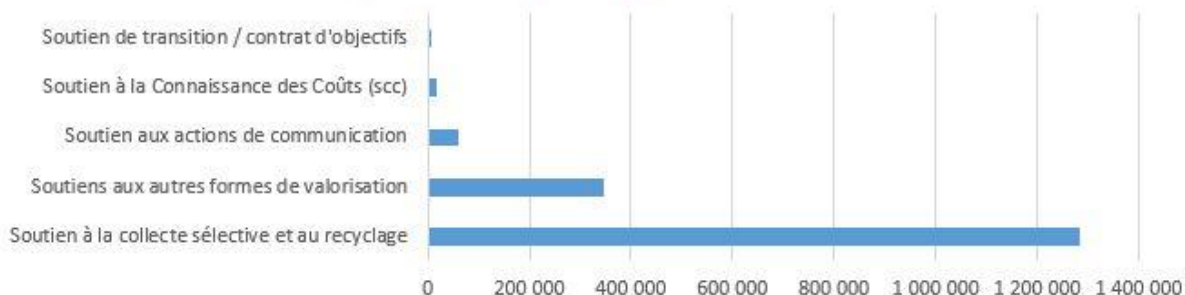
Le financement du service du SMICTOM des Flandres est assuré grâce aux sources suivantes :

**\*Financements dépassant le million d'euros (en M€)**

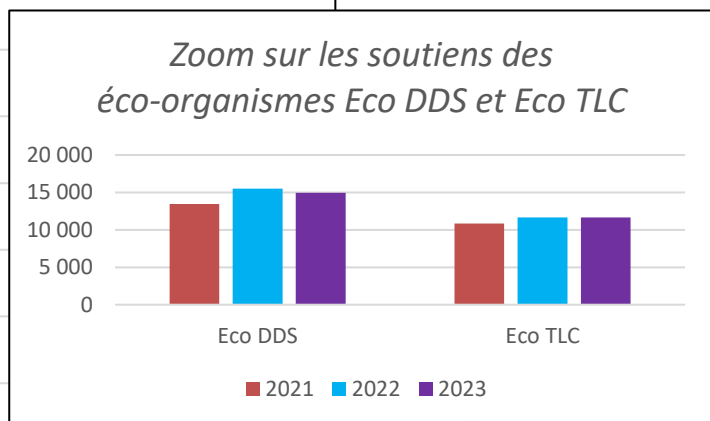
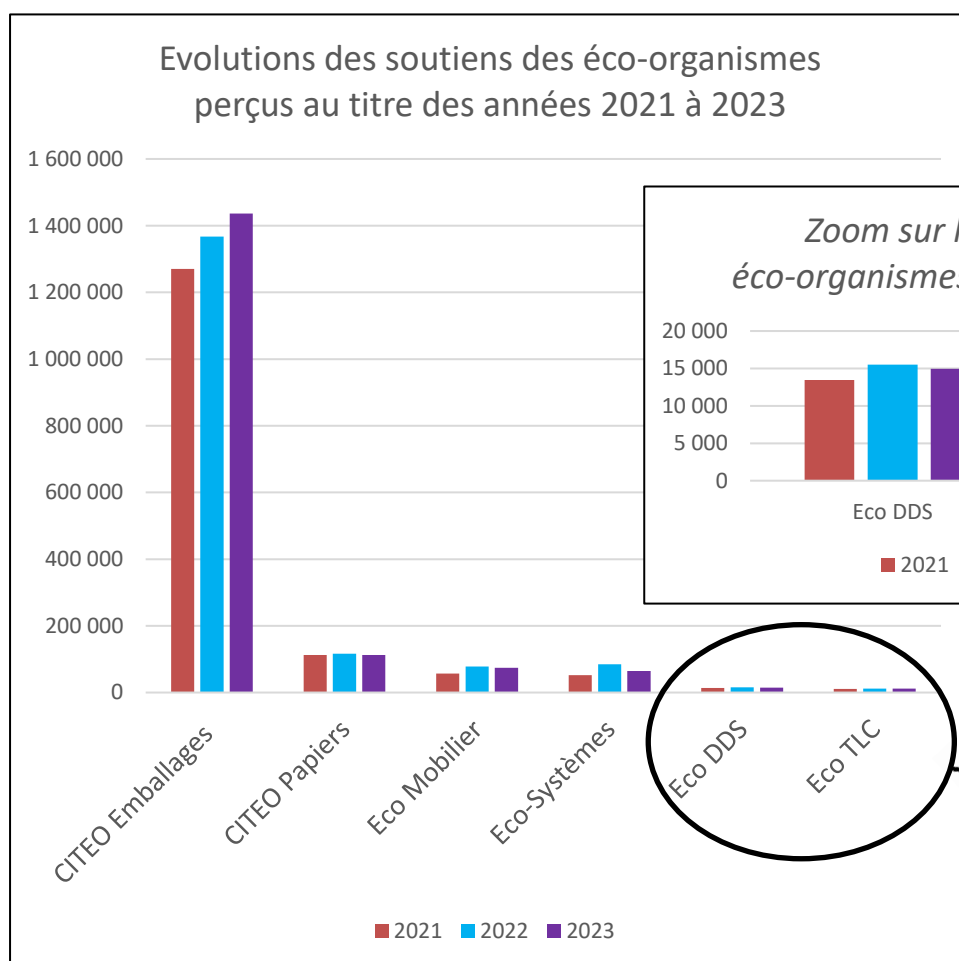
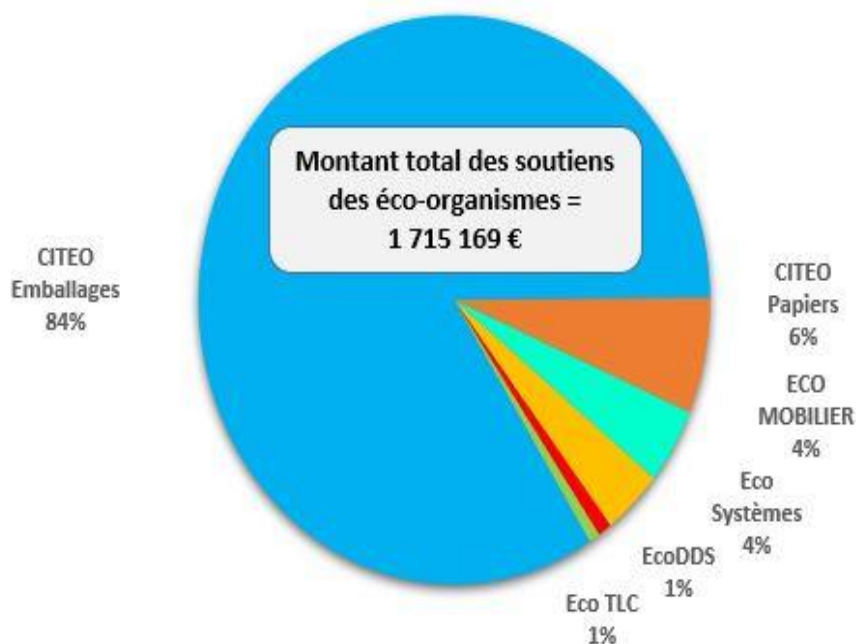
**\*\*Financements dépassant le millier d'euros (en k€)**



## Aide des éco-organismes en 2023 : Répartition par type de soutien



## Soutiens des éco-organismes (Perçus en 2023 au titre de l'année N-1)



# Coûts complets et aidés 2023



Dans les pages suivantes, les coûts complets et les coûts aidés sont présentés pour chacun des flux de déchets (ordures ménagères, déchets recyclables, verre et matériaux issus des déchèteries). Les coûts sont exprimés soit en € par habitant (€/hab), soit en € par tonne (€/t).

Les données du territoire sont comparées à celles de l'ADEME dans son « *Référentiel des coûts du service public de gestion des déchets en France Métropolitaine – Données 2018 – Edition Juillet 2021* ».

**Coûts complets**  
=

Montant total des charges

Les coûts complets représentent le montant total de toutes les charges relatives à chacune des étapes techniques : pré-collecte\*, collecte, transfert et traitement.

**Pré-collecte** : ce terme correspond à l'ensemble des opérations d'évacuation des déchets depuis leur lieu de production jusqu'au lieu de prise en charge par le service de collecte. Autrement, il s'agit des procédés / matériels / équipements qui permettent de trier les déchets au sein du foyer, avant présentation à la collecte (en amont du jour de collecte). Les charges de pré-collecte portent donc sur les coûts suivants : acquisition de matériels et pièces détachées (bacs), gestion du service de maintenance des bacs



**Pré-collecte et collecte** : les charges relatives à ces deux étapes techniques sont calculées pour la population et les tonnages du SMICTOM hors CCFL.

**Transfert et traitement** : les charges relatives à ces deux étapes techniques sont calculées pour la population et les tonnages du SMICTOM des Flandres en totalité, y compris la CCFL.

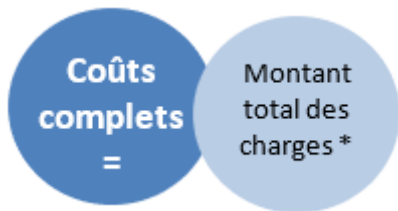
**Coûts aidés**  
=

Coûts complets

- les produits industriels (ventes)

- les soutiens des éco-organismes

# Coûts complets 2023



\* Les données de l'ADEME sont ici des moyennes pondérées, calculées selon la répartition de la population et des typologies d'habitat.

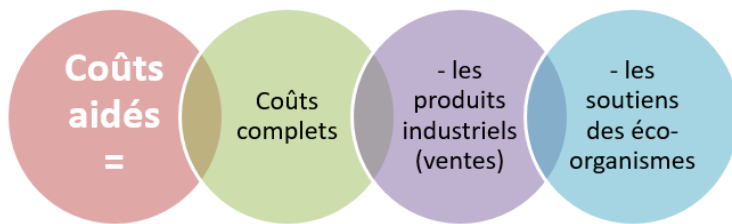
En € HT / tonne

	OMR Ordures ménagères résiduelles	Verre	RSOM hors verre Recyclables secs des ordures ménagères	Déchets des déchèteries
ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie	258*	90*	480*	137*
smictom des Bords-de-Seine	224	54	501	115


En € HT / habitant







	OMR Ordures ménagères résiduelles	Verre	RSOM hors verre Recyclables secs des ordures ménagères	Déchets des déchèteries
ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie	60*	3*	25*	25,8*
smictom des Bords-de-Seine	34	3	20	26,8


# Coûts aidés 2023









\* Les données de l'ADEME sont ici des moyennes pondérées, calculées selon la répartition de la population et des typologies d'habitat.

 **En € HT / tonne**

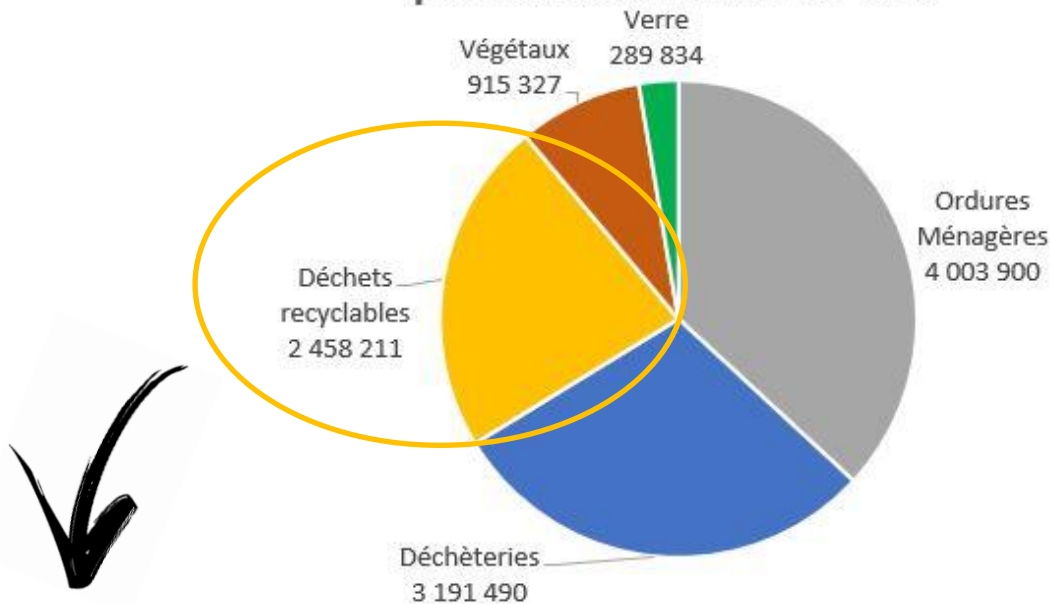
	 <b>OMR</b> Ordures ménagères résiduelles	 <b>Verre</b>	 <b>RSOM hors verre</b> Recyclables secs des ordures ménagères	 <b>Déchets des déchèteries</b>
 Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie	235*	50*	218*	120*
	220	15	95	101

 **En € HT / habitant**

	 <b>OMR</b> Ordures ménagères résiduelles	 <b>Verre</b>	 <b>RSOM hors verre</b> Recyclables secs des ordures ménagères	 <b>Déchets des déchèteries</b>
 Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie	55*	1,8*	11*	22,4*
	33	0,7	4	23,7

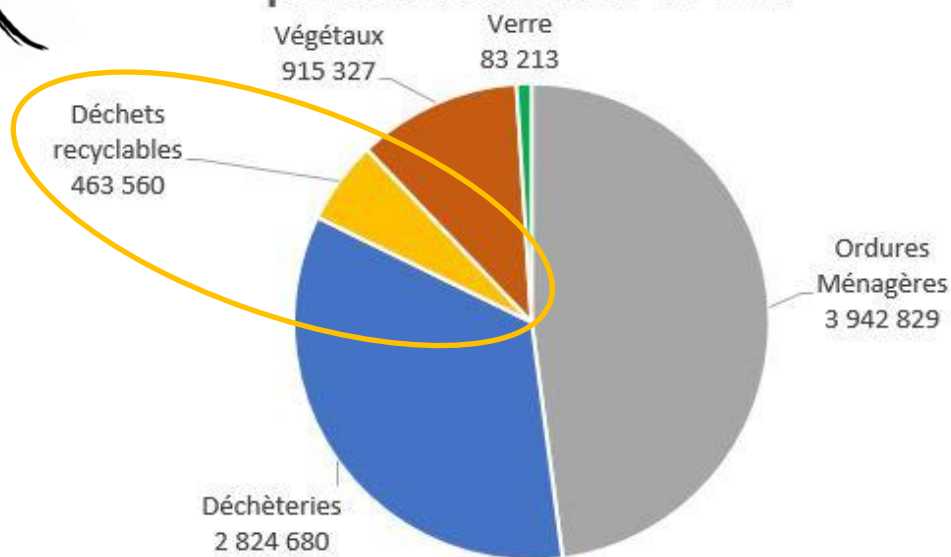
# Coûts complets et coûts aidés 2023

## Coûts complets pour le SMICTOM des Flandres par flux de déchets en € HT



C'est la gestion des déchets recyclables qui génère la plus importante part d'aides et de recettes pour le syndicat. Pour un coût initial de 2,45 M€ HT, le coût final une fois les aides et les recettes déduites est de 463 k€ HT, soit une baisse de 81%.

## Coûts aidés pour le SMICTOM des Flandres par flux de déchets en € HT

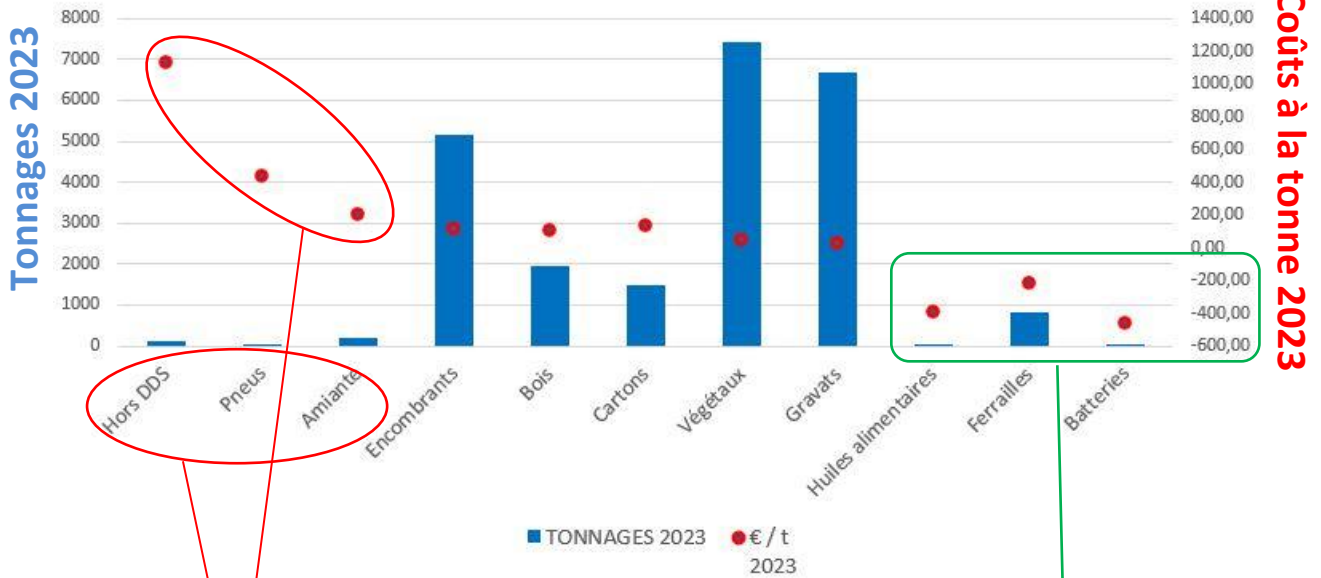




# Coûts

## Focus sur les matériaux issus des déchèteries

Tonnages annuels et coûts de gestion des matériaux issus des déchèteries en 2023



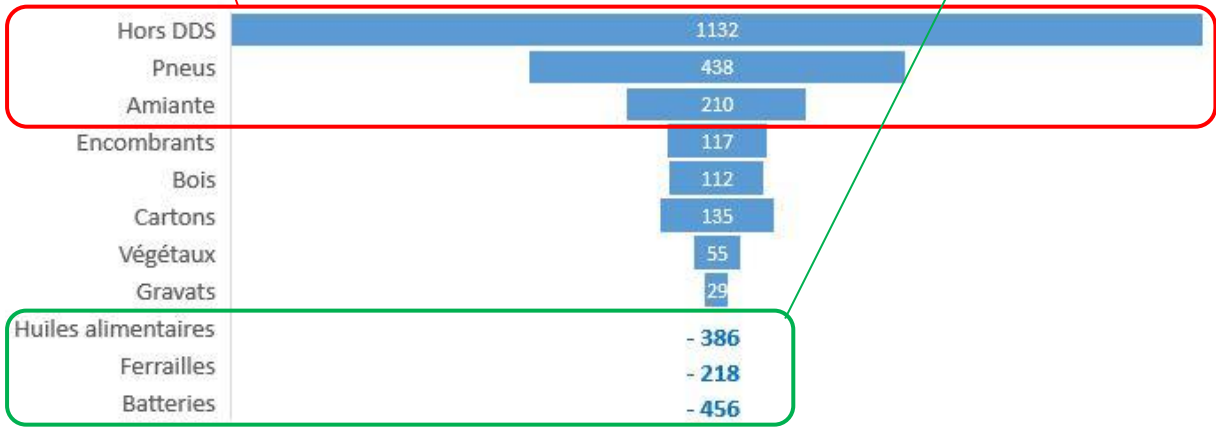
Les déchets dont le coût unitaire de collecte et de traitement (à la tonne) est le plus élevé sont les déchets dont le tonnage collecté en déchèterie est le plus faible (déchets chimiques et dangereux, pneus, amiante).

Des déchets sont collectés et traités à titre gracieux par les éco-organismes :

- ✓ 2 796 t de mobilier
- ✓ 913 t de D3E
- ✓ 180 t de produits chimiques
- ✓ 41 t d'huile moteur

La gestion des métaux, batteries et huiles alimentaires ne fait pas l'objet de dépenses. Leur collecte et leur traitement génèrent des recettes pour le syndicat.

Coût à la tonne collectée et traitée en € HT/t Matériaux issus des déchèteries en 2023



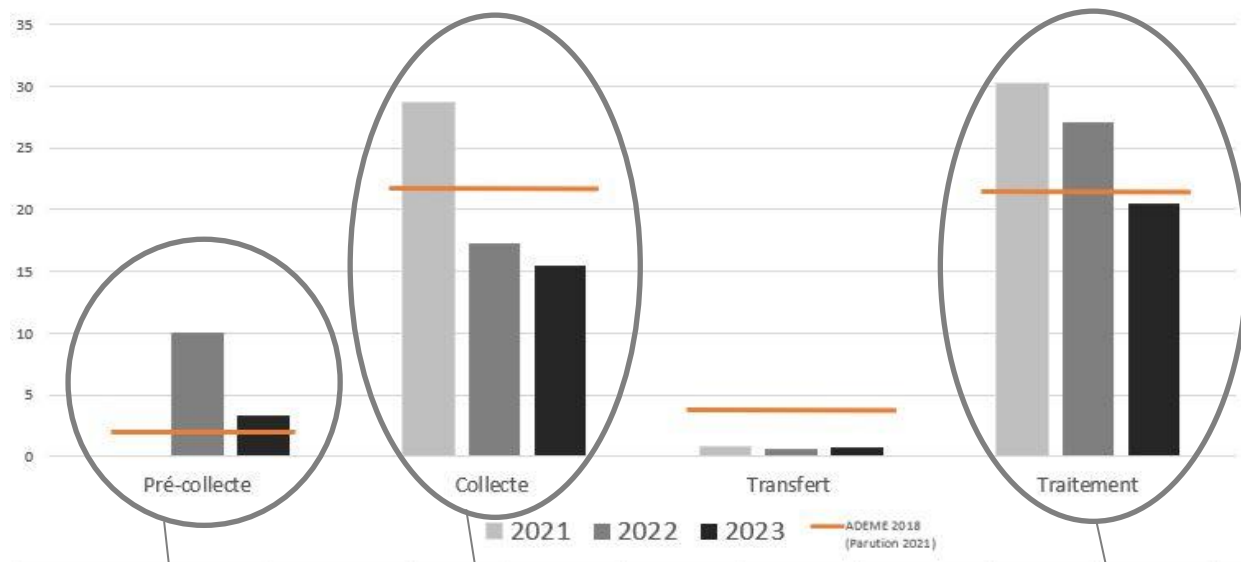
# Les charges techniques

## Ordures ménagères

### Evolution sur 3 ans

\* Les données de l'ADEME sont ici des médianes (valeurs pour lesquelles 50% des collectivités ont des coûts inférieurs et 50% des collectivités ont des coûts supérieurs)

Evolution sur 3 années - Charges techniques par étape - ORDURES MENAGERES- En € HT / hab

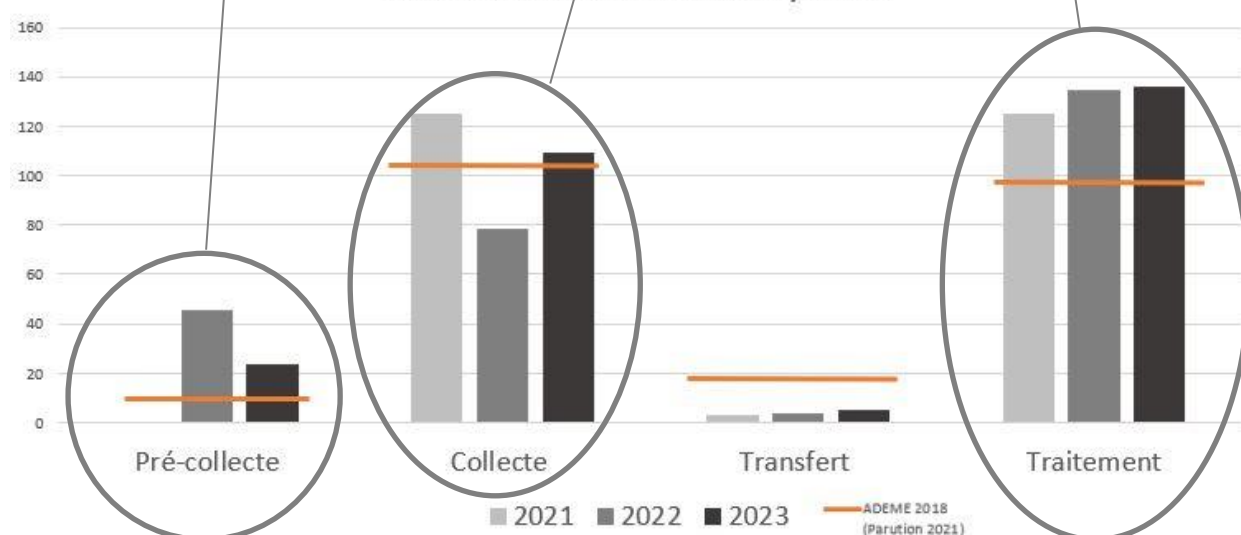


En 2023, une indemnité a été versée à ESE pour l'achat des bacs en 2022. Les hausses soudaines des coûts de l'énergie et des matières premières étaient imprévisibles. Un service maintenance pour les bacs a vu le jour et a nécessité l'achat de pièces détachées.

En 2023, la baisse de 35% des tonnages d'ordures ménagères collectés a permis d'économiser un peu plus de 200 000 €. Cette économie est revue à la baisse. À la suite d'un retard dans la mise en place de la REOMI, une indemnité est versée à écoDéchets qui a dû adapter sa prestation.

En 2023, la baisse des tonnages implique un coût de traitement plus faible. Tandis que la hausse de la TGAP induit un coût de traitement à la tonne plus conséquent.

Evolution sur 3 années - Charges techniques par étape ORDURES MENAGERES - En € HT / tonne



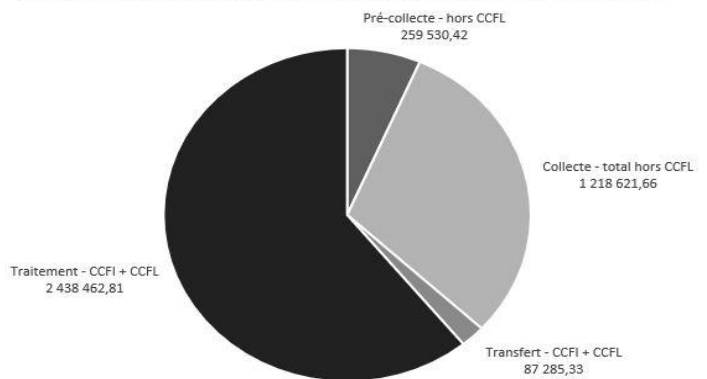
# Coûts complets et aidés

## Ordures ménagères

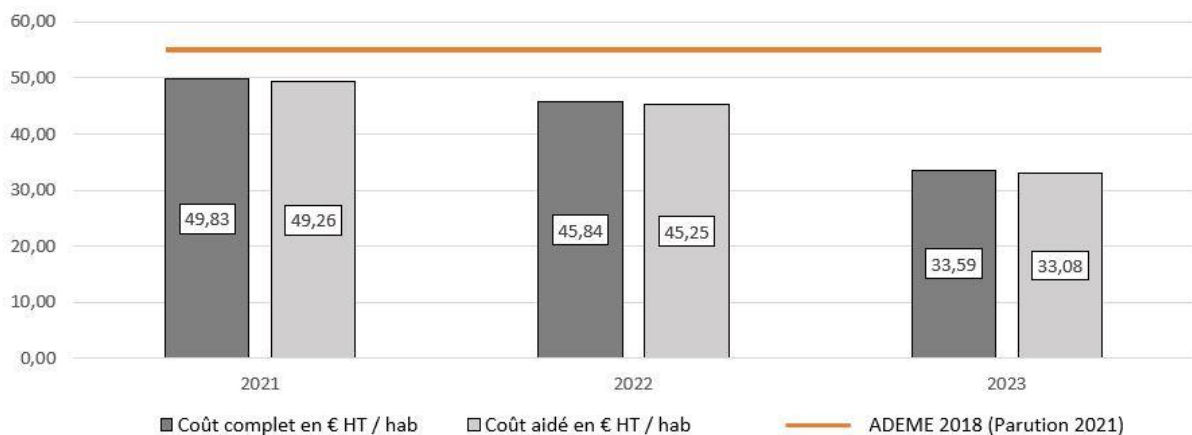
\* Les données de l'ADEME sont ici des moyennes pondérées, calculées selon la répartition de la population et des typologies d'habitat.

Coûts complets et aidés en € HT sur 3 ans ORDURES MENAGERES		
Période	Coût complet	Coût aidé
2021	5 914 886,86 €	5 829 677,15 €
2022	5 440 404,49 €	5 371 034,48 €
2023	4 003 900,21 €	3 942 829,45 €

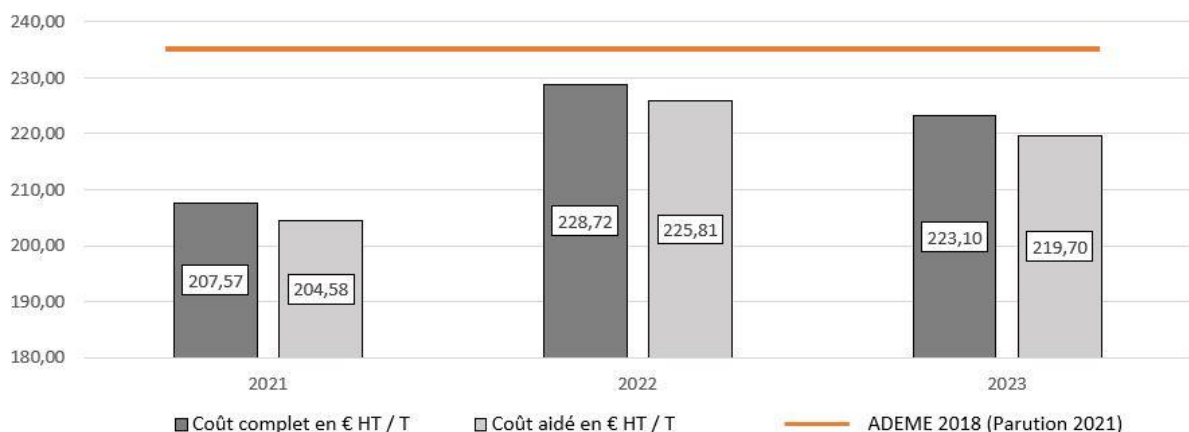
### Répartition des charges par étape technique pour la gestion du flux d'ordures ménagères en 2023 en € HT



### Evolution sur 3 années en € / hab des coûts complets et aidés ORDURES MENAGERES



### Evolution sur 3 années en € / T des coûts complets et aidés ORDURES MENAGERES



Les seules aides perçues pour le flux des ordures ménagères sont celles de CITEO dans le cadre du traitement par valorisation énergétique au CVE Flamoval. Ces aides permettent au SMICTOM de se maintenir sous les coûts présentés par l'ADEME.

# Les charges techniques

## Déchets recyclables

Evolution sur 3 ans

\* Les données de l'ADEME sont ici des médianes (valeurs pour lesquelles 50% des collectivités ont des coûts inférieurs et 50% des collectivités ont des coûts supérieurs)

Evolution sur 3 années - Charges techniques par étape - DECHETS RECYCLABLES - En € HT / tonne



En 2023, une indemnité a été versée à ESE pour l'achat des bacs en 2022. Les hausses soudaines des coûts de l'énergie et des matières premières étaient imprévisibles. Un service maintenance pour les bacs a vu le jour et a nécessité l'achat de pièces détachées.

En 2023, les charges de collecte sont en baisse tout comme les tonnages avec la mise en place effective de la REOMI. Cette économie est néanmoins impactée par une indemnité versée à écoDéchets qui a dû adapter sa prestation au second semestre 2022 avec le retard pris dans la dotation des foyers en bacs

L'extension des consignes de tri au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et la mise en place effective de la REOMI au 1<sup>er</sup> janvier 2023 font que les habitants ont réduit leur production de déchets. Néanmoins les hausses des coûts énergétiques viennent contraster ces résultats

Evolution sur 3 années - Charges techniques par étape - DECHETS RECYCLABLES - En € HT / hab

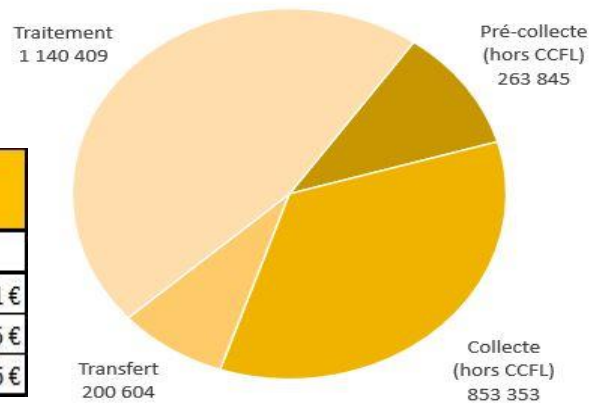


# Coûts complets et aidés

## Déchets recyclables

\* Les données de l'ADEME sont ici des moyennes pondérées, calculées selon la répartition de la population et des typologies d'habitat.

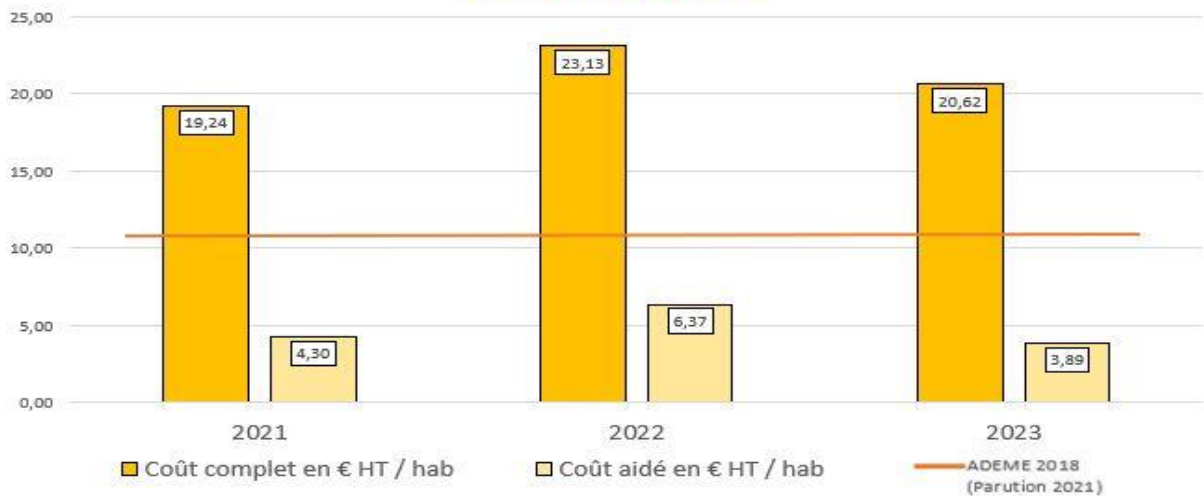
Répartition des charges par étape technique pour la gestion du flux de déchets recyclables en 2023 en € HT



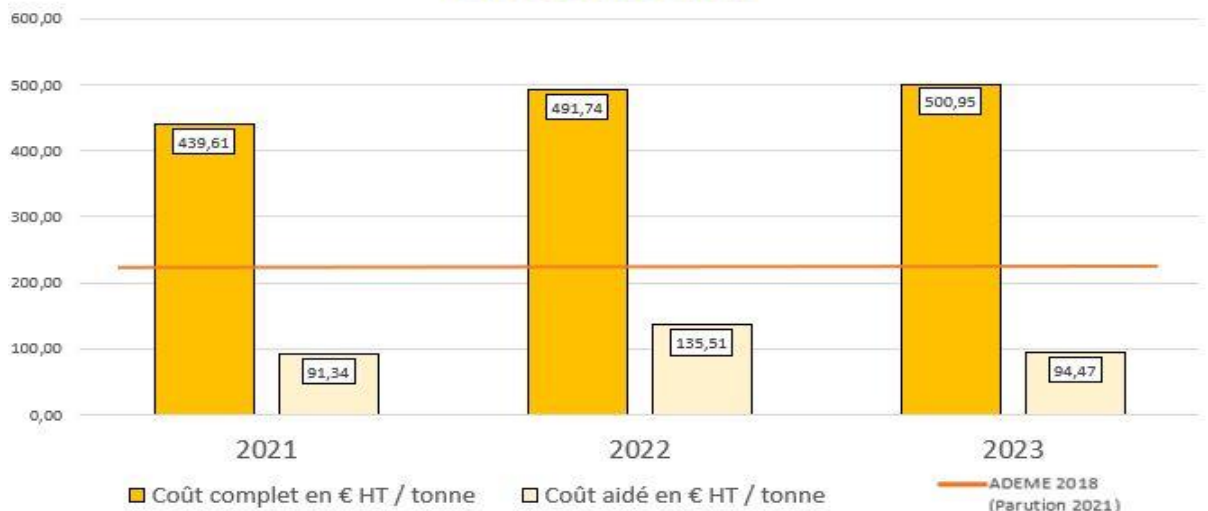
Coûts complets et aidés en € HT sur 3 ans DECHETS RECYCLABLES		
Période	Coût complet	Coût aidé
2021	2 277 142,04 €	508 986,81 €
2022	2 744 815,09 €	756 371,05 €
2023	2 458 210,83 €	463 559,66 €

Pour faire suite à l'acquisition des bacs en 2022 et le passage en C0,5 dans le cadre de la Redevance Incitative, le SMICTOM des Flandres a perçu une subvention de CITEO pour un montant avoisinant les 220 k€ qui vient s'ajouter aux reprises matières et aux soutiens des éco-organismes.

Evolution sur 3 années en € / hab des coûts complets et aidés  
DECHETS RECYCLABLES



Evolution sur 3 années en € / T des coûts complets et aidés  
DECHETS RECYCLABLES



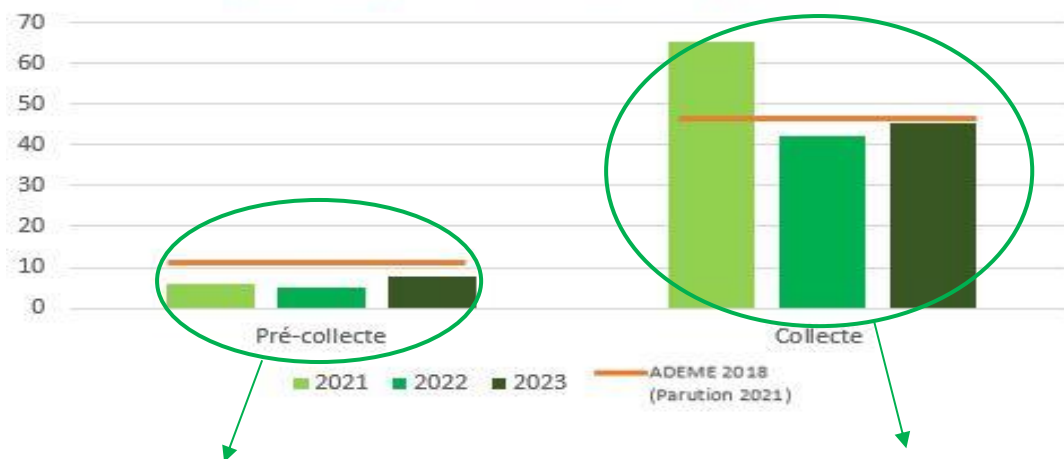
# Les charges techniques

## Verre

### Evolution sur 3 ans

\* Les données de l'ADEME sont ici des médianes (valeurs pour lesquelles 50% des collectivités ont des coûts inférieurs et 50% des collectivités ont des coûts supérieurs)

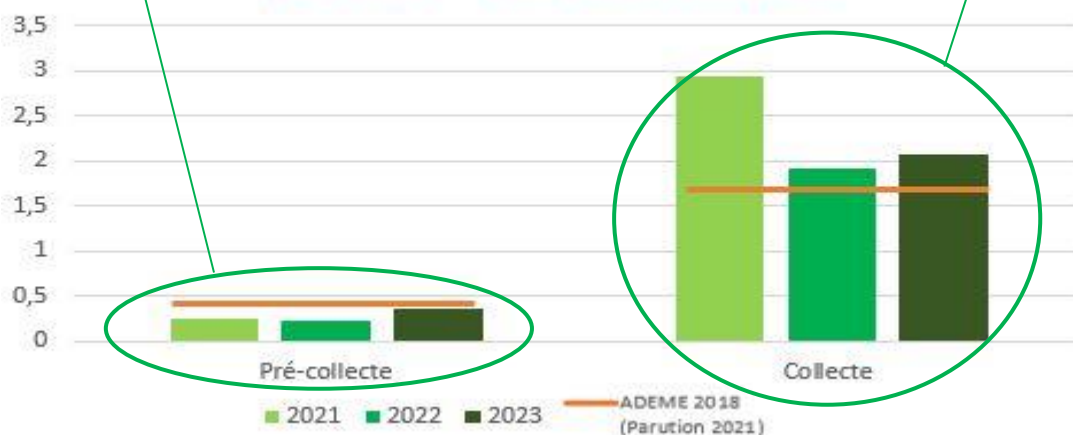
### Evolution sur 3 années - Charges techniques par étape - VERRE- En € HT / tonne



Chaque année le syndicat investit dans des colonnes à verre neuve (8 en 2023), afin de remplacer les colonnes vétustes, ou de densifier les points de collecte dans les communes.

Les campagnes de lavage des colonnes à verre sont réalisées tous les deux ans, les années impaires. En 2023 une campagne de lavage a eu lieu en fin d'année, d'où la hausse des coûts observée.

### Evolution sur 3 années - Charges techniques par étape - VERRE- En € HT / hab

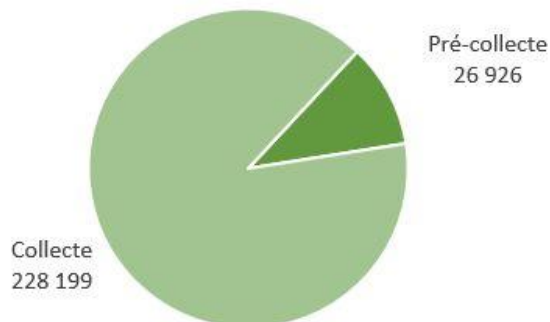


# Coûts complets et aidés

## Verre

\* Les données de l'ADEME sont ici des moyennes pondérées, calculées selon la répartition de la population et des typologies d'habitat.

Répartition des charges par étape technique pour la gestion du flux du verre en 2023 en € HT



Coûts complets et aidés en € HT sur 3 ans - VERRE		
Période	Coût complet	Coût aidé
2021	378 042,41 €	220 585,89 €
2022	255 125,05 €	61 360,81 €
2023	289 834,03 €	83 213,34 €

Evolution sur 3 années en € / T des coûts complets et aidés VERRE



Evolution sur 3 années en € / hab des coûts complets et aidés VERRE



L'année 2023 s'inscrit dans la continuité de l'année 2022. Le tonnage du verre collecté et les recettes qui en découlent sont constantes. Le seul élément impactant étant la campagne de lavage des colonnes à verre pour un coût avoisinant les 21 k€ HT

# Les charges techniques

## Déchèteries

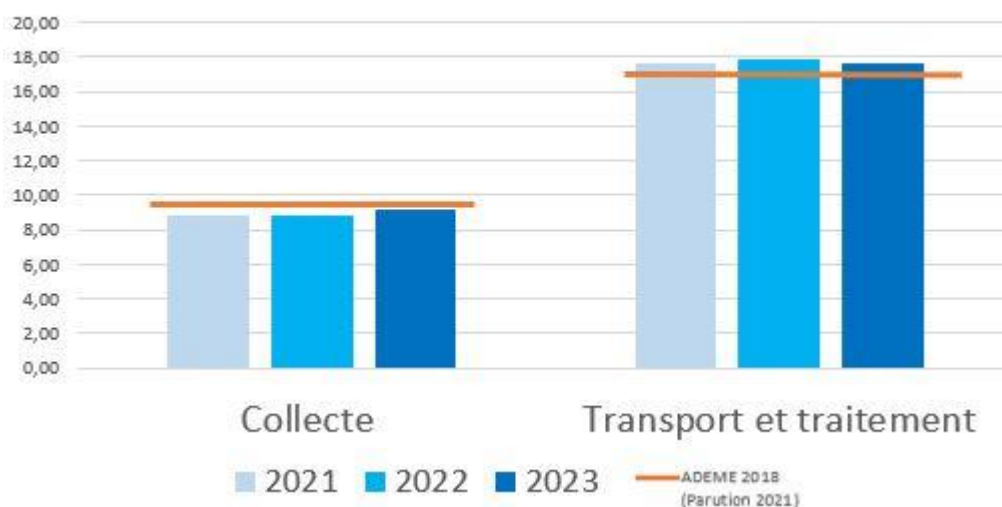
### Evolution sur 3 ans

\* Les données de l'ADEME sont ici des médianes (valeurs pour lesquelles 50% des collectivités ont des coûts inférieurs et 50% des collectivités ont des coûts supérieurs)

**Charges de collecte** = amortissements liés aux réhabilitations et constructions des déchèteries, salaires des agents de déchèteries (gérées en régie)...

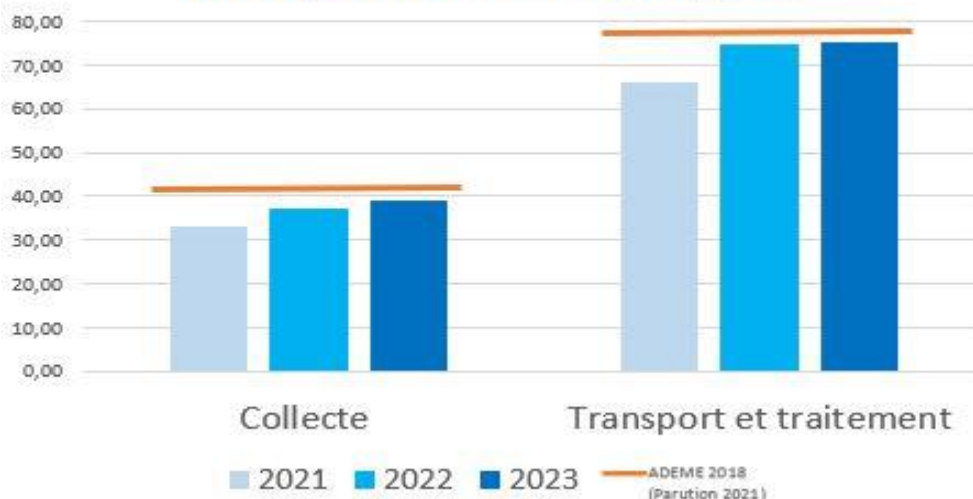
**Charges de transport et traitement** = rotations des bennes effectuées par les prestataires, traitement des déchets dans les exutoires...

Evolution sur 3 années - Charges techniques par étape - DECHETERIES - En € HT / hab



Les tonnages des déchèteries ont diminué de 10% entre 2021 et 2022. Les tonnages de 2023 sont sensiblement inférieurs (de l'ordre de 2%) à ceux de 2022. Une révision des prix à la hausse et une légère baisse des tonnages peut expliquer cette petite hausse des charges en €/T liées au traitement et la collecte.

Evolution sur 3 années - Charges techniques par étape - DECHETERIES - En € HT / tonne



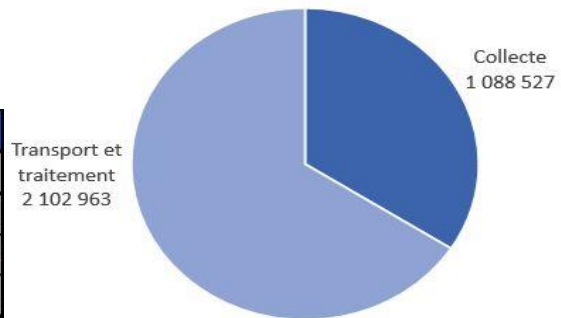


# Coûts complets et aidés

## Déchèteries

\* Les données de l'ADEME sont ici des moyennes pondérées, calculées selon la répartition de la population et des typologies d'habitat.

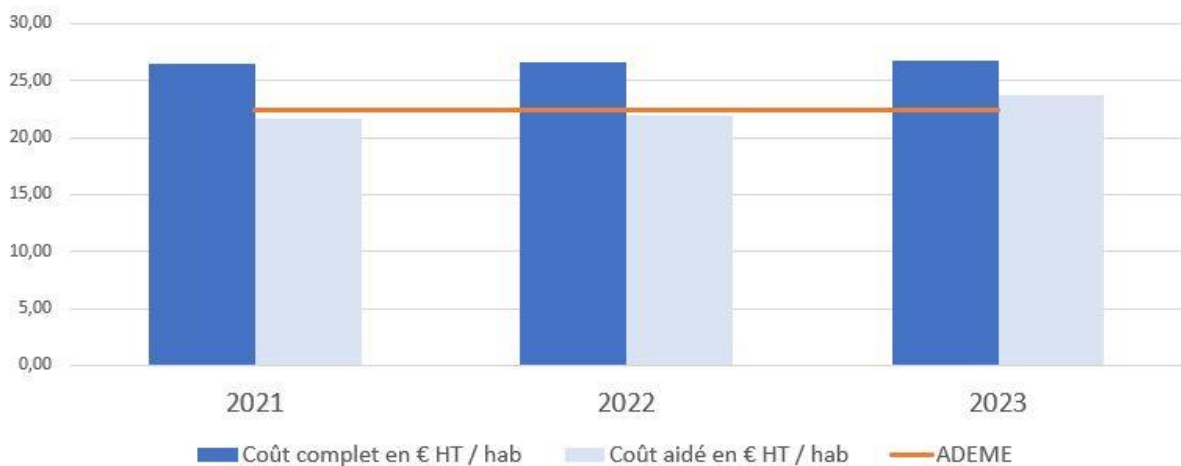
Répartition des charges par étape technique pour la gestion des déchets issus des déchèteries



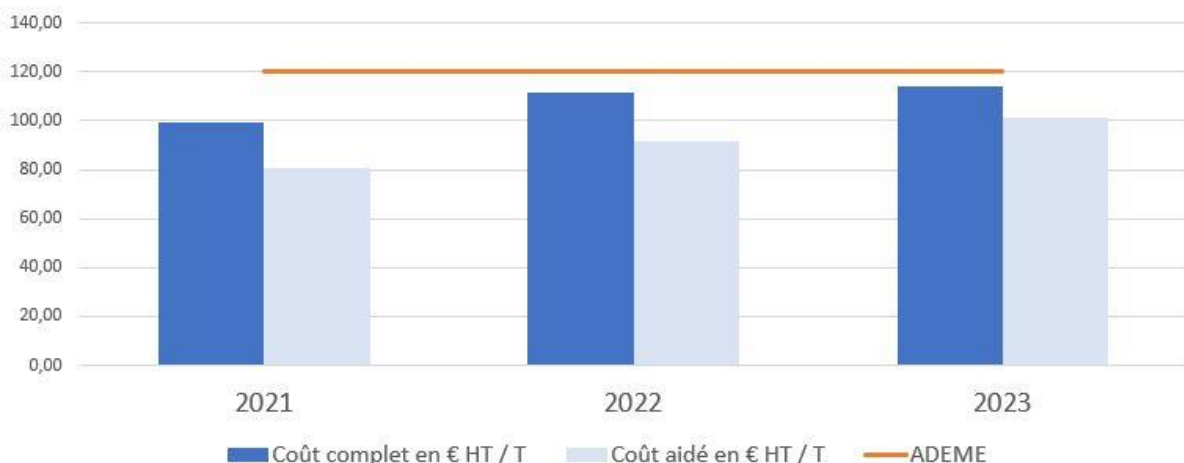
Coûts complets et aidés en € HT sur 3 ans - DECHETERIES		
Période	Coût complet	Coût aidé
2021	3 138 899,10 €	2 555 759,10 €
2022	3 159 533,62 €	2 600 544,35 €
2023	3 191 489,91 €	2 824 680,07 €

En plus de la revente des matériaux (ferrailles, cartons, batteries, huiles alimentaires) et des soutiens des éco-organismes (Eco DDS, Eco Mobilier et ecosystem), les recettes de vente des sacs amiante sont également comptabilisées dans les produits industriels.

Evolution sur 3 années en € / hab des coûts complets et aidés DECHETERIES



Evolution sur 3 années en € / T des coûts complets et aidés DECHETERIES



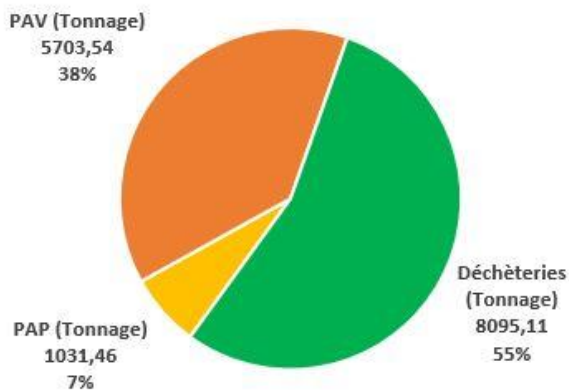
# Coûts

## Focus sur les végétaux

Les communes (sauf celles disposant déjà de déchèteries) présentent des bennes d'apport volontaire de végétaux.

Les communes de Bailleul et Hazebrouck bénéficient d'une collecte des végétaux en porte à porte.

### Répartition des tonnages de végétaux par type d'apport en 2023



### Evolution du tonnage de végétaux entre 2022 et 2023



### Evolution du coût (en € HT) à la tonne des végétaux



### Evolution du coût (en € HT) à l'habitant desservi



# GLOSSAIRE

ABJ Th. : Articles de Bricolage et Jardin Thermiques  
ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie  
ASL : Articles de Sport et Loisirs  
CCFI : Communauté de Communes Flandre Intérieure  
CCFL : Communauté de Communes Flandre Lys  
CS : Collecte Sélective (collecte des déchets et emballages ménagers recyclables)  
CVE : Centre de Valorisation Energétique  
DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux  
DDS : Déchets Diffus Spécifiques  
DEA : Déchets d'Eléments d'Ameublement  
DEEE (ou « D3E ») : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques  
DIB : Déchets Industriels Banals  
EMB : emballages et déchets recyclables  
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale  
FLAMOVAL : CVE situé à Arques, traitant les gisements d'OM du SMLA, du SMICTOM des Flandres et du SM SIROM Flandre Nord  
ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux  
JRM : Journaux Revues Magazines  
OM : Ordures Ménagères  
OMR : Ordures Ménagères Résiduelles  
PAP : Porte à Porte  
PAV : Points d'Apport Volontaire (exemple : colonnes à verre)  
REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères  
RSOM : Recyclables Secs des Ordures Ménagères  
SIECF : Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre  
SMICTOM des Flandres : Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la région des Flandres  
SMFL : Syndicat Mixte Flandre et Lys  
SMLA : Syndicat Mixte Lys Audomarois  
SMFM : Syndicat Mixte Flandres Morinie auquel le SMICTOM des Flandres adhère pour la valorisation énergétique des OM à Flamoval  
TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères  
TETRA : matériau aussi appelé ELA (Emballages pour Liquide Alimentaire) – par exemple : les briques de lait ou de jus de fruits. Le tétra est récupéré au centre de tri pour être ensuite valorisé par le repreneur REVIPAC. Le fait que ce matériau soit constitué de plusieurs couches de matières différentes complique son recyclage.  
TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes  
TLC : Textiles, Linge, Chaussures

# **ANNEXES**

## **COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023**



## **Liste des Marchés Publics en 2023**



<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>		<b>I</b>
<b>PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>B1</b>

		<b>Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N</b>				
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
	A	B	C	D	E	
Recettes	Prévision budgétaire totale	2 734 351,54		13 212 000,00	15 946 351,54	
	Recettes réalisées (1)	514 763,57		13 643 196,39	14 157 959,96	
	Restes à réaliser	0,00		0,00	0,00	
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	2 634 534,17		16 410 600,05	19 045 134,22	
	Dépenses réalisées (1)	888 636,81		12 538 361,33	13 426 998,14	
	Restes à réaliser	70 669,79		0,00	70 669,79	
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-373 873,24		1 104 835,06	730 961,82	
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-99 817,37		3 198 600,05	3 098 782,68	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	-473 690,61		4 303 435,11	3 829 744,50	
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	-70 669,79		0,00	-70 669,79	
Résultat cumulé	Excédent /déficit	-544 360,40		4 303 435,11	3 759 074,71	

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>					<b>II</b>
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>					<b>A1.1</b>
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	157 517,62	52 046,75	33,04	67 259,99
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	338 440,92	173 087,02	51,14	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 673 025,63	198 096,95	11,84	3 409,80
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 168 984,17</b>	<b>423 230,72</b>	<b>19,51</b>	<b>70 669,79</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	465 400,00	465 361,09	99,99	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	150,00	45,00	30,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>465 550,00</b>	<b>465 406,09</b>	<b>99,97</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>2 634 534,17</b>	<b>888 636,81</b>	<b>33,73</b>	<b>70 669,79</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre en investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'investissement de l'exercice</b>	<b>2 634 534,17</b>	<b>888 636,81</b>	<b>33,73</b>	<b>70 669,79</b>
001	Solde d'exécution négatif reporté	99 817,37			
	<b>Total des dépenses de la section d'investissement</b>	<b>2 734 351,54</b>	<b>888 636,81</b>		<b>70 669,79</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C.1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) D1/040 = RF 042

(5) D1/041 = RI 041

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>		<b>II</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A1.2</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	181 968,77	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	154 682,77	103 526,39	66,93	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>1 836 651,54</b>	<b>103 526,39</b>	<b>5,64</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	484 700,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	413 000,00	411 237,18	99,57	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre en investissement</b>		<b>897 700,00</b>	<b>411 237,18</b>	<b>45,81</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'investissement de l'exercice</b>		<b>2 734 351,54</b>	<b>514 763,57</b>	<b>18,83</b>	<b>0,00</b>
001	Solde d'exécution positif reporté	0,00			
<b>Total des recettes de la section d'investissement</b>		<b>2 734 351,54</b>	<b>514 763,57</b>		<b>0,00</b>

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>		<b>II</b>
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A2.1</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	13 042 000,00	9 353 735,16	588 153,56	9 941 888,72	76,23	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 740 000,00	1 641 321,95	6 248,00	1 647 569,95	94,69	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	510 000,00	507 004,62	0,00	507 004,62	99,41	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>15 292 000,00</b>	<b>11 502 061,73</b>	<b>594 401,56</b>	<b>12 096 463,29</b>	<b>79,10</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	33 000,00	26 938,61	3 376,25	30 314,86	91,86	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	187 900,05	346,00	0,00	346,00	0,18	0,00
	<b>Total des dépenses réelles et mixtes</b>	<b>15 512 900,05</b>	<b>11 529 346,34</b>	<b>597 777,81</b>	<b>12 127 124,15</b>	<b>78,17</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	484 700,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	413 000,00	411 237,18	0,00	411 237,18	99,57	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)</b>	<b>897 700,00</b>	<b>411 237,18</b>	<b>0,00</b>	<b>411 237,18</b>	<b>45,81</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>16 410 600,05</b>	<b>11 940 583,52</b>	<b>597 777,81</b>	<b>12 538 361,33</b>	<b>76,40</b>	<b>0,00</b>
002	Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
	<b>Total des dépenses de la section de fonctionnement</b>	<b>16 410 600,05</b>	<b>11 940 583,52</b>	<b>597 777,81</b>	<b>12 538 361,33</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043



<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>		<b>II</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A2.2</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	25 000,00	69 626,30	0,00	69 626,30	278,51	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	67 000,00	56 786,00	0,00	56 786,00	84,76	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	12 210 000,00	12 790 103,37	6 000,00	12 796 103,37	104,80	0,00
75	Autres produits de gestion courante	910 000,00	660 455,50	59 402,35	719 857,85	79,11	0,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>13 212 000,00</b>	<b>13 576 971,17</b>	<b>65 402,35</b>	<b>13 642 373,52</b>	<b>103,26</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	822,87	0,00	822,87	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles et mixtes</b>	<b>13 212 000,00</b>	<b>13 577 794,04</b>	<b>65 402,35</b>	<b>13 643 196,39</b>	<b>103,26</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>13 212 000,00</b>	<b>13 577 794,04</b>	<b>65 402,35</b>	<b>13 643 196,39</b>	<b>103,26</b>	<b>0,00</b>
002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	3 198 600,05					
	<b>Total des recettes de la section de fonctionnement</b>	<b>16 410 600,05</b>	<b>13 577 794,04</b>	<b>65 402,35</b>	<b>13 643 196,39</b>		<b>0,00</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040



## SMICTOM des Flandres

### Liste des marchés conclus en 2023

Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

#### MARCHES DE TRAVAUX

##### MARCHES DE MOINS DE 40 000 EUROS HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire
Construction d'une clôture grillagée pour le stockage des bacs à Strazeele	08/03/2023	ETS MARCEL HUYGHE	59190
Réparation du plafond des sanitaires du quai de transfert des ordures ménagères à Strazeele	13/03/2023	ETS MARCEL HUYGHE	59190
Réparations des bardages et tôles envolés / arrachés du bâtiment de tri et du quai de transfert des OM sur le site de Strazeele	13/03/2023	ARTEIC	59640
Réparation de la porte sectionnelle (côté déchets recyclables) du bâtiment de tri/transfert à Strazeele	22/03/2023	ASSA ABLOY	77127
Reprise du caniveau béton du parking et du caniveau grille de l'aire de lavage du site de Strazeele	09/08/2023	BALESTRA	62180
Remplacement des vérins pneumatiques du système de désenfumage, remplacement des BAES, ajout d'extincteurs dans le cadre de la conformité APSAD sur le site de Strazeele	01/10/2023	LEBOULANGER SECURITE	59190
Pompe à chaleur air/eau et ballon d'eau chaude sanitaires "bureaux administratifs" - Site de Strazeele	13/10/2023	LEFEBVRE ENERGIES	62120
Tranchée et branchement électrique Installation éclairage local DDS déchèterie d'Eblinghem	13/10/2023	FLASH ENERGIES	59380
Construction d'une aire de lavage des bacs en déchèterie d'Eblinghem	27/11/2023	DUBRULLE FAIGNOT TP	59670
Aménagement du faux-plafond pour le nouveau bureau administratif du SMICTOM des Flandres (agrandissement service communication)	12/06/2023	SIMON VERMEULEN	59189
Construction d'une clôture grillagée pour le stockage de matériel divers dans le bâtiment de la déchèterie d'Eblinghem	19/09/2023	ETS MARCEL HUYGHE	59190

##### MARCHES DE 40 000 A 89 999,99 EUROS HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire
Pose de nouveaux garde-corps en déchèteries d'Eblinghem et de Steenbecque	20/10/2023	AGEC	64990

##### MARCHES DE 90 000 A 5 381 999,99 EUROS HT

Sans objet

##### MARCHES SUPERIEURS A 5 382 000 EUROS HT

Sans objet

#### MARCHES DE FOURNITURES ET SERVICES

##### MARCHES DE MOINS DE 40 000 EUROS HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire
Commande de kits de couches lavables	13/01/2023	SARL LA CABANE D'HOCLOCCA	59190
Fourniture de colonnes à verre	30/01/2023	PLAST'UP	62620
Mission d'assistance juridique permanente	31/01/2023	CABINET MLD AVOCATS	69002
Fourniture de sacs compostables de 100 L pour la collecte des végétaux dans les communes de Bailleul et Hazebrouck	20/02/2023	DISTRIMPEX	13533
Fourniture de bioeaux	27/02/2023	ECОВI	78000
Investissement dans un nouveau matériel de peinture (badgeuses)	15/03/2023	SKIPLY SAS	73100
Portique neuf pour la collecte de l'amiante à Bailleul (suite détérioration lors de la tempête du 10/03/2023)	18/04/2023	BATI AVENUE	85140
Avenant n°1 (ajout de sondages supplémentaires) au marché de réalisation des études géotechniques dans le cadre des projets de construction des nouvelles déchèteries d'Hazebrouck et Merville	28/04/2023	GINGER CEBTP	80440
Marché de fourniture des équipements de protection individuelle pour les agents de déchèteries	12/05/2023	WORKSHOP	62660
Location de défibrillateurs pour les sites de Strazeele et des déchèteries	04/06/2023	GRUPE FRANCE PROTECT	13127
Contrat de vidange des séparateurs hydrocarbures et des fosses toutes eaux dans les déchèteries	16/06/2023	FLAMME ASSAINISSEMENT	59330
Commande de kits de couches lavables	16/06/2023	AUTREMENT BIO	59270
Treuil électrique neuf pour la collecte de l'amiante à Bailleul (suite détérioration lors de la tempête du 10/03/2023)	20/06/2023	BATI AVENUE	85140
Mission de Contrôle Technique dans le cadre des projets de construction des nouvelles déchèteries d'Hazebrouck et Merville	13/07/2023	QUALICONSULT	59260
Mission de Coordination de Sécurité et Protection de la Santé dans le cadre des projets de construction des nouvelles déchèteries d'Hazebrouck et Merville	13/07/2023	CONTRÔLE G	62510
Caractérisation des ordures ménagères	10/08/2023	ECOCIVICOM	77330
Achat de rayonnage pour le stockage des pièces détachées des bacs en déchèterie d'Eblinghem	09/09/2023	RAYOMETAL	59290
Inventaire chiroptérologique sur le terrain de la future déchèterie d'Hazebrouck	06/10/2023	CHIRACOUSTIQUE	62850
Caractérisations d'encombrants issus des déchèteries et d'encombrants destinés à l'enfouissement	09/10/2023	V2R INGENIERIE ET CONSEIL	62280
Formation « Souder à plat des ouvrages métalliques à l'électrode enrobée »	10/10/2023	AFFA ENTREPRISES	59160
Karsher eau chaude pour le lavage des bacs en déchèterie d'Eblinghem	16/10/2023	BAUDELET MATERIELS	59190
Achat du conteneur sécurisé pour le stockage des DEEE de la déchèterie de Steenbecque	24/10/2023	BRANGEON TRANSPORT ET LOGISTIQUE	49620
Mise à jour de l'analyse du risque foudre et étude technique sur le site de Strazeele	02/11/2023	BCM Foudre	59500
Commande de sacs spécifiques pour la collecte de l'amiante en déchèterie de Bailleul	21/11/2023	OTEXIO	69120
Retrait et évacuation de divers dépôts sauvages dans les communes	2023	BAUDELET ENVIRONNEMENT	59173
Fourniture de composteurs	2023	QUADRIA	33127

##### MARCHES DE 40 000 A 89 999,99 EUROS HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire
Mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la création de la nouvelle déchèterie d'Hazebrouck	06/01/2023	IRH INGENIEUR CONSEIL	62490

##### MARCHES DE 90 000 à 214 999,99 EUROS HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire
Indemnité sur le fondement de la théorie de l'imprévision dans le cadre du marché de fourniture de bacs roulants	09/01/2023	ESE	71108

##### MARCHES SUPERIEURS A 215 000 EUROS HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire
Marché de tri et transfert des déchets recyclables et de transfert des refus de tri	09/01/2023	PAPREC	62440





SMICTOM des Flandres  
Centre d'Affaires l'Atrium 3.0  
41 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 59190 HAZEBROUCK  
Tél : 03-59-68-40-06  
Email : [contact@smictomdesflandres.fr](mailto:contact@smictomdesflandres.fr)  
Site internet : [www.smictomdesflandres.fr](http://www.smictomdesflandres.fr)